

journal de la Confédération Musicale de France

N° 329

Avril 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

Au sujet de l'année du patrimoine

Au cours de voyages, nous apprenons de nombreuses choses utiles. Souvent, de modestes musiciens nous apportent des suggestions heureuses ; en voici une qui nous intéresse tous et qui est facile à réaliser si chacun veut se donner la peine de faire un petit effort.

En effet, pourquoi ne pas créer un musée instrumental dans le cadre de notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy ? Musée modeste, O certes, mais nul doute qu'il serait intéressant pour les jeunes musiciens fréquentant nos stages, d'avoir une notion précise de l'évolution des instruments utilisés par nos harmonies et fanfares.

Voici cette suggestion :

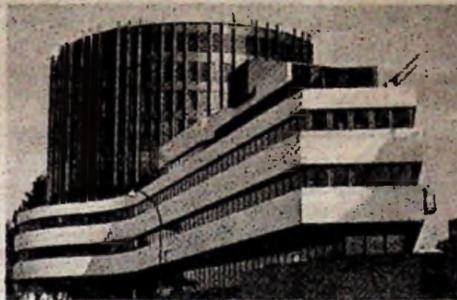
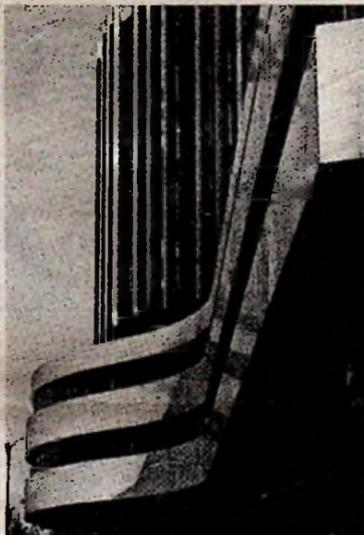
Il existe dans des caves, des greniers, des placards, de vieux instruments, altos, saxophones, euphonium, ophicléides, saxhorns d'un âge avancé, clarinettes, hautbois, flageolets sans les systèmes mécaniques modernes et qui risquent de pourrir ou de finir à la poubelle... Aussi je pense que cette idée de mettre succinctement en état ces instruments pour les exposer serait un excellente chose. Faire figurer le nom du donateur, celui de la Société à laquelle il a appartenu seraient autant de facteurs intéressants pour tous.

Qu'en pensez-vous ?

Je souhaite que quelques musiciens nous aident à effectuer cette « quête ». Ce serait honorer notre vie musicale actuelle d'un grand passé révolu, de la vie et des activités de nos formations d'Antan.

André AMELLER

LA 79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE



La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique à Neuilly, où s'est déroulée la 79^e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France.



La 79^e Assemblée Générale a été déclarée ouverte le vendredi 7 mars à 9 heures par le Président André Ameller dans l'auditorium Ravel-Debussy, à la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.

De nombreux délégués de nos 49 Fédérations étaient présents.

Diverses hautes personnalités sont venues au cours de ce Congrès : Son Excellence M. André Philippe, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, empêché, ne pouvant

assister qu'au Concert, s'était fait représenter par M. Marc Thille, Premier Secrétaire d'Ambassade ; M. Eveno Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication ; Mme Isabelle Du Saillant, Conseiller Technique auprès du Ministre de la Culture et de la Communication ; M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse ; Mme Simone Du Breuil, Pré-

● Suite page 4



Marcel CAENS

né en 1919 à Honfleur (Calvados)
Entré au Conservatoire de Paris en 1937, dans la classe de cornet à pistons d'Eugène Foveau.

Deuxième prix de cornet en 1939.

Au retour de captivité — en 1943 —, affecté à la classe de trompette, que professe E. Foveau (la classe de cornet ayant été supprimée).

Premier prix de trompette en 1945.

Trompette solo à l'orchestre de la radiodiffusion marocaine de 1946 à 1954, ainsi qu'à l'orchestre du théâtre municipal de Casablanca.

Nommé professeur au conservatoire de Casablanca en 1950.

Reçu professeur au conservatoire de Dijon en 1954.

La trompette le cornet à pistons le bugle

Étymologiquement trompette est le diminutif de trompe, dérivé de l'italien « Tromba » ou du grec « Strombos », genre de coquillage. Le mot « conque » est également employé pour désigner le coquillage présentant les mêmes caractéristiques.

La « trompe » est effectivement l'ancêtre de nos instruments de cuivre comme l'attestent les nombreux documents archéologiques, iconographiques et littéraires d'époques très anciennes.

S'il n'est pas permis de préciser la parution des premiers instruments à vent, il est naturel d'imaginer que l'idée de souffler dans un roseau évidé ou dans une corne d'animal perforée, est venue aux

premiers hommes qui ont aussitôt compris l'utilité d'une pareille découverte, soit pour rassembler les troupeaux, réunir les gens à la prière, ou appeler aux armes un peuple menacé.

La Bible situerait l'origine de la trompette avant le déluge (IV^e millénaire avant Jésus-Christ).

Le forgeron « Tubalcain » (descendant de Caïn) aurait façonné le premier instrument conçu par son frère Jubal.

La mythologie désigne le dieu Égyptien Osiris comme l'inventeur de la trompette ; les Grecs évoquent la guerre des géants contre l'Olympe, où, le demi-dieu Triton, ramassant une conque au bord de

● Suite page 2

ŒUVRES
D'ANDRÉ AMELLER

POUR TROMPETTE,
CORNET ET PIANO

DANS LES FEUX DU COUCHANT, Ed. BILLAUDOT
TROMPETTE FRANÇAISE, Ed. LEDUC (pour trompette en ut ou sib)
ZANNI, Ed. COMBRE
TONADA ET VIDALA (élémentaire), Ed. COMBRE (pour trompette en ut ou cornet sib)
TROIS RIVIERES (Belle Province), Ed. LEDUC (pour trompette en ut ou sib)
SCHERBROOKE (Belle Province) Ed. LEDUC (pour trompette ut ou cornet sib)
DANIELE (Cinq Prénoms), Ed. MARTIN (pour trompette ut ou cornet sib)
OREGON (élémentaire), Ed. BILLAUDOT
MICHIGAN (préparatoire) Ed. BILLAUDOT

POUR BUGLE ET PIANO

ROUYN (Belle Province), Ed. LEDUC (pour bugle sib ou cornet sib)

La trompette, le cornet à

● Suite de la page 1

la mer se mit à souffler de toute sa force par le trou qu'il avait percé à l'opposé de l'ouverture naturelle de la coquille. Les sons terribles et étranges qu'il en tira provoquèrent la fuite des Titans, appréhendant l'approche de quelque monstre marin. Ce qui valut à Triton être le Premier Trompette de Neptune.

Les Hébreux prétendent que la première trompette fut une des cornes du bélier immolé à Dieu par Abraham à la place de son fils Isaac.

Quel que soit son inventeur, l'origine de la trompette est sans nul doute très lointaine.

De formes et de longueurs différentes les premières « trompettes » ou « trompes » étaient faites de matières diverses : bois, ivoire, corne, os, écorce, airain...

L'âge de bronze possédait des instruments métalliques ap-

pelés « luurs » ou « loures », ou trompettes scandinaves, dont la forme rappelait les défenses de mammouth (quelques exemplaires ont été retrouvés en 1797 dans les marais nordiques, le plus souvent par paires).

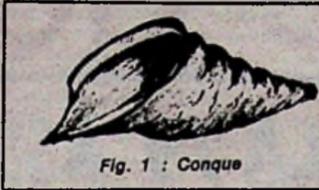


Fig. 1 : Conque

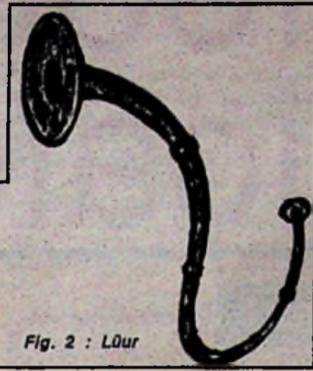


Fig. 2 : Lûre

L'Antiquité a laissé des témoignages d'instruments en bronze et même en argent : dans les ruines de Pompéi en 1738, et plus récemment en 1922 lors des fouilles effectuées autour du tombeau de Tout Ankh Amon (célèbre pharaon de la XVIII^e dynastie, soit environ 1350 avant Jésus-Christ) où deux trompettes égyptiennes ont été mises à jour.

Ces trompettes portent le nom de « chroue » ou « surme ».

L'histoire sacrée mentionne l'emploi de trompettes d'argent battu au marteau, pour convoquer les douze tribus d'Israël, afin d'assembler le peuple hébreux, et donner le signal de départ du Sinai.



Fig. 3 : Scophar

La trompette instituée par Moïse était un tube d'argent droit, d'environ 0,50 m de longueur s'évasant légèrement vers le pavillon, avec un semblant d'embouchure à sa petite extrémité. Elle s'appelait : chatzotzeroth.

Inspirés par cette trompette juive, les Grecs et les Romains ont fabriqué un modèle semblable : le salpinx (grec) et la tuba (romaine) de longueur nettement supérieure.

Le « lituus », autre trompette romaine, du nom angulaire romain dont il avait la forme recourbée au pavillon, est de dimensions variables (0,78 m à 1,40 m).

Egalement en vigueur dans les légions romaines, le « cornu » ou « buccina » (ou encore « tuba curva ») est une grosse corne

L'historien Josèphe (début de l'ère chrétienne) raconte que le roi Salomon fit fabriquer 200.000 trompettes en argent pour les fêtes d'inauguration du temple de Jérusalem (au XI^e siècle avant Jésus-Christ).

La Bible dit encore : « C'est le son de la trompette qui doit réveiller le genre humain au jugement dernier. »

Quant au sujet des fameuses trompettes de Jéricho qui résonnèrent si fort au point de renverser les murailles de cette ville, la Bible ne fait mention que de « cors de béliers » sonnés par les sept sacrificateurs.

Ce sont les « scophar » ou « keren ».

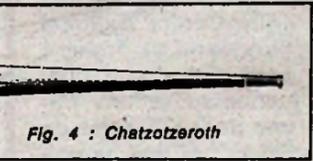


Fig. 4 : Chatzotzeroth

d'animal perforée, recouverte partiellement de bronze ou d'argent dans le but de rendre le son plus éclatant et incisif.

Grecs et Romains avaient d'ailleurs institué de véritables concours ou jeux afin de déterminer la palme au meilleur « aeneatore » (qui sonne de l'airain).

Généralement de stature gigantesque, les concurrents s'entouraient la tête, le cou et les joues d'un bandage spécial, destiné à prévenir la rupture des vaisseaux du visage. Certains, même, s'étonnaient de ne pas expirer à la suite de leurs efforts !

Jouissant de grands privilèges parmi leurs concitoyens, ils consacraient à leur instrument un jour de fête, célébré à Rome, le 23 mai de chaque année.

Ces sortes de trompes exigeaient bien sûr un effort considérable et une grande capacité d'air, mais, probablement, ces « tubicines » et « buccinatores », comme on les appelait, ne possédaient-ils pas encore la bonne « technique du souffle » ?

Comment se seraient-ils comportés face à cette trompe du Tibet, qui mesure jusqu'à 5 mètres de longueur ?

Pourtant l'écrivain Henri Michaux rapporte :

« Les lamas du Tibet braquent ces trompes géantes sur la campagne pour appeler les gens à la prière. »

Un bruit de glotte énorme et hippopotamesque en sort, mais répandu dans les montagnes de l'Himalaya, il passe au-dessus des hameaux comme un soupir.

Dans toutes les parties du monde, on rencontre des types divers de trompes, de forme, de longueur et de matière variables.

En Amérique latine, les Péruviens ont même façonné de véritables trompettes en terre cuite.

En Afrique, les Ethiopiens ont une trompette composée d'un long roseau recouvert de parchemin, et terminée par le cou d'unealebasse (courage) en guise de pavillon.

La plus connue des trompettes africaines est le « nfir » ou « nafir » (droite en métal) dont les musulmans se servent pour annoncer la fin du jeûne en période de Ramadan, et que les armées chrétiennes dénommèrent « cor sarrazinois » au temps des croisades.

Jusqu'au Moyen-Age, il ne semble pas que l'évolution des trompettes ait été importante.

L'instrument préféré des seigneurs est l'« oliphant » ou corne d'appel creusée dans une défense d'éléphant.

Recouvertes de cuir et percées de trous, ces cornes vont devenir des « cornets à bouquin » ou « petits cors c'on sonne as dois », munis d'une embouchure, d'où le mot « bouquin » (de bouche).

De longueurs différentes, et bien qu'apparentés au « cor » ils n'en constituent pas moins une véritable famille.

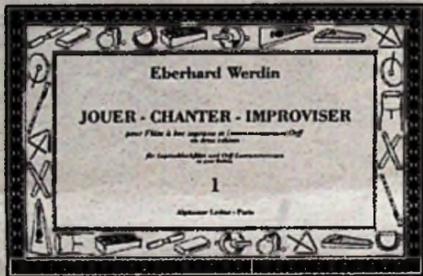
Le « serpent » (dont il a la forme sinueuse) en est la « partie » grave.

De grands seigneurs féodaux dont Gaston de Foix (Gaston Phoebus) et le duc de Bourgogne s'adonnaient avec art à ces

Vient de paraître :

WERDIN

JOUER - CHANTER - IMPROVISER
pour flûte à bec soprano
et Instrumentarium Orff.



40 airs populaires pouvant être chantés, mimés et dansés, avec accompagnements très simples d'un ou plusieurs instruments.

En 2 cahiers, 24 et 22 pages, 270 x 185, chaque 31,20.

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cédex 01
Tél. : 296-89-11

trompette-clarinette-SÉLECTION

MÉLODIES CÉLÈBRES TRANSCRITES

par Henri VACHEY - Jean-Marie DEPELSENAIRE - Henri TESSON - Henri CAROL

* L'accompagnement des n° marqués * est également pour orgue.



1	ALBINONI T.	Adagio	8,90
2	CORELLI A.	Grave	—
3	GOUNOD Ch.	Ave Maria	—
4	RIMSKY-KORSAKOW	Chanson indoue (Sadko)	—
5	SCHUBERT Fr.	Ave Maria	—
6	TOSELLI E.	Serenata	16,20
7	BACH J.-S.	Auprès de toi	8,90
8	RIMSKY-KORSAKOW	Hymne au soleil	—
9	SCHUMANN R.	Réverie	—
10	SCHUBERT Fr.	Sérénade	—
11	RIMSKY-KORSAKOW	La Rose et le Rossignol	—
12	BACH J.-S.	Cantate de la Pentecôte	—
13	HAENDEL	Largo (Serse)	—
14	CHOPIN Fr.	Polonaise en la (Militaire)	—
15	PURCELL H.	Trumpet tune	—
16	LISZT Fr.	Rêve d'amour	16,20
17	CHOPIN Fr.	Tristesse	8,90
18	BACH J.-S.	Cantate 147 (choral)	—
19	MOZART	Ave verum	—
20	BIZET	Agnus Dei	—
21	BACH J.-S.	Aria (Suite en Ré)	—
22	CLARKE ("PURCELL")	Trumpet voluntary	—

Collection spéciale pour l'agrément de l'instrumentiste et celui de ses auditeurs
CLARINETTE (Si b et PIANO)
TROMPETTE (Si b - Ut) et PIANO

Pour toute commande, veuillez vous adresser à votre Marchand de Musique habituel, merci (nous ne vendons pas aux particuliers)

édition Delrieu

14, RUE TRACHEL 06000 NICE ☎ (93) 82.23.69

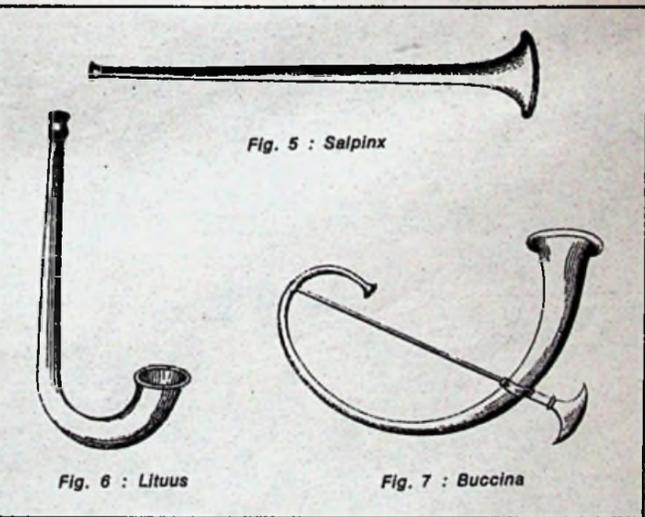


Fig. 5 : Salpinx

Fig. 6 : Lituus

Fig. 7 : Buccina

Voir en dernière page du journal les ouvrages d'enseignement pour

Trompette d'harmonie

publiés par les
EDITIONS ROBERT MARTIN

71009 MACON CEDEX

pistons, le bugle

instruments (souvent ornés d'or et garnis de pierres précieuses). Les compositeurs de la Renaissance feront grand usage de ces instruments (Gabrieli, Monteverdi, Schutz, Praetorius) et l'histoire précise que François I^{er} comptait parmi ses musiciens plusieurs joueurs de cornets à bouquin.

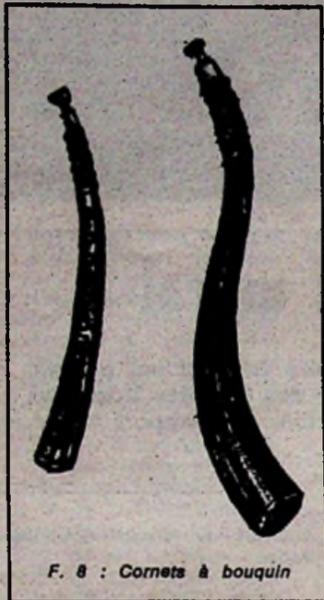
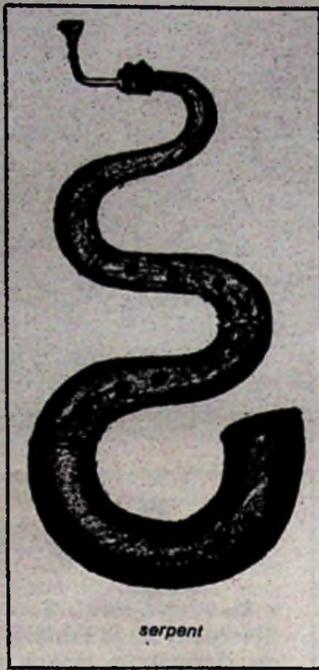


Fig. 8 : Cornets à bouquin



serpent

Néanmoins, la longue trompette droite des hérauts d'armes conserve toujours son rôle dans les manifestations à caractère militaire ou solennel; elle acclame des chevaliers victorieux, précède ou accueille les souverains, etc.

La Renaissance, par contre, va marquer un certain progrès dans la fabrication des instruments à vent.

Le cuivre, métal malléable, et les nouvelles techniques appliquées pour donner des formes arrondies aux longs tubes vont permettre de replier ou recourber sur elles-mêmes ces trompettes droites si encombrantes et lourdes.

On cite le nom de Maurice, luthier qui vivait au XV^e siècle, comme étant à l'origine de notre trompette dite de « cavalerie ».

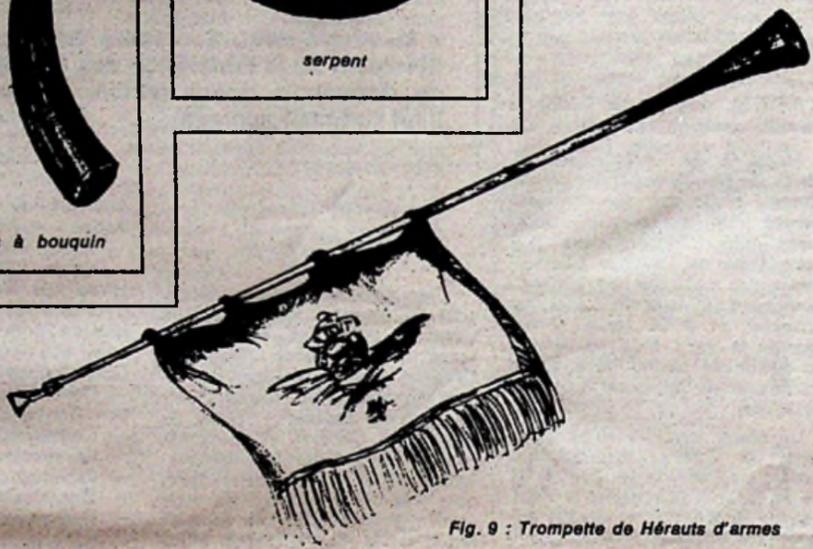


Fig. 9 : Trompette de Hérauts d'armes

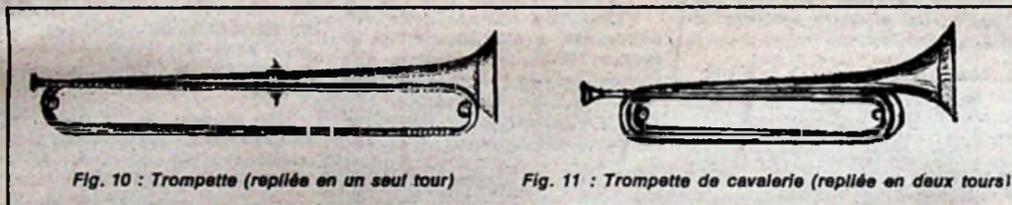


Fig. 10 : Trompette (repliée en un seul tour)

Fig. 11 : Trompette de cavalerie (repliée en deux tours)

C'est en effet l'armée qui adopte aussitôt cette forme plus maniable.

Sa tonalité est de Mi bémol, et correspond à une longueur déployée de 2,211 m.

Plus courtes de longueur, les trompettes sont de tonalités plus élevées; la fondamentale est donnée par la note la plus grave et les autres sons « naturels » sont appelés « sons harmoniques ».



Exemple musical n° 1 : étendue théorique de la trompette de cavalerie

Bien que l'étendue de cette trompette, dite « simple », soit grande, seul le registre aigu permet l'émission de sons de plus en plus rapprochés (ce qui explique l'écriture élevée et la difficulté d'exécution déjà imposée aux trompettistes de l'époque).

Grâce à l'amélioration de sa « facture » (notamment dans la forme du pavillon) et à une recherche des proportions de l'embouchure, le timbre de la trompette est moins rude et son intégration aux concerts d'église et de théâtre est plus aisée.

La « toccata » d'ouverture d'« Orfeo », opéra de Monteverdi, créé en 1607, comporte cinq trompettes (en sourdine) désignées comme suite : clarino, quinto, alto, vulgare et basso. Le terme de clarino (qui sonne clair ou aigu) est, par extension, le nom donné à un instrument de tonalité aiguë.

Une sorte de distinction va s'opérer entre trompettistes suivant leur spécialité (particulièrement en Allemagne).

Il y a le « trompette militaire », le « trompette de cour »,

le « trompette de concert » et le « trompette de ville » dont le rôle plus administratif consiste à « sonner » le jour ou les heures, à annoncer un décret communal, ou même à proclamer le « ban des vendanges » comme cela était la coutume en Bourgogne avant la Révolution.

« Chaque commune accourait au devant du « mayeur » accompagné de jurés-vignerons, et escorté de « son » trompette lequel, après avoir sonné trois fois, criait le point du territoire qui devait être vendangé. »

En France, c'est Lully qui, le premier, emploie des trompettes (sur scène) dans son « Alceste » en 1674.

Ne manquant pas de déplaire à son souverain Louis XIV dont il était devenu le surintendant de la musique de la chambre, il composa des « airs » et « marches », destinés à marquer chaque service particulier du roi et dans lesquels l'éclat des trompettes rehaussait le caractère majestueux du cérémonial. (Fanfare pour le Carrousel de Monsieur.)

EDITIONS MUSICALES RADIO FRANCE

75786 PARIS CEDEX 16
Tél. : 224-36-53.

Les Editions Musicales Radio France ont le plaisir de vous présenter les œuvres suivantes :
JUBILE-MARCHE pour harmonie et fanfare (6') de D. Dondeyne.
REFLETS de R. Loucheur, quintette de cuivre (18'40").

CONCERT POUR LE SOUPER D'ELROND d'Adrienne Clostre, version quintette de cuivre (18').

Rappel des œuvres pour harmonie et fanfare déjà publiées :
G. CALVI : Marche burlesque (3' 20") - Can-Can (4' 20").
D. DONDEYNE : Marche de fête (2' 50").

P. M. DUBOIS - J.-P. HOLSTEIN : Passe temps pour un été (8' 55").

B. GERARD : Bric à Brac (10' 40").

F. RAUBER : Ballade pour harmonie et fanfare (4' 15").
Marche du petit brigand (4').

A notre catalogue également « Variations Pour ensemble de saxophones » de D. DONDEYNE.

POUR L'ETUDE DE LA TROMPETTE

Extraits de notre catalogue :

- Arban.** Enregistrement sur cassette de 7 ETUDES CARACTERISTIQUES n° 1 à 7 (extraites des 14 Etudes) par P. Thibaud, trompette et Cl. Pichaureau, piano 1 Cassette AL 12 47,60
- Le cahier contenant les 7 Etudes**, publiées avec accompagnement de piano de Cl. Pichaureau. 62,60
- Balay.** 15 ETUDES (5°, 7°) 33,20
- Chavanne.** 25 ETUDES CARACTERISTIQUES (5°, 8°) 52,40
- Clodomir.** PETITS EXERCICES (1°, 5°) 46,40
— 20 ETUDES CHANTANTES (2°, 3°) 46,40
- Gallay.** 22 EXERCICES (4°, 6°) 33,20
- Laurent.** 20 ETUDES FACILES ET DE MOYENNE FORCE (4°, 5°) 41,80
- Thévet.** CENT EXERCICES RYTHMIQUES à 2 et 3 parties, pour tous les instruments en clé de sol, en 2 cahiers :
Cahier I : (à 2 parties) 44,70
Cahier II : (à 3 parties) 35,70
— 50 EXERCICES A CHANGEMENT DE TONS pour trompette ou cornet à pistons (4°, 5°) 39,90
— LA TRANSPOSITION A VUE, méthode à l'usage de tous les instrumentistes, chefs d'orchestre, orchestrateurs 62,60
- Thibaut.** TECHNIQUE NOUVELLE DE LA TROMPETTE 39,90
- Valliant.** TRAITE PEDAGOGIQUE DE TROMPETTE ET DE CORNET 63,10
- Vannetelbosch.** LE DEBUTANT TROMPETTISTE :
1^{er} cahier (1°) 37,80
2^e cahier (3°) 47,80

Et toujours les études fameuses de Bizet, Boutry, Busser, Caffarelli, Foveau, Job, Petit, etc.

Représentation exclusive des fonds Hamelle, Heugel, King, Sikorski, Theodore Presser
Catalogue complets sur demande

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01 - 296-89-11



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

sidente de la Fédération Nationale des Parents d'Élèves des Conservatoires (F.N.A.P.E.C.), Vice-Présidente du Comité National de la Musique; Mme Grange, Sous-Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse M. Claude A. Leduc, Président du Comité National de la Musique, Président de la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique, Vice-Président de la S.A.C.E.M.; Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education), Vice-Présidente du Comité National de la

Musique; M. Jacques Chailley Inspecteur Général de la Musique au Ministère de l'Éducation; M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M.; M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général de la S.A.C.E.M.; M. Rochiccioli, Directeur de la Promotion et des Contrats à la S.A.C.E.M.; ainsi que M. Diederich, Président de l'Union Musicale Grand-Duc Adolphe (Luxembourg); M. Henri Schumacher, Secrétaire Général de l'Union Grand-Duc Adolphe; M. Birgen, Président de la Commission Information et Presse de

l'Union Grand-Duc Adolphe et M. Henri De Roince, Directeur de la Compagnie d'Assurances l'Europe.

Au cours de la réception, nous avons également noté la présence de Mme Tolnon De Fongalland, du Ministère de la Culture et de la Communication; M. André Chevrier de Choudens; M. Serge Lancen; M. Désiré Dondéyne; M. Pierre Bigot; M. Jean Douay; M. André Tremine; M. Vincent Gambaud, critique musical; M. François Pouliot; Mlle Fillingier...



Allocution de M. André Ameller

Président de la CMF

Mes chers Amis,

Aujourd'hui, premier jour de notre Congrès annuel, c'est avec plaisir que j'accueille ici toutes les hautes Personnalités qui nous font le grand honneur d'assister à nos travaux.

Son Excellence M. André Philippe, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, a accepté avec beaucoup de gentillesse d'être parmi nous et ce soir, il présidera le grand Concert qui vous est offert et qui sera exécuté par l'Harmonie de Dudelange (Luxembourg) au titre des accords culturels Franco-Luxembourgeois.

Je veux saluer notre dévoué Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat qui n'a pu, à son grand regret, être aujourd'hui parmi nous, puisqu'il accompagne M. le Président de la République au cours de sa visite dans les Emirats du Golfe Persique.

Il a délégué pour le représenter ici M. Eveno, Directeur de son cabinet. Malgré ses multiples occupations, il a tenu à marquer de sa présence l'intérêt qu'il porte à nos travaux, ce qui me donne l'occasion de le remercier encore pour l'effort fait en faveur de la Musique en général et de la Musique Populaire en particulier, aidé dans ce domaine par notre Ami Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, qui s'intéresse vivement à nos efforts et par Mme Isabelle du Sallant qui nous honore aujourd'hui de sa présence et dont la compréhension à notre égard favorise nos nombreuses requêtes. Elle nous apporte avec une extrême gentillesse des conseils toujours judicieux.

Mme Tolnon de Fongalland, elle aussi, nous assure pour nos diverses demandes d'une amabilité toujours empreinte d'une volonté indéniable de nous être agréable.

Bousculant le protocole, je veux saluer très respectueusement deux dames qui nous font l'honneur d'être avec nous aujourd'hui, Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E. et Mme Simone du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C. Elles sont toutes deux Vice-Présidentes actives du Comité National de la Musique.

J'accueille également un grand Ami, M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique et aussi l'actif Président de la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique et Vice-Président de la S.A.C.E.M.

Notre Ami Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique, a bien voulu nous faire le plaisir d'assister à nos travaux. Nous lui en sommes reconnaissants.

M. De Roince, Directeur de la Compagnie l'Europe est venu pour répondre aux questions de délégués concernant le contrat d'assurance-groupe. Je l'en remercie bien vivement au nom de tous.

Je me tourne maintenant vers nos Amis Luxembourgeois et je leur dis notre admiration pour l'œuvre qu'ils accomplissent chez eux.

Le Président de l'Union Grand-Duc Adolphe, M. Diederich et son Secrétaire actif, M. Schumacher, auxquels nous devons de pouvoir entendre ce soir la magnifique Phalange, l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale et dirigée par M. François Tomasini, sont à nos côtés.

Le Président Ganzenmüller de la Bundesvereinigung, empêché, doit aujourd'hui présider le Congrès de son Association qui se tient à Bad-Gandersheim. Il m'a écrit une très aimable lettre pour s'excuser de son absence.

Notre valeureux et très actif Président d'Honneur, M. Albert Ehrmann qui a tant fait pour la Confédération Musicale de France et qui préside aux destinées de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (C.I.S.P.M.) est aujourd'hui parmi nous. Merci Président!

Enfin, je voudrais exprimer notre reconnaissance à nos Amis Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M. et Jean-Loup Tournier, son Directeur, qui ont mis à notre disposition les magnifiques locaux où nous nous trouvons réunis aujourd'hui, avec une gentillesse qui nous a profondément touchés, à M. Rochiccioli, dont le propos a été apprécié par tous. Il nous annonce que nous aurons le plaisir de voir un beau film réalisé par la S.A.C.E.M.

Merci à M. Léonard qui s'est dévoué pour le succès de notre Réunion et au personnel de la

S.A.C.E.M. qui, à ses côtés, a travaillé pour sa réussite.

Merci à M. Achille Peretti, Maire de Neuilly-sur-Seine, à son Conseil Municipal, qui non seulement nous ont permis d'organiser notre Concert dans leur belle Salle de l'avenue Charles-de-Gaulle, mais qui ont consenti pour nous un important sacrifice financier, et à M. Isaac, Directeur de la Salle, toujours dévoué et disponible quand nous avons eu besoin de lui, ainsi qu'à son personnel.

Un grand merci aussi au Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban, au Quatuor de Clarinettes de Paris et à l'Orchestre à Percussions de la S.N.C.F. que vous entendrez successivement au cours de notre Congrès, apportant à nos séances des auditions que tous auront plaisir à entendre et à apprécier.

Merci à la Presse, à la Radio, à la Télévision, pour leur aide combien précieuse nous permettant de faire diffuser le message de la Confédération Musicale de France.

Enfin, je voudrais remercier une Administration efficace et compétente, Mmes Françoise Ancion et Ginette Grouesy, Mlle Lorette Fardeau, M. Veniel qui doit nous quitter prochainement et M. Seyeux qui prendra sa succession, Mme Huet qui, en cette période surchargée nous a aidés. Tous travaillent avec foi et amitié et nous apportent un concours sans restrictions sous les directives de Mlle Burelli qui se dévoue intensément pour la CMF.

Je remercie aussi le personnel dévoué et actif du Centre de Toucy.

Rapport moral

M. André Petit, Secrétaire Général par intérim, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie donna lecture du Rapport Moral. Il fut vivement applaudi.

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

C'est à la suite de la démission de M. Paul Pin, Secrétaire Général, pour des raisons de santé, M. Léon Rose, Secrétaire Général Adjoint résidant de façon permanente à Hyères (Var), ne pouvant assurer l'intérim du Secrétariat Général, et après délibération du Conseil d'Administration réuni le 19 janvier 1980, que m'échoit la mission de vous présenter aujourd'hui, le Rapport Moral de la Confédération Musicale de France.

L'Ordre du Jour de cette 79^e Assemblée a été adressé le 10 janvier 1980 aux Présidents des Fédérations, en même temps que la convocation. Il a été publié dans les numéros de février et de mars du journal de la C.M.F.

A cet Ordre du Jour sont inscrits les rapports des diverses Commissions. Ils vous seront présentés par les Présidents respectifs de ces Commissions.

Je n'entrerai donc pas dans le détail des questions qui seront ainsi exposées, me bornant à les évoquer brièvement si cela s'avère nécessaire au cours de ce rapport.

Je vous rappelle, pour mémoire, que le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 9 et 10 mars 1979 a été publié dans les numéros d'avril, mai et juin 1979 de notre journal.

Activités du Conseil d'Administration

Dès le 10 mars 1979, aussitôt après les élections, le Conseil d'Administration avait tenu une réunion pour élire son Bureau, ainsi que les Membres des six Commissions :

- Commission de l'Administration Générale;
- Commission de Toucy;
- Commission des Finances;
- Commission du Journal;
- Commission Artistique;
- Commission de la Jeunesse.

Les Délégués présents à l'Assemblée ont eu immédiatement connaissance de la composition du Conseil et de son Bureau. La liste en a été publiée dans le numéro de mai 1979 du journal de la C.M.F.

Une réunion du Conseil d'Administration et des diverses Commissions a eu lieu à Toucy les 27 et 28 octobre 1979.

C'est au cours de la réunion du Conseil d'Administration le 27 octobre, qu'a été fixée la date de la 79^e Assemblée Générale qui a lieu en ce moment à l'Auditorium Ravel-Debussy, dans l'immeuble de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

Les réunions de Toucy se sont ainsi déroulées le samedi 27 octobre : Commission des Finances, de l'Administration Générale, du Journal, de la Jeunesse et de Toucy.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 16 heures.

Le dimanche 28 dans la matinée, ce fut la Commission Artistique. Elle a été scindée en trois sous-Commissions :

- Sous-Commission des Harmonies et Fanfares;
- Sous-Commission des Examinations Fédérales et Questions d'Éducation Musicale;
- Sous-Commission de Renovation du Chant Choral.

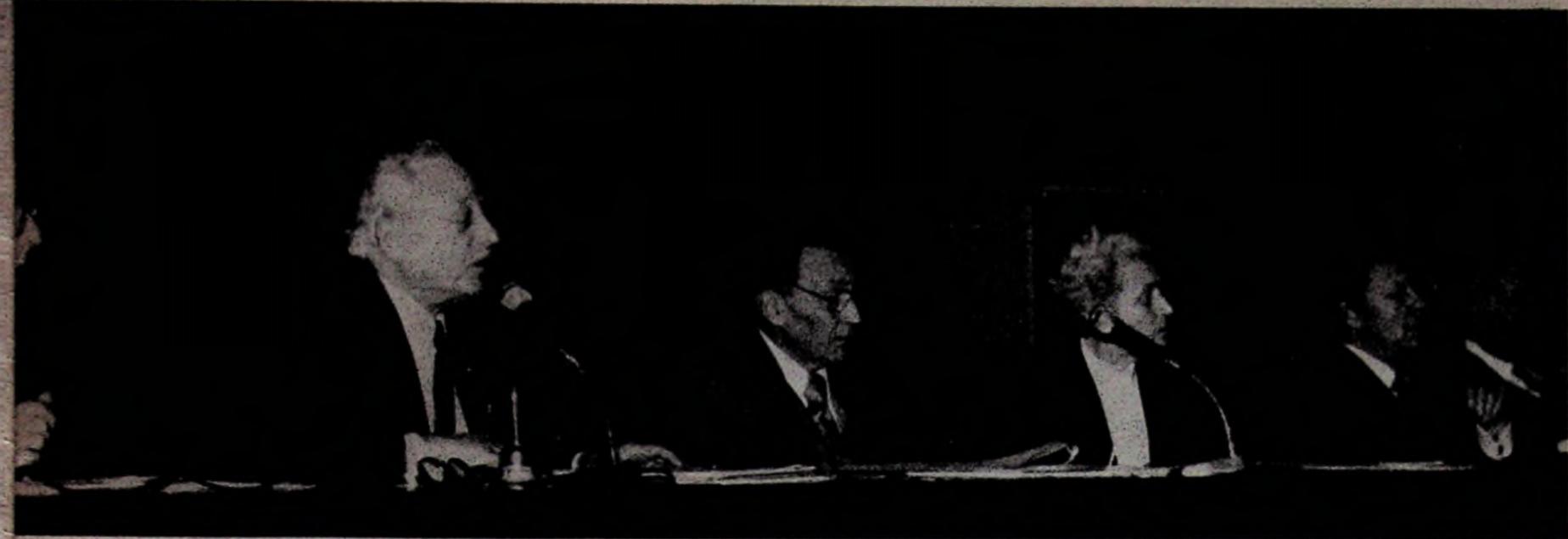
Des travaux très importants ont été effectués au cours de ces réunions de Toucy. Ils vous seront exposés par les Présidents des Commissions respectives.

Nous avons eu à déplorer l'absence de M. André Deltour, notre Trésorier National, convalescent après une grave opération chirurgicale. Il est avec nous aujourd'hui et va tout à fait bien. Des vœux chaleureux ont été formés pour sa complète guérison, ainsi que pour celle de M. Paul Pin, Secrétaire Général, souffrant, qui n'avait pu assister à la réunion.

Le Président Ameller nous a parlé longuement du Foyer de la Danse en voie d'équipement, achevé maintenant. Ce Foyer est destiné à ouvrir Toucy à de nou-



M. André Ameller accueille M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse (à droite). A gauche, M. André Petit, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie



Le Président Ameller, entouré du Conseil d'Administration déclare ouverte la 79^e Assemblée Générale

veaux stages que nous ne pouvions jusqu'à présent organiser, faute d'un local approprié.

Il a aussi informé les Membres du Conseil de l'achat imminent d'un cargo-bus de marque Peugeot, pour faciliter le transport des participants aux stages, de la gare de La Roche Migennes au Centre.

Cet achat nous est facilité grâce à une subvention extraordinaire à venir du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il a également signalé que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs nous allouerait une subvention pour l'équipement du Foyer de la Danse.

M. Ameller a aussi présenté au Conseil notre 49^e Fédération : celle de la Guadeloupe, dont le Président est M. Norbert Mado. Cette Fédération est accueillie avec chaleur au sein de la Confédération Musicale de France.

Il fut ensuite question du fichier des Sociétés et longuement du journal. Ces deux questions avaient été débattues en détail le matin à la Commission de l'Administration Générale et à la Commission du Journal.

Le Conseil a fixé sa prochaine réunion au samedi 19 janvier 1980, au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

Au cours de cette réunion du 19 janvier, le Président a fait part au Conseil de la démission que lui a adressée M. Paul Pin, Secrétaire Général, à effet du 1^{er} janvier 1980, pour des raisons de santé.

M. Léon Rose, résidant de façon permanente à Hyères dans le Var, et ne pouvant assurer l'intérim du Secrétariat Général, le Conseil m'a confié cette mission. Je l'en remercie bien vivement.

Notre Trésorier était absent à cette réunion du 19 janvier, empêché par des intempéries inattendues survenues en Gascogne. C'est M. Maurice Adam, Trésorier Adjoint, qui le représentait, et le Conseil décide qu'une réunion de la Commission des Finances se tiendra exceptionnellement le mercredi 5 mars à 14 heures 30 au siège de la C.M.F.

Il décide également qu'une réunion aura lieu le jeudi 6 mars 1980 à 14 heures 30, pour faire le point sur les derniers détails de notre Assemblée Générale.

Au cours de la séance du Conseil du 19 janvier, diverses questions ont été mises à l'étude, dont le prix de la cotisation confédérale et de l'abonnement au journal pour 1981.

Une partie très importante de la séance a été réservée à la notation des épreuves d'Education Musicale des Examens Fédéraux.

Il a été aussi demandé à tous de veiller à ce que les épreuves imposées par la Confédération Musicale de France soient effectivement données aux candidats.

Il a été décidé que les Commissions, comme en 1979, se réunissent à Toucy ainsi que le Conseil d'Administration. La date retenue est le 4 novembre 1980.

Hier, 6 mars, s'est réuni au siège de la Confédération Musicale de France, le Conseil d'Ad-

ministration précédant l'ouverture de la 79^e Assemblée Générale.

Les décisions administratives importantes ont été rappelées concernant les cotisations pour 1981, le prix de l'abonnement au journal et le prix du livret d'identité.

En ce qui concerne le livret d'identité, si une Société a plusieurs sections dont chacune peut être appelée à se présenter dans un concours, il faut autant de livrets d'identité que de sections. Cependant, la Société ne compte que pour une dans le calcul de la cotisation.

Des progrès ont été enregistrés dans le paiement des cotisations pour 1979.

Pour 1980, à ce jour, toutes les Fédérations n'ont pas réglé leurs cotisations et nous espérons que cela va être fait par les Délégués, à l'occasion de leur venue à l'Assemblée.

Nous n'avons pas, cette année, menacé de l'application de l'article 10 du règlement Intérieur. Nous comptons donc sur vous pour que cette partie essentielle des ressources de la Confédération lui soit assurée.



Les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe (Luxembourg)

Démarches du Président

Notre Président a accompli au cours de l'année 1979, des démarches importantes auprès de nos Ministères de tutelle, auprès de personnalités d'Associations pour obtenir en faveur de la Confédération Musicale de France, une aide précieuse sur le plan culturel et financier.

Il a rencontré nos deux Ministres : M. Jean-Philippe Lecat pour la Culture et la Communication, M. Jean-Pierre Soisson pour la Jeunesse et les Sports, Mme Du Saillant, Conseiller Technique auprès de M. Jean-Philippe Lecat, M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse.

Il a effectué de nombreux voyages dans nos Fédérations, lors de Congrès et de Concours. Il est allé à l'étranger où il a noué des relations amicales.

Nous avons aujourd'hui la grande joie d'accueillir son Excellence, l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, le Président et le Secrétaire Général de

l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg, et ce soir, nous applaudirons, sous la présidence effective de son Excellence, M. André Philippe, un magnifique concert qui sera donné dans le cadre des accords culturels Franco-Luxembourgeois, par l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale.

Lors de voyages lointains que M. Ameller a effectués comme Membre individuel du Comité International de la Musique (UNESCO), il a procédé à des enquêtes sur la composition des Sociétés de Musique, l'importance de leurs prestations, les œuvres le plus communément jouées, la composition des formations, etc.

Il fait connaître notre Association et ce rayonnement est important pour la grande famille des Musiciens Populaires.

Le Président effectue aussi des démarches pour obtenir un crédit F.I.C., afin d'équiper le plus grand nombre possible de formations « juniors » régionales en gros instruments de musique.

Durant cette année 1979, il s'est avéré difficile d'obtenir ces crédits, mais notre demande est en

cours d'examen et aura une heureuse issue, nous l'espérons, en 1980.

Le Président Ameller est aussi celui qui organise le Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France, effectue toutes les démarches au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il écrit des déclarations, prépare les salles, s'enquiert d'avoir des accompagnateurs de valeur pour participer aux différentes épreuves. Avec sa grande compétence, il donne à ce Concours un niveau plus élevé chaque année.

Nous voudrions rappeler que le 15 mars 1979, dans cette maison de la S.A.C.E.M. où nous sommes réunis aujourd'hui, le Président Ameller a été décoré par le Maître Georges Auric, de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Nous avons tous senti avec fierté et émotion, cette haute distinction décernée à notre Président.

C'est durant cette année 1979 que le Président Ameller a rencontré M. de Rincqseng, Président Directeur Général de la Com-

● Suite page 6

Appel des délégués

Etaient présentes ou représentées les fédérations suivantes :

AISNE : MM. Roger THIRAUT et André DAVID.

ALPES-MARITIMES : M. Jean MATHON.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. Félix SAPPEL.

CHORALES D'ALSACE : MM. Joseph MULLER et Pierre MOSER.

MUSIQUE D'ALSACE : M. Eugène SCHUTTER.

ANIQU - LOIRE-ATLANTIQUE : MM. René BOIVIN et Henri FORGET.

ARDENNES : M. Jean PIHET.

AUBE et HAUTE-MARNE : MM. Maurice FAILLENOT et Denis BORNOT.

AUVERGNE : M. Ernest FILLATRAUD.

BOUCHES-DU-RHONE : M. Joseph CHAPPE et M. COURTIAL.

BRETAGNE : MM. Georges GALINIER, BEZIE, Mme CARADO.

REGION DE BRIOUDE : M. Robert ESTIC, excusé, représenté par M. André AMELLER.

CENTRE : MM. André RELIN, Jean JULIEN, Jean FONTA, Philippe MURAT.

CHAMPAGNE et MEUSE : MM. Claude TANGUY et Gabriel GILLAIN.

CHARENTE : M. Henri MAZEAU.

COTE-D'OR : MM. André AMELLER, René WIDIEZ, Pierre ROCHE, Michel PANSIOT.

DAUPHINOISE : M. Louis LEVRANGI.

FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT : M. Daniel ZEMP.

GERS : M. André DELTOUR.

HAUTE-GARONNE : M. EYCHELLE.

HAUTES-PYRENEES : MM. Louis GACHASSIN et CAZALA.

HAUTE-VIENNE : MM. Jacques de CHALAIN et Marcel DELASSIS.

ILE-DE-FRANCE : MM. Guy MEISSONIER, Gilbert LOUET, Jean MASSUCHETTI.

INDRE : M. Jean H. GAULTIER.

INDRE-ET-LOIRE : MM. Jean FROIDEFOND, Marceau BOUTET, Michel DELGIUDICE, Henry GAUME.

LOIRE et HAUTE-LOIRE : M. Eugène SABY.

MIDI : MM. André SARZI, René PORTES, Lucien MIECHAMP.

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Raymond LAFOND, Marcel SCHNEIDER.

NORD et PAS-DE-CALAIS : MM. Emile WATTEAU, Jean-Marie VANHOUSE, Florent LEMIRE, Robert LESTAVEL.

NORMANDIE : MM. André PETIT et OUVRIER.

ORLEANNAIS - BERRY : MM. René CIMETIERRE, Henry PETIT.

OUEST : MM. Robert DHUMEAU, LABBE, SAUZEDE, ALLARD, REVOLTE, JULLIEN.

PICARDIE : MM. Charles JAY, Michel BRISSE, POURCHELLE.

SAONE-ET-LOIRE : MM. Georges SAVEY, DECHAVANNE.

SARTHE et MAYENNE : M. Daniel HUREAU.

SEINE-ET-MARNE : M. NEURANTER.

SUD-EST : MM. Maurice ADAM, André VETTARD, Marius BUTTARD, Alex NICQUE.

SUD-OUEST : MM. Henri CIRAN, Lucien ELIE.

VAR : MM. Henri SICARD, Henri MARZO, Edmond AIGUIER, GUDET.

VAUCLUSE : MM. André TRINQUIER, Grégoire METAXIAN.

VOSGES : MM. Jean PETIT, Daniel CHOPINEZ.

YONNE : MM. DRUGE, BRUN.

GUADELOUPE : M. Norbert MADO.

ACCORDEONISTES DU HAUT-RHIN : M. Francis BUCHER.

Etaient absentes et non représentées les fédérations ci-après : MANDOLINES D'ALSACE, CORSE, OISE, TARN, TARN-ET-GARONNE.

M. Albert Ehrmann, Président d'Honneur de la C.M.F. et Président de la C.I.S.P.M., a pris part à tous les travaux.

M. Jules SEMLER-COLLERY, Président d'Honneur de la C.M.F. est venu quelques instants le vendredi, en fin d'après-midi.

M. Gabriel ROLANDO, Vice-Président Honoraire de la C.M.F., a assisté à l'intégralité des travaux.

MM. Albert ATTYASSE et Armand FROMENTAL, Vice-Présidents honoraires de la C.M.F., étaient absents et excusés.



Une vue de la salle pendant l'audition du Quintette de Cuivres J.-B. Arban. Au premier rang, on reconnaît, de gauche à droite : M. Albert Ehrmann, M. Eveno, Mme Isabelle du Saillant, M. Jacques Charpentier, Mme Ameller, Mme Burelli et le Président Ameller

Rapport moral

● Suite de la page 5

pagne l'Europe, pour que soient facilités les règlements des sinistres de nos Sociétés. Je reviendrai sur ces questions d'assurances au cours de cet exposé.

Le Président Ameller a effectué des visites au Centre de Toucy pour surveiller les travaux d'aménagement du Foyer de la Danse.

Le Président est à Paris, au siège, chaque fin de semaine, en général dès le vendredi, le lundi et parfois le mardi. Il s'y tient au courant de toutes les questions administratives, financières, de toute la correspondance que nous recevons des Fédérations, des Sociétés. Il répond à tous, ne manque jamais d'adresser des paroles d'encouragement, de sympathie, en un mot d'amitié sincère à tous.

A la Confédération Musicale de France, nous avons eu, à la fin de l'année, la visite de M. Norbert Mado, Président de notre Fédération de la Guadeloupe, accompagné du Maire et Conseiller Général de Baie Mahault, et de deux autres amis, également de la Guadeloupe.

Le Président Ameller a improvisé pour eux une petite réception familiale et leur a remis une médaille d'argent de la Confédération, car leur enthousiasme pour notre action confédérale est digne d'être retenu.

Je remercie donc aussi — je le ferai encore à la fin de mon exposé — M. Ameller pour l'ambiance extraordinaire qu'il a su créer à la C.M.F.

Rapidement, je vais dire un mot concernant l'incorporation des jeunes dans les Musiques Militaires.

Nous avons à plusieurs reprises, donné des directives dans le journal de la Confédération. Nous demandons à tous de bien vouloir s'y reporter.

M. Savey, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Saône-et-Loire, a quant à lui, fait une étude concernant le brevet d'aptitudes musicales militaires que nous avons publié, ainsi que le modèle de la fiche d'incorporation, dans le journal de février 1980.

Je vais parler du fichier brièvement. Trop de Fédérations n'ont pas encore établi le fichier national. Je sais cependant que nombreux sont ceux qui nous l'ont enfin adressé depuis le début de février. M. le Président de la Commission d'Administration Générale vous entretiendra plus en détail de l'importance que revêt ce fichier pour les relations de la Confédération Musicale de France.

Jusqu'à la fin de cette année 1979, le journal de la C.M.F. était imprimé à Dieppe, à l'Imprimerie de la Vigie.

Devant le nombre croissant de difficultés dans la parution de notre mensuel, soit à cause de grèves du secteur postal ou du secteur de la S.N.C.F., le Président avait fait à la réunion du Conseil d'Administration du 27 octobre 1979 à Toucy, des démarches qu'il avait effectuées pour que notre journal soit maintenant imprimé à Paris, à l'Imprimerie des Marchés de France, très peu éloignée du siège de la Confédération.

Les Membres du Conseil d'Administration ont approuvé le projet présenté par notre Président et vous savez que depuis le mois de janvier 1980, votre journal est conçu sous une forme nouvelle, qu'on peut y lire des articles tels que des études des instruments de l'Harmonie et nous avons eu à la Confédération des échos très favorables de cette nouvelle conception de notre publication. Le Président de la Commission du Journal vous l'exposera avec beaucoup plus de détails.

ASSURANCES

Je voudrais vous indiquer quel a été le bilan des assurances pour 1979.

Accidents matériels : il y a eu 100 dossiers. 73 ont été réglés. 27 sont encore en cours de règlement.

Il n'en va pas de même pour les accidents corporels toujours plus longs et pour lesquels il manque souvent les pièces indispensables.

Nous avons ouvert 43 dossiers. 5 ont été réglés. 38 sont en cours de règlement, ce qui fait un total de 143 dossiers ouverts en 1979 et 78 dossiers réglés.

Les règlements aboutiraient beaucoup plus vite si nous recevions les pièces indispensables réclamées par l'Assurance.

Afin de faciliter les déclarations et éviter des correspondances longues et parfois imprécises, nous avons mis au point un modèle de déclaration que nous trouverez dans vos dossiers respectifs.

Nous espérons que ce sera une aide certaine pour tous et pour le Bureau Administratif.

M. Henri De Roince, Directeur à la Compagnie l'Europe, sera ici cet après-midi. Il vous parlera de notre contrat et répondra avec plaisir aux questions que vous voudrez bien lui poser.

De nombreuses Fédérations ont organisé des Concours et presque toutes des Congrès et Festivals.

Pour 1980, une centaine de manifestations sont déjà programmées, dont le Concours International de la Lyre d'Or de Vichy auquel participera cette année l'Harmonie Municipale du Havre de notre Fédération de Normandie, dirigée par M. Claude Ducugis.

Nous souhaitons vivement qu'elle remporte la Lyre d'Or.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence a eu en 1979 un niveau bien meilleur que celui de 1978.

Les résultats en ont été publiés dans le journal du mois de juillet.

Il aura lieu cette année, après demain dimanche 9 mars, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Le Président André Ameller proclamera les résultats vers 12 heures à l'issue des épreuves. Des professeurs éminents font partie du Jury.

RECOMPENSES

Nous avons cette année distribué des récompenses au sein des Fédérations :

- 1 290 Médailles de Bronze ;
- 1 211 Médailles d'Argent ;
- 867 Médailles d'Or ;
- 74 Médailles Chef Bronze ;
- 107 Médailles Chef Argent ;
- 81 Médailles Chef Or ;
- 334 Vétérans ;
- 407 Vétérans avec Etoile ;
- 270 Vétérans avec Palmes ;
- 32 Plaquettes du Cinquantenaire ;
- 43 Plaquettes du Centenaire ;
- 8 Médailles Gouvernementales.

Nous avons appris qu'une hausse considérable sur le prix des médailles va être appliquée et nous ne saurions trop recommander aux Fédérations d'effectuer des commandes globales le plus rapidement possible, pour ne pas subir les hausses futures qui seront très importantes.

Nous sommes réunis aujourd'hui à la S.A.C.E.M. dans un très beau cadre, et tout a été mis à notre disposition avec la plus grande gentillesse.

Le Président Ameller a fait de nombreuses visites à la SACEM, afin d'améliorer nos relations et d'obtenir des bourses pour nos stagiaires, auprès de M. Patrick Renault.

Toutes ces démarches ont abouti à la belle réunion d'aujourd'hui et je voudrais dire au Président de la Société des Auteurs, M. Gérard Calvi, à M. Jean-Loup Tournier, son Directeur Général, toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Nous associons également à ces remerciements chaleureux, M. Claude A. Leduc, Vice-Président de la S.A.C.E.M., dont l'intérêt pour notre action est bien connu.

EXAMENS FEDERAUX

Nous avons présenté, cette année, 52 795 élèves aux Examens Fédéraux de la Confédération.

Au sujet des Examens Fédéraux, je voudrais demander à tous de bien respecter les épreuves de la Confédération Musicale de France.

Ces épreuves sont élaborées par la Commission Artistique et elles sont rédigées avec beaucoup de soin.

D'autre part, c'est une question d'honnêteté vis-à-vis du Ministère de la Culture et de la Communication qui accorde une subvention pour ces Examens, que de s'en tenir strictement aux textes publiés par la Confédération Musicale de France.

Nous comptons en 1980 sur la vigilance de tous les Présidents de Fédérations pour faire observer le respect des textes d'Examens.

Je voudrais vous parler maintenant de l'organisation de notre Congrès.

La S.A.C.E.M., comme je vous l'ai dit, a mis à notre disposition le bel Auditorium Ravel-Debussy où nous sommes réunis, ainsi que son Hall d'Honneur, le parking, les salons du troisième étage et sa cafétéria.

Le cadre, comme vous le voyez est prestigieux et le personnel de la S.A.C.E.M nous a aidé à réaliser notre Assemblée avec compétence, dévouement et extrême gentillesse.

M. Jean-Philippe Lecat, notre aimable Ministre de la Culture et de la Communication, a espéré jusqu'au dernier moment être des nôtres, mais il en a été empêché par son départ dans les émirats du golfe Persique, où il accompagne M. le Président de la République.

C'est M. Eveno, Directeur de son cabinet, que le Ministre délègue à sa place pour nous apporter un message d'encouragement.

M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, sera parmi nous, ainsi que Mme Isabelle Du Saillant, Conseiller Technique auprès de M. Jean-Philippe Lecat, Mme Blanche Leduc, Présidente de l'I.S.M.E., Mme Simone Du Breuil, Présidente de la FNAPED, M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique, M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité national de la Musique, M. Albert Ehrmann, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique.

Nos hôtes, le Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M., Gérard Calvi et M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général, M. Léonard et tous ses collaborateurs, et enfin son Excellence, l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, André Philippe, entouré de MM. Diederich et Schumacher, respectivement Président et Secrétaire de l'Union Luxembourgeoise, Grand Duc Adolphe, nous font l'honneur d'être ici.

Ce soir, vous aurez le grand plaisir d'entendre un concert sur lequel je reviendrai plus loin, donné par l'Harmonie de Dudelange (Luxembourg).

Nous aurons à la fin de cette matinée, ce soir vers 17 heures 30 et demain à 12 heures, la grande joie d'applaudir respectivement le Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban, le Quatuor de Clarinettes de Paris et l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F.

Ce soir, vers 18 heures 15, un apéritif sera offert à diverses personnalités.

Nous dînerons sur place et à 20 heures 30, nous nous rendrons à la Salle des Sports, Arts et Spectacles, de Neully, 167 avenue Charles-de-Gaulle.

C'est à la grande amabilité de M. Achille Perretti, Maire de

Neully et son Conseil Municipal, ainsi que de M. Isaac, Directeur de la Salle, que nous avons le privilège de pouvoir vous offrir ce concert. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour la générosité avec laquelle ils nous ont permis d'organiser cette très belle prestation, dans le cadre des accords culturels Franco-Luxembourgeois.

Le concert sera présidé par son Excellence, M. André Philippe, Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, et sera interprété, comme je l'ai déjà indiqué, par l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale, sous la Direction de son Chef, M. François Tomasini.

Demain auront lieu les élections pour renouveler les Membres sortants du Conseil d'Administration qui sont MM. Deltour, Reijn, Thirault, Villatte et Zemp.

Ensuite, nous procéderons au vote pour le renouvellement des Membres de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage et de la Commission de Vérification des Comptes.

Après la proclamation des résultats du vote, le Conseil d'Administration se réunira pour élire son Bureau et les Membres de ses six Commissions.

Je ne vous rappellerai jamais assez qu'il faut nous aider pour mieux vous servir sans perte de temps. Si vous le voulez, c'est très simple ! Reportez-vous à tous les conseils que nous vous prodignons par la voie du journal et par la voie des circulaires.

Nous ne sommes pas nombreux à travailler pour vous au Bureau Administratif du Siège et nous désirons qu'à chacune de nos réunions vous puissiez nous faire part de votre satisfaction, dont vous aurez été les meilleurs artisans.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements au Personnel Administratif de la C.M.F. placé sous la responsabilité et la haute compétence de Mme Burelli.

Il fournit tout un travail irréprochable et de qualité, mais si au 121, rue La Fayette, l'activité est toujours débordante, l'ambiance est excellente et amicale et nous y sommes tous toujours très bien accueillis.

Je pense que la meilleure façon de leur prouver notre gratitude serait de les aider en leur simplifiant leur tâche. Cela est vraiment possible et indispensable !

La C.M.F. a un rôle prédominant dans l'activité musicale de notre pays. Nous devons tous travailler pour ce rayonnement, particulièrement en recherchant toujours une qualité plus intense, aussi bien dans l'enseignement que nous donnons à nos jeunes, que dans le choix des répertoires de nos auditions. Même nos petites Sociétés doivent penser que la simplicité n'exclut pas la qualité !

Plus nous nous orienterons dans cette voie, plus nos Sociétés seront respectées et plus elles rempliront leur mission sociale et culturelle. -



M. Henri Ciran reçoit des mains de M. Diederich, Président de l'Union Grand-Duc Adolphe la Médaille Spéciale de l'Union Grand-Duc Adolphe

Rapport financier

Puis M. André Deltour, Trésorier National, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers commenta la situation financière de la Confédération. Il s'attacha tout particulièrement à bien faire comprendre aux délégués la gestion du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,
Mes Chers Amis,

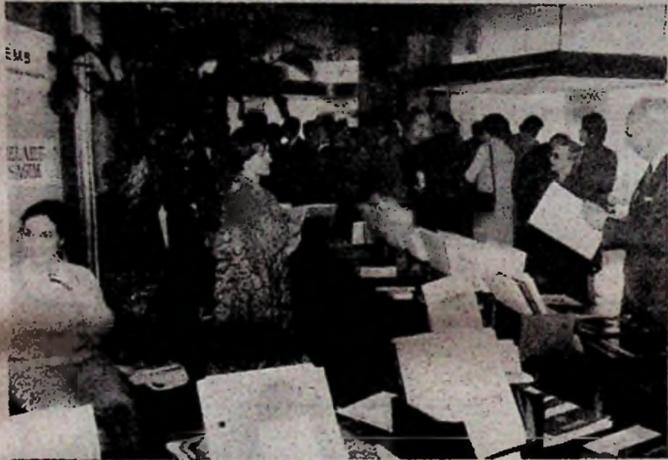
C'est avec beaucoup d'émotion, qu'après mon absence assez longue à la suite de l'opération que j'ai subie, je vous présente aujourd'hui le rapport financier de notre Confédération Musicale de France.

Je tiens à vous remercier tous des vœux chaleureux que vous avez formés pour ma guérison : ils ont été exaucés. Merci à tous !

L'année 1979 est une année très importante pour la Gestion de la Confédération. En effet, nous avons doté notre Centre National de Promotion Musicale

Lors de la dernière réunion de la Commission des Finances, à laquelle je n'avais malheureusement pas pu assister mais que M. Adam, Trésorier-Adjoint à présidée à ma place, M. Miechamp, membre de cette Commission, a fait une excellente proposition que nous avons mise en application, à savoir que l'on vous donnerait un condensé des Comptes de Fonctionnement et de Résultats tels qu'ils nous sont imposés par les Administrations.

Vous avez cet imprimé dans vos dossiers, vous pouvez vous rendre compte que, grâce aux démarches incessantes du Président Ameller, nos subventions ont permis d'avoir une différence à notre profit, qui couvrira au



Le Président Ameller pris sur le vif durant sa visite de l'exposition

Albert Ehrmann de Toucy d'un magnifique Foyer de la Danse où nous pourrions accueillir des Stages qui nous sont demandés avec insistance, tant pour la danse classique que pour les majorettes de nos Sociétés.

Cette réalisation, qui augmente la valeur de notre bien à Toucy, a demandé une prudence financière dont vous ne douterez pas. En effet, une subvention nous a été attribuée, que nous n'avons pas encore reçue, et les entrepreneurs ne peuvent pas éternellement attendre.

Nous avons doté le Centre de matériel, nous avons notre propre linge de maison. Nos employés de collectivité travaillent en permanence au Centre pour s'occuper de laver le linge, de le repasser, de l'entretenir, alors qu'auparavant nous faisons appel à une maison de location.

Grâce aux démarches de notre Président auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle pour financer l'achat d'un Cargobus de marque Peugeot destiné au transport des participants à nos stages de la gare de La Roche-Migennes au Centre de Toucy.

Cette année, nous avons constaté que les Cotisations Confédérales avaient été relativement bien réglées. Il faut que ce soit la même chose pour 1980, et j'espère qu'au Congrès, beaucoup d'entre vous vont s'acquitter de cette formalité. En effet, comment voulez-vous que la Confédération puisse ordonnancer son budget si elle n'a pas, au début de l'Exercice, la disposition de ce qui est l'une de ses principales ressources !

Nous vous demandons très peu, au regard aux services qui sont rendus.

bilan les provisions relatives aux aménagements dont je vous ai entretenus au début de mon exposé.

Mon ami Relin, Président de la Commission de Toucy, vous dira dans son rapport tout ce que vous devez savoir sur notre Centre, mais personnellement, je vous adjure de faire un effort pour envoyer des stagiaires et permettre à cet Etablissement de Prestige de la Confédération Musicale de France, non pas de faire des bénéfices, mais au moins de couvrir les achats de denrées et matières, les salaires du personnel avec les charges, les indemnités remises aux pro-

fesseurs et les transports de tous ceux qui participent à nos stages.

Je veux vous signaler aussi, et c'est très important, que les Services de la S.N.C.F. nous accordent dorénavant le bénéfice des fichets de réduction de 20 % sur les transports ferroviaires pour nos stagiaires.

Au siège, à Paris, nous avons transformé le courant électrique en 220 volts, ce qui nous a permis d'équiper nos locaux avec du matériel moderne permettant de mieux vous servir.

Nous avons renouvelé les Livrets d'Identité Fédérale, prévu un stock important de médailles avant que l'augmentation soit devenue effective.

Les charges sociales, vous le savez, sont très lourdes et grèvent d'une façon importante le coût du personnel. Il est cependant difficile de réduire ce personnel, principalement au Bureau Administratif de Paris, où il ne compte pas son temps ni sa peine.

Je n'ai pas besoin de vous dire que notre Gestion 1979 a été saine, bien équilibrée, et je veux remercier le Président Ameller, qui supervise chaque semaine les travaux effectués, signe tous les chèques des dépenses, de même que les remises en banque, M. Maurice Adam, notre Trésorier National Adjoint, qui m'a remplacé pendant ma maladie avec compétence et dévouement, et nos deux amis, membres de la Commission des Finances, M. Louis Gachassin et M. Lucien Miechamp.

M. Gachassin a effectué une étude approfondie et remarquable de Gestion Financière que nous avons adaptée à la forme administrative obligatoire que doit revêtir la présentation de nos comptes.

Son travail a été une aide précieuse tant pour moi que pour le personnel de la Confédération qui effectue la présentation des documents.

Quant à M. Miechamp, je vous l'ai signalé au début de mon rapport, il nous a fourni un modèle de présentation condensée des comptes que vous apprécierez pour sa clarté et sa précision.

Je veux aussi remercier le personnel du Bureau Administratif qui m'a aidé dans les travaux matériels avec beaucoup de gentillesse et de dévouement.

Monsieur le Président, mes Chers Collègues, mes Chers Amis, nous souhaitons vous apporter plus encore de satisfactions en 1980, et je vous présente à tous mes plus vifs remerciements et toute ma gratitude pour l'aide morale et la confiance que vous m'avez témoignées.

Rapport de la commission de vérification des comptes

M. Eugène Saby, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de Loire et Haute-Loire présente ensuite le Rapport de la Commission

de Vérification des Comptes et c'est à l'unanimité que les délégués présents donnèrent quitus de la gestion financière au Trésorier de la Confédération.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de l'Assemblée Générale des 9 et 10 mars 1979, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'année 1979, pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Notre Commission s'est livrée à un travail de vérifications extrêmement rigoureux, la comptabilité et les documents comptables ayant été mis à notre entière disposition.

Les modifications intervenues au plan comptable lors du précédent exercice, ont été encore améliorées et nous devons féliciter M. Deltour, Trésorier de la Con-

fédération, pour ses initiatives propres à présenter des comptes extrêmement clairs et qui font une compatibilité détaillée correspondant parfaitement bien au volume des écritures.

Nos compliments iront également à Mme Burelli dont la compétence est indéniable et nous devons souligner tout le soin qu'elle apporte à la tenue des livres comptables, avec le concours de ses collaboratrices.

A travers ces compliments, nous comprenons que nous n'avons aucune critique à émettre et que nous ne pouvons que vous rassurer sur la gestion financière de votre Confédération.

Toutefois, vous nous permettez de retenir votre attention sur les résultats d'exploitation du



Une ambiance détendue a régné durant les travaux... De gauche à droite, Mme du Breuil, Présidente de la FNAPEC, Vice-Présidente du Comité National de la Musique ; M. Claude A. Leduc, Président du Comité National de la Musique, Président de la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique, Vice-Président de la SACEM ; M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique ; M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la Sacem ; Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'ISME, Vice-Présidente du Comité National de la Musique

Rapport de la commission du Journal

Ce fut ensuite autour de M. Ciran, Président de la Commission du Journal, Vice-Président de la Confédération et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest de donner des informations précises aux délégués sur le journal de la C.M.F. Il expliqua pourquoi le journal n'est plus imprimé à Dieppe et pourquoi il avait été rénové, tant dans sa forme que dans son contenu. Cette nouvelle présentation a fait l'unanimité des délégués présents, et tous ont adressé des félicitations chaleureuses pour le journal « nouveau-style » de la C.M.F.

En 1979, notre Journal a été souvent perturbé par des grèves inopinées de la S.N.C.F. et de l'Administration des Postes et Télécommunications.

En effet, il était imprimé à Dieppe. Il en résultait des retards importants dans sa transmission et un préjudice pour certains de nos lecteurs.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 octobre 1979 à Toucy, a décidé, à la suite d'une étude présentée par le Président Ameller, de faire imprimer notre Journal de la C.M.F. par l'imprimerie des Marchés de France, 44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.

Depuis janvier 1980, le Journal est édité aux Marchés de France à la grande satisfaction de tous ! Meilleur papier, meilleure impression, présentation nouvelle plus attrayante, articles nouveaux, éditorial du Président, articles écrits par de grands spécialistes et concernant les principaux instruments de l'Harmonie, articles généraux de haute portée et enfin, dans les pages réservées aux Sociétés, les articles insérés sont bien faits, sérieux dans leur contenu.

Les petites annonces sont mises bien en évidence, les manifestations aussi.

Nous publions, avec l'accord des Editions Van de Velde, l'Histoire de la Musique en bandes dessinées.

Enfin, nous cherchons à ce que ce Journal, « votre Journal », vous plaise, plaise à de nombreux lecteurs individuels et que l'on attende avec impatience les numéros à venir.

Nous avons fait le nécessaire pour que le numéro de mars soit dans votre dossier de Congrès et vous pourrez constater que tous les efforts que j'ai brièvement évoqués sont concrétisés et nous recevons journellement des critiques extrêmement favorables des lecteurs.

Malheureusement et cela est indépendant de notre volonté, les grèves dans les secteurs de tris postaux gênent gravement la distribution de notre publication.

Nous ferons toujours mieux pour que la Confédération Musicale de France connaisse une diffusion de notre Journal, digne de son grand renom.

Centre de Toucy. Le déficit enregistré s'il devait se renouveler, risquerait de mettre en péril votre trésorerie et il convient dès à présent de prendre des mesures que nous qualifions d'indispensables.

Le Centre de Toucy, lui-même, n'est pas mis en cause, de même que le personnel qui a pour mission de le gérer. Les causes profondes sont dues à l'insuffisance d'occupation et il serait souhaitable que l'ensemble des Fédérations s'attache à organiser des stages plus nombreux.

Peut-être serait-il bon par ailleurs de rechercher d'éventuels occupants, même si ceux-ci n'appartenaient pas au monde de la musique.

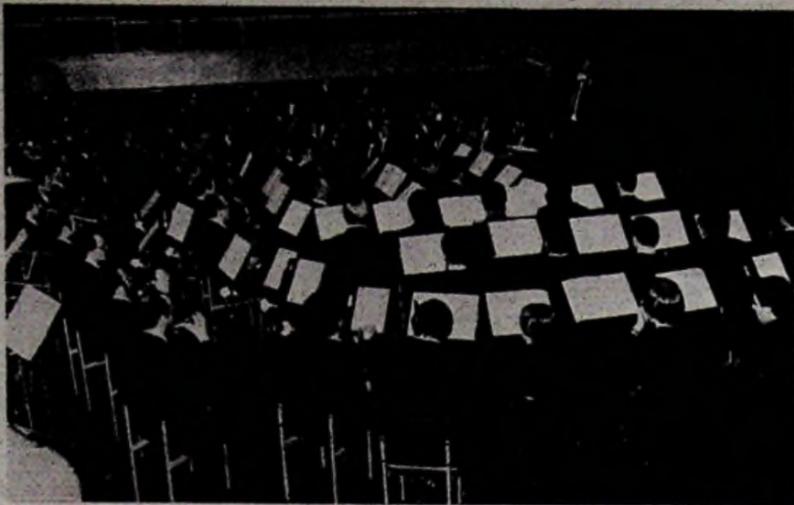
La survie du Centre de Toucy dépend donc de nouvelles ressources et il conviendrait par ailleurs que la Commission des Finances se penche plus particulièrement sur cet important problème en établissant un budget prévisionnel très rigoureux.

En terminant, nous voulons ajouter que ce rapport devrait être présenté par M. Attyasse, lequel en raison de son état de santé n'a pu venir parmi nous aujourd'hui.

Bien qu'ayant subi une grave opération en novembre dernier, M. Attyasse a participé aux travaux de la Commission des Comptes. Il mérite d'être félicité et nous regrettons son absence, d'autant qu'aujourd'hui marque son 80^e anniversaire !

● Suite page 9

Les ensembles qui se sont produits au Congrès



L'Harmonie de Dudelange pendant le concert



Le Quatuor de Clarinettes de Paris



Le Quintette de Cuivres I.-B. Arban



L'Orchestre à Plectres de la S.N.C.F.

● L'Harmonie de Dudelange (Grand Duché du Luxembourg). — Certes, une belle formation homogène, dont nous avons apprécié surtout les cuivres clairs, les basses en général et la percussion. Lourd programme, peut-être un peu long, surtout que la seconde partie était loin de valoir la première !

Brillante est l'Ouverture de Chostakovitch et dans les Scènes du Louvre, l'excellent musicien Dello Joio a démontré ses grandes qualités d'orchestrateur ; fouillée cette Musique est moins descriptive que sensible et fut très appréciée par le nombreux auditoire de qualité. Othello, Portrait Symphonique de Reed, est bien équilibré et les accents dramatiques sont mis en valeur par une orchestration rutilante ou sombre à souhait. Le Concertino de Williams n'apportait pas grand chose à cette première partie : à noter : les bons éléments de ce pupitre de percussions, riche et de qualité. La seconde partie, musique souvent pauvre et même affligeante, sans accents, fut désespérément et trop souvent dans une même tonalité. Non, je pense que l'auditoire méritait mieux, d'autant que ces œuvres ont besoin de solistes brillants. Ceux-ci, en général, furent de qualité : flûte, hautbois, clarinette, cor anglais, trompette, trombone et bien sûr, les percussionnistes. Un seul point noir, le saxophoniste au style bien terre et incertain.

Pourquoi ne pas avoir inscrit au programme une œuvre d'un Compositeur français et luxembourgeois ?

Le Chef, François Tommasini, est un très bon musicien, aux gestes précis et qui a su

donner le relief nécessaire aux œuvres les plus délicates et difficiles, mais nous souhaiterions qu'il ne cède pas à la facilité d'œuvres indignes d'une aussi belle formation.

Un Auditeur.

● Le Quatuor de Clarinettes de Paris. — Habiles ces quatre remarquables clarinettes qui nous ont régales d'un beau Concert. Appartenant à la célèbre Phalange « La Musique des Gardiens de la Paix de Paris », ils savent trouver, malgré leurs nombreuses occupations, l'occasion de travailler un répertoire baroque intéressant, d'autant que des œuvres contemporaines de qualité figuraient à ce beau programme.

Jeff Maes, dont les « Quatre contrastes » mettent en valeur la petite clarinette La, Si b et la clarinette basse, la « Petite suite » de Klaus Jungk pièce inspirée du jazz, l'est bien faiblement il faut le reconnaître, mais apporte un jeu de sonorité particulière et agréable, enfin la « Suite » de Haendel, avec le cor de basset, est belle et a été pour tous une découverte.

Merci à ces artistes qui ont pris sur leur temps pour être agréables à tous et ils y ont réussi !

Un auditeur.

● L'Orchestre à Plectres de la SNCF. — Il était logique que lors de ce Congrès de la Confédération Musicale de France, un Ensemble d'Amateurs s'y fasse entendre.

Avec l'Orchestre à Plectres de la SNCF, tous furent comblés : un programme agréable

Le courrier des lecteurs

apportait une détente à tous après ces journées sérieuses et chargées. Pour ma part, j'ai apprécié particulièrement le « Moment Musical » de Schubert et « Le Manège » de Paul Bonneau, parfaitement adaptés aux Plectres, le « Pizzicato » de Délibes. Les œuvres de Dagosto et Duclos, inscrites au programme ont plu à tous. Bonne idée que ces vents discrets qui soutiennent l'Ensemble et bravo ! pour ces basses précises et toujours justes, très applaudies par tous. Le Président, comme pour tous les Ensembles en général, avait tenu à exprimer sa gratitude en son nom et au nom de toutes nos Fédérations.

Un auditeur.

● Le Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban. — Cinq jeunes ayant la foi et qui l'ont prouvé dans leurs interprétations variées et combien plaisantes.

Musiciens de qualité, issus de formations musicales amateurs, appartenant à des Fédérations diverses et qui se sont retrouvés, lors de leurs études, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où tous obtinrent la récompense suprême.

Que ce soit dans les œuvres de Tylman Susato ou de

Morlay Calvert, la justesse et la précision étaient de rigueur ; la Fugue en Fa mineur de Jean-Sébastien Bach, très sobrement traitée par l'arrangeur et qui sonne parfaitement, fut particulièrement appréciée.

« Le Carnaval de Venise », pochade admirablement traitée, qui mit en valeur chacun des artistes dont la virtuosité a été appréciée, surtout celle d'un tubiste éblouissant ! « Arlequinade » d'André Ameller est composée de petites pièces bien traitées, de styles différents et qui ont plu à tous.

Les artistes furent vivement applaudis par un auditoire connaisseur et ravi.

Un auditeur.

● Sur la dictée musicale. — Il arrive, de temps à autre, que soit mise en cause l'utilité de la dictée musicale. C'est revenir là, à une vieille querelle qui, de nos jours, n'a plus aucune raison d'être.

La pratique de la musique passe obligatoirement par l'étude des sons. Ignorer ceux-ci en faisant simplement de la lecture parlée c'est courir le risque de rendre infirme, au départ, de jeunes musiciens en les faisant passer à côté de ce que la musique a de plus précieux. Car, comme l'a dit si justement Ernest Ansermet : « La musique est faite de mélodies et d'Harmonies ordonnées par le Rythme dans un certain tempo que les musiciens mettent en lumière avec des sons. »

C'est pourquoi il est nécessaire d'éduquer, dès le début des études, l'oreille des futurs musiciens pour qu'ils puissent,

au moins, appréhender les mélodies qu'ils auront, plus tard, à exécuter sur leur instrument.

Mais, pour qu'ils puissent faire de la dictée faut-il encore les y préparer, la dictée écrite doit être l'aboutissement d'une éducation préalable que l'on peut diviser, grosso modo, en 3 parties.

1) La reconnaissance, par l'oreille, des sons bas et hauts, du conjoint (la gamme) du disjoint (l'accord parfait).

2) L'éducation de l'intonation par le solfège chanté qui peut être basé sur l'apprentissage de petits chants ou comptines.

3) Une certaine connaissance et une certaine pratique du graphisme.

Ce n'est qu'après un certain acquis de ces trois éléments, qui doivent être étudiés à chaque cours, que l'on pourra aborder la dictée écrite.

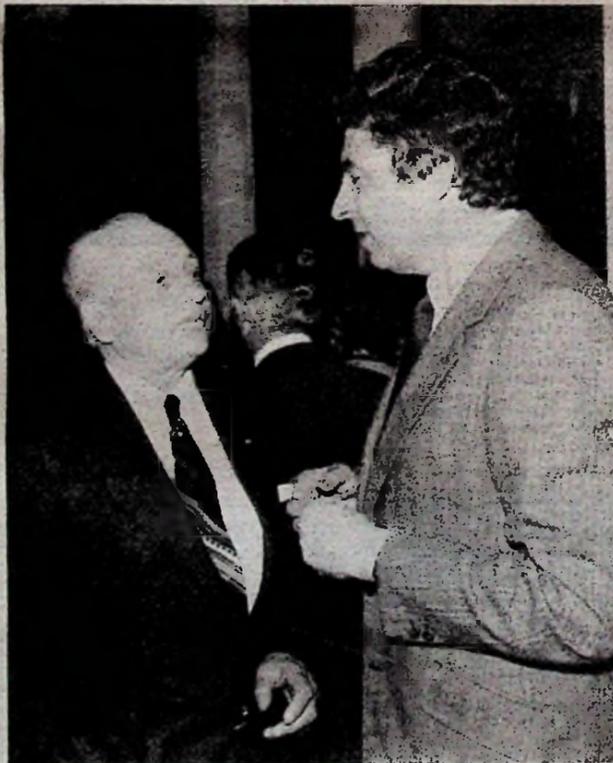
Il est absolument nécessaire, que, dès le début des études de solfège, les élèves prennent conscience que les signes placés sur la portée ne sont pas simplement des Noms, mais de la musique, c'est pourquoi la dictée, comme le chant sont les éléments les plus enrichissants de l'apprentissage de la musique et rendent vivante l'étude du solfège.

« Aimer, c'est regarder ensemble...
le chemin sera plus facile. »
Saint-Exupéry.

Au cours de la 79^e Assemblée générale de la C.M.F.



M. Ameller fait les honneurs de l'exposition à Mme Isabelle Du Saillant et à M. Jacques Charpentier. Ici, ils s'entrelient avec M. Duclos, des Etablissements Boosey and Hawkes



M. Ameller discutant avec M. Jean Loup Tournier lors du vin d'honneur offert par la Confédération

PUBLICATIONS MUSICALES MARITIMES Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

- « EUROPE RAPSODY » vient de paraître pour Symphonique.
- « ALTERNANCES Américano, Latines » pour Trompette et Trombone Solo.
- « SPECIAL FORUM » avec Clarinette Solo ou Saxo Alto ou Violon.
- « ULTIME PRIERE »... « SAX'S CARILLON »
- « NOS RETROUVAILLES » pour 2 ou ensemble de Clarinettes.
- « JEUX EN COULISSES », Trio de Trombones.
- « CANADA » Fantaisie en 3 parties.
- « FRANCOUSKA » Fantaisie Tzigane.
(pour Harmonies, Fanfares et Symphonies).

Concours de la Lyre d'Or de Vichy

LISTE DES ŒUVRES SELECTIONNEES (Œuvres originales pour orchestre d'harmonie)

Œuvre	Nom du compositeur	Nom et adresse de l'éditeur
CROQUIGNOLES (1 ^{re} suite)	André AMELLER	Editions CHOUDENS 38, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS
TRIPTYQUE 51	Roger BOUTRY	Editions Alphonse LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75040 PARIS CEDEX 01
MARCHE BURLESQUE	Gérard CALVI	Editions RADIO-FRANCE 116, avenue du Président Kennedy 75016 PARIS
OUVERTURE POUR UN FESTIVAL	Désiré DONDEYNE	Editions MOLENAAR Industrieweg 23 WORMERVEER (Holland) Vente exclusive en France : Editions Robert MARTIN Boîte Postale 502 71009 MACON CEDEX
MINI SYMPHONIE	Serge LANCEN	Editions MOLENAAR Industrieweg 23 WORMERVEER (Holland)
INTERLUDE SYMPHONIQUE SUR UN THEME BRETON	Jules SEMLER-COLLERY	Editions CHAPPELL 4, rue d'Argençon 75008 PARIS

Conformément au règlement, les sociétés participantes doivent choisir, commander et préparer une des six œuvres indiquées ci-dessus.

Elles doivent préparer également deux autres morceaux de leur choix, agréés par la C.I.S.P.M. L'œuvre à exécuter sera désignée par tirage au sort au moment du concours.

Les titres des morceaux choisis devront être indiqués au Comité d'organisation, au plus tard le 15 mai 1980.

Les sociétés devront être en mesure de communiquer au Jury trois conducteurs des œuvres choisies. Ces conducteurs leur seront restitués après le concours.

NOTA. — Elles devront se procurer aussi le morceau d'ensemble indiqué au règlement : CHORAL extrait de la 1^{re} suite de Croquignoles d'André AMELLER (Editions CHOUDENS).



L'Harmonie Municipale
du HAVRE,
qui représentera
la Confédération Musicale
de France au Concours
de la Lyre d'Or de Vichy

Créée en 1921, l'Harmonie Municipale du Havre — qui prit la suite de l'Harmonie Maritime — eut comme premier chef M. Manière, compositeur renommé.

Elle connut des fortunes diverses et en 1953 se trouvait classée en 1^{re} division, 1^{re} section.

C'est en juin 1966 que Claude Decugis prit la direction de l'Harmonie Municipale. Il entreprit un travail en profondeur en créant l'orchestre Junior, véritable poumon de l'Harmonie. Elle commença son ascension en février 1973 par un concours de reclassement avec un jury composé de MM. Ehrmann, Anne, Pouillot et Petit. Elle est située en division supérieure 1^{re} section.

La machine est lancée : juin 1976, Concours de Doullens, elle accède en Excellence II, juin 1979, Concours d'Orléans, c'est l'Excellence I.

Enfin, les 14 et 15 juin 1980, ce sera le difficile Concours de la Lyre d'Or de Vichy. « Ne vendons pas la peau de l'ours... », mais faisons confiance à Claude Decugis et à ses musiciens, ils sauront faire honneur à la Confédération Musicale de France.

« CROQUIGNOLES »

1^{re} Suite pour Harmonie

André AMELLER

Deux suites ont été composées par André Ameller pour une commande de l'Etat en 1978. Elles ont été écrites à l'intention des Harmonies Juniors, dans un style néo-classique avec, dans l'ensemble, des contrastes autant rythmiques qu'expressifs. Dans cette première Suite qui vient d'être éditée par les Editions Choudens à Paris, une succession de cinq Courtes Pièces : la première « Impromptu » met en valeur les bois et surtout la clarinette, la seconde « Largo » est un choral expressif mettant en valeur les divers groupes de l'harmonie et qui se termine en force ; la « Polka » donnera l'occasion aux xylophonistes de démontrer leur qualité ; en effet, de plus en plus nombreux sont les percussionnistes dans les formations juniors. Ils auront l'occasion de pouvoir s'exprimer dans ces petites pièces : « Tendresse » morceau d'une douceur nostalgique avec des effets d'écho et d'oppositions rythmiques, mais toujours dans l'expression. Enfin, « Joie » est un Scherzo enlevé à 3/8 où les petits cuivres doivent « sonner » aux bois des éléments de virtuosité une Coda brillante. La durée totale de cette 1^{re} Suite est d'environ 11 minutes.

ŒUVRES NOUVELLES

A signaler la parution aux Editions Choudens de la 1^{re} suite « Croquignoles » d'André AMELLER

le Choral extrait de cette suite sera donné comme morceau d'ensemble aux Sociétés participant au Concours International de VICHY LE 15 JUIN.

Manifestations 1980

CONCOURS

26 - 27 avril 30 avril	SAINT-AVOLD (Moselle) MULHOUSE	Concours d'Accordéons 32 ^e Concours de Chant Choral scolaire au Théâtre Municipal de Mulhouse, pour les Etablissements scolaires du Haut-Rhin.	M. Roger WOLFF, 4, rue de Sarrelouis, 57730 MACHEREN. Délai d'inscription : 15 février auprès de J.P. MOSER, Résidence Orange 36, rue Anne-Schoen, 68200 MULHOUSE. Inscription jusqu'au 15 février chez J.L. WEBER, 3, rue de Barr, 67400 SOUFFELWEYERSHEIM.
7 mai	STRASBOURG	32 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Palais des Fêtes de Strasbourg, pour les Etablissements scolaires du Bas-Rhin.	M. WATTEAU, Secrétaire Général F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, Résidence du Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59600 LILLE.
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)	Concours National de Musique sous l'égide de la Confédération Musicale de France	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON.
18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)	Concours National (Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Chorales)	M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. : (4) 444-09-67.
18 mai	NOYON (Oise)	Concours de Musique	M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE. Tél. : (71) 08-30-95.
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)	Concours de Musique réservé aux Harmonies-Fanfares, Fanfares, Batteries-Fanfares	M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Concours National ouvert à toutes les formations	M. Jean NAUDIN, Secrétaire, 14, rue du Vieux-Chêne, LA CHAPPELLE ST-BLAISE, CHEILLE, 37190 AZAY-LE-RIDEAU.
1 ^{er} juin	AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire)	Concours réservé aux Sociétés Fédérées	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
8 juin	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National de Musique - Batteries Fanfares, Fanfares et Harmonies (Centenaire de la Société)	M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Mussyonnaise, rue Nicolas-Pierson, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Concours Fédéral	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
8 juin	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 11, 80300 VILLERS-BRETONNEUX. Tél. (22) 48-04-51.
8 juin	VILLERS-BRETONNEUX (Somme)	Concours Interfédéral	M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Mussyonnaise, rue Nicolas-Pierson, Z.A.C. du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON. Secrétaire Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03201 VICHY.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Concours International	M. REZE, 54, boulevard Branly, 21300 CHENOVE. Tél. (80) 52-12-81.
14 - 15 juin	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par Nation) désignées par leur Fédération Nationale - Attribution de la Lyre d'Or de Vichy	M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS. Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars chez André VALENTIN, 7, rue Dr-Muhlenbeck, 68160 SAINT-MARIE-AUX-MINES.
15 juin	CHENOVE (Côte-d'Or)	Concours National de Musique (Harmonies-Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors)	
22 juin	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours National ouvert à toutes les Formations	
22 juin	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	Concours International de Chant Choral de Sainte-Marie-aux-Mines.	

CONGRES

10 - 11 mai 1 ^{er} juin	CARCASSONNE (Aude) CHAUFFAILLES (Saône-et-Loire)	Congrès de la Fédération du Midi Congrès de la Fédération de Saône-et-Loire	M. René PORTES, Secrétaire, 18, place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS. M. Paul JOURNAY, Pdt de l'Harmonie L'Espérance, 71170 CHAUFFAILLES.
1 ^{er} juin 8 juin	CHARQUEMONT (Doubs) CIVRAY (Vienne)	Congrès de la Fédération Franche-Comté/Belfort Congrès Union Départementale de la Vienne	M. A. FAIVRE, 25140 CHARQUEMONT. M. DHUMEAU, Président FSMO, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
21 - 22 juin 29 juin 5 octobre 5 octobre	AIX-LES-BAINS (Savoie) VILLARS-LES-DOBES (Ain) ST-GENIX-SUR-GUIERS (Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est Congrès de l'Union Départementale de l'Ain Congrès F.M.O.B. Section Loir-et-Cher Congrès Union Départementale de la Savoie	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69005 LYON. M. Adrien REGAD, « Le Pasteur », 01330 VILLARS-LES-DOBES. M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. M. Henri JOSSERAND, Rue du Centre, 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS.
12 octobre 12 octobre 19 octobre 26 octobre 26 octobre 26 octobre	VALENCE (Drôme) TEIL (Ardèche) FAVERGES (Haute-Savoie) JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Congrès de l'Union Départementale de la Drôme Congrès F.M.O.B. Section Loiret Congrès de l'Union Départementale de l'Ardèche Congrès de l'Union Départementale de la Haute-Savoie Congrès F.M.O.B. Section Cher Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle Congrès Fédéral Orléanais-Berry	M. André BRUNET, 28210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE. M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. M. Henri COMBIER, « Le Mas-St-Jean », 07600 VALS-LES-BAINS. M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY. M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 5760 CARLING. M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

FESTIVALS

20 avril 2 - 3 - 4 mai 4 mai	LYON AUDITORIUM PUISEAUX (Loiret) SIGNES (Var)	Forum de la Musique Animation Musicale avec le concours de la Musique de l'Air Festival de Musique réservé aux Sociétés Fédérées du Var	M. A. Gicquel, ADDIM, 23, rue Roger-Radisson, 69005 LYON. M. BÉUF, Pdt de l'Harmonie, PUISEAUX. M. BLANC, Président de la Lyre Signoise, rue Droite, 83870 SIGNES.
4 mai 10 - 11 - 12 mai	LUCON (Vendée) HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Rassemblement des Jeunes Musiciens Festival de Musique - 115 ^e anniversaire	M. ARDOUIN, Président de la Philharmonie de LUCON 85400. M. Arthur SCHMITT, 23, rue de Freyming, 57470 HOMBOURG-HAUT.
10 - 11 mai 11 mai 11 mai	METZ BORNAY (Moselle) WOIPPY (Moselle) PICHEY-MERIGNAC (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes Festival de Musique Cinquantième de la Société : Grand Festival de Musique et Majorettes	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombes, 57070 METZ. M. Emile LAMBINET, 18, rue de la Résistance, 57140 WOIPPY. M. Guy MATHIEU, Pichey, 33700 MERIGNAC.
11 mai 14-15-17-18 mai 15 mai 17 et 18 mai	COURS (89) HOLVING (Moselle) CHAUVIGNY (Vienne) ARRAS (Pas-de-Calais)	Festival Groupement Rhins et Trambouze 2 ^e Festival de Musique Projet de rencontre des Formations Juniors Festival National de Musique	M. Michel LACHAIZE 55, rue Georges-Clemenceau, 69470 COURS. M. Pierre-Marie BAUMANN, 15, route Nationale, 57510 HOLVING. M. Marcel HELENE, 86300 CHAUVIGNY.
17 - 18 mai 17 et 18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne) LAMASTRE (Ardèche)	Festival Fédéral Festival du Centenaire (1880-1980) de Musique avec le concours de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON. M. Régis ROUMEZIN, Vice-Président, avenue Paul-Bruas, 07270 LAMASTRE. Tél. (75) 06-44-41.
17 - 18 mai 18 mai 18 mai 18 mai	MONTMELIAN (Savoie) SARAN (Loiret) METZ-VALLIERES (Moselle) NOYON (Oise)	Festival Départemental Festival de Musique Festival de Musique Festival National de Musique	M. Maurice ADAM, 2, rue Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS. M. Georges PAGEGIE, 34, rue de Joie, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 METZ. M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. (4) 444-09-67.
18 mai 18 mai	JONZAC (Charentes-Maritimes) MARCILLAC (Gironde)	Festival Festival Interrégional de Musique et Majorettes du groupement des Sociétés Musicales Blayais-Cubzagaies, organisé par l'U.M. Harmonie et ses Cannes-Majors	M. Joseph OUVREARD, REAUX 17500 JONZAC. M. Daniel LHOUMEAU, 33860 MARCILLAC.
18 mai 21 mai	COLMAR (Haut-Rhin) HAGUENAU (Bas-Rhin)	Festival du Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et environs. Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Haguenau et environs	Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars, chez J. MULLER 93, rue du Vieux-Mühlbach 68000 COLMAR. Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars, chez M. FENNINGER, Maison des Loisirs et de la Culture, 67500 HAGUENAU.
25 mai 25 mai 25 mai	PAULHAGET (Haute-Loire) SAINTES (Charentes-Maritimes) FROUARD (Moselle)	Festival de Musique Festival Festival de Musique	M. BELIN, rue de l'Égalité, 43230 PAULHAGET. Tél. (71) 76-83-55. M. André SAUVANET, TAILLEBOURG 17350 SAINT-SAVINIEN. M. René BELLAIS, « Les Marquises », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
25 et 26 mai	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival de Musique	M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN.
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire)	Festival de Musique	M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08-30-95.
31 mai	STRASBOURG (Bas-Rhin)	2 ^e Animation Chorale, organisée à l'occasion du 125 ^e Anniversaire de la Fondation de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Joseph MULLER, Président, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR.
1 ^{er} juin 1 ^{er} juin	TAILLEBOURG (Charente-Mme) COUTOUVRE (Loire)	Festival organisé par la Lyre Taillebourgeoise Festival de Musique	Mme DESCHAMPS, rue de la Gare, 17350 TAILLEBOURG. M. PAUL PRALUS, « La Trappe », Coutouvre, 42360 CUINZIER. Tél. : (77) 71-41-58.
1 ^{er} juin 1 ^{er} juin	SAINT-LAURENT-DE-MURE (Rhône) LISIEUX (Calvados)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien-d'Ozon Festival d'Orchestres Juniors	M. le Président de la Fanfare, 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE. M. André PETIT, Pdt Fédération de Normandie, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX.
1 ^{er} juin 1 ^{er} juin 1 ^{er} juin	ST-MARTIN-DU-MONT (Ain) MANZIAT (Ain) CHAUFFAILLES (Saône-et-Loire)	Festival de la Fédération des Bords de l'Ain Festival de la Fédération de Bugey Festival de Musique	M. Jacques BALIVET à MERIGNAT, 01450 PONCIN. M. Jean VAYER, 01920 MANZIAT. M. Paul JOURNAY, Président de l'Harmonie l'Espérance, 71170 CHAUFFAILLES.
1 ^{er} juin	AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire)	Festival réservé aux Sociétés Fédérées	M. Jean NAUDIN, Secrétaire, 14, rue du Vieux-Chêne, LA CHAPPELLE SAINT-BLAISE CHEILLE, 37190 AZAY-LE-RIDEAU.
1 ^{er} juin	PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Festival de Musique	Mme Dolorée HILBERT, 44, rue Wilson, 57510 PUTTELANGE-AUX-LACS.
1 ^{er} juin	LAON (Aisne)	Festival Départemental de Musique	M. PICHELIN, Secrétaire Général, 02350 NOTRE-DAME-DE-LIESSE. Tél. (23) 22-20-83.
1 ^{er} juin 1 ^{er} juin	LA COURONNE (Charente) CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes Festival de Musique	Mme ETOURNEAU, mairie de (16400) LA COURONNE. M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-Huillier, 57170 CHATEAU-SALINS.
7 - 8 juin	WITRY-LES-REIMS (Mame)	Rencontres musicales : tous les genres de musique : symphonique, harmonie, fanfare, chorale, jazz, folklorique, etc.	M. DEMAIN, 27, rue Victor-Hugo, 51420 WITRY-LES-REIMS. — Tél. : (26) 49-04-02.
7 - 8 juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Garpan, 57050 METZ.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations 1980

FESTIVALS

8 juin	SAINT-SULPICE (Tarn)	Festival National pour Fanfares et Batteries-Fanfars	M. Pierre GIROUX, - Les Tendes -, 81370 SAINT-SULPICE.
8 juin	CIVRAY (Vienne)	Festival Départemental de la Vienne	M. Jean FERTIER, Secrétaire, 86400 LIZANT.
8 juin	MANOM (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Lapranne 57100 THIONVILLE.
8 juin	ARGENTAN (Orne)	Festival de Chant Choral	M. André PETIT, Pdt Fédération de Normandie, 100 ter, bd Herbet-Fourmet, 14100 LISIEUX.
8 juin	FOLSCHWILLER (Moselle)	Festival de Musique	M. Albert EGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHWILLER.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700-BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
8 juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	M. MERCIER, Président Fanfare, 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE.
8 juin	OIRON (Deux-Sèvres)	Festival	M. Albert CHANSAULT, Président Galaté Oironnaise, 79100 OIRON.
8 juin	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Manifestation Musicale	M. GAZEAU, Président, 17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE.
8 juin	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance; AUBETERRE-SUR-DRONNE, 16390 SAINT-SEVERIN.
8 juin	LA LANDE-DE-POMEROL (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournaise	M. MALVILLE, SAINT-PARDIN, 33870 VAYRES.
8 juin	MONTMARIAULT (Ailier)	Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Ailier	M. Roger COGNET, Président de la Fanfare Municipale, rue du Dr-Groslier 03390 MONTMARIAULT.
8 juin	VILLERS-BRETONNEUX (Somme)	Festival Régional	M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 1 - 80380 VILLERS-BRETONNEUX - Tél. (22) 48-04-51.
8 juin	GENAY (Rhône)	Festival Groupement de Neuville	M. Michel DESROUD, Montée du Piâtre, 69730 GENAY.
8 juin	IRIGNY (Rhône)	Festival Groupement Saint-Genis-Laval	M. L. ABRAM, 2, place Isboulay, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL.
13 - 14 - 15 juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique	M. Gilbert THILE, 38, rue de Dudelange, VOLMERANGE-LES-MINES 57330 HETTANGE-GRANDE.
15 juin	SAINT-LAURENT-DU-MURE (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien-d'Ozon	M. le Président de la Fanfare, 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE.
15 juin	VERNOU-SUR-BRENNE (Indre-et-Loire)	Festival de Musique (Centenaire de la Société)	M. André AUBERT, Directeur, rue L-Arnoult, VERNOU-SUR-BRENNE, 37210 VOUVRAY.
15 juin	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne)	Festival de Musique et Majorettes Interrégional organisé par la Fanfare du Périgord Vert	M. Abel MARQUANT, route de Périn-Neux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE.
15 juin	GROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSBLEDERSTROFF.
15 juin	LA TRESNE (Gironde)	Festival Interrégional de Batteries-Fanfars Majorettes organisé par l'Indépendante de La Treane	M. Ferdinand DUPOIS, Chef-Directeur, 33370 SALLEBCEUF.
15 juin	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)	Festival de Musique	M. TITTOTO, 22 a, rue de Briey, 57250 MOYEUVE-GRANDE.
15 juin	MONTIGNAC (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Firmin CHARRIER, MONTIGNAC 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
15 juin	BOISREDON (Charentes-Maritimes)	Festival	M. Francis VADIER, 17150 BOISREDON-MIRAMBEAU.
15 juin	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	Festival et épreuve de classement	Mlle C. COCHET, Casino de Charbonnières, 69320 CHARBONNIERES-LES-BAINS.
15 juin	ANSE (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche	M. Lucien BERERD, 241, avenue de Brienne, 69480 ANSE.
15 juin	DIVONNE-LES-BAINS	Festival de la Fédération du Pays de Gex	M. DUBOUT, Mairie, 01220 DIVONNE-LES-BAINS.
22 juin	SAINT-THOMAS-DE-CONAC (Charentes-Maritimes)	Centenaire de la Société (Parc du Château de Beaulon)	M. Lionel DROUILLARD, Président, 17150 SAINT-THOMAS-DE-CONAC.
22 juin	CRETEIL (Val-de-Marne)	Festival de Musique	M. DUREUIL, Président du Comité des Fêtes, Hôtel de Ville, 94010 CRETEIL CEDEX. Tél. 899-92-94.
24 juin	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes organisé par l'Amicale Tournaise sous le patronage de l'Union des B.F.F. de la Fédération du Sud-Ouest et la Municipalité du Tourne.	Mme Nicole BARREAU, 33550 TABANAC.
28-29 juin	GUILLESTRE (Hautes-Alpes)	Festival Départemental de Musique	M. Noël MARCELLIN - Chemin Saint-Esprit - 05600 GUILLESTRE
28 - 29 juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique	M. René JOLIVALT, 30, faubourg Rastenne 57330 HETTANGE-GRANDE.
29 juin	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival réservé aux formations d'Accordeons	Mme KOUKOULAT, La Machère-Saint-Projet, 16110 LA ROCHE-FOUCAULD.
29 juin	SEREMANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. François BERNARD, 108, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE.
29 juin	SAINT-AIGULIN (Charentes-Maritimes)	Festival	M. André BUIL, Chef de Musique, 17360 SAINT-AIGULIN.
29 juin	TAIZE-AIZIE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 RUFFEC.
29 juin	BROYES (Marne)	Festival de Musique à l'occasion du 30 ^e anniversaire de l'Etoile Broynne	Siège Social de l'Etoile Broynne, Mairie de Broyes, 51120 SEZANNE.
29 juin	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Festival de Musique	M. Georges SAVEY, Président Fédéral, 8, rue des Cois - Lee Neuf Clés -, 71000 MACON.
29 juin	MONT-SAINT-SULPICE (Yonne)	Fête du centenaire de la - Lyre Montoise -, fanfare du Mont-Saint-Sulpice	M. René MILLOT, Directeur de la Fanfare, 89750 MONT-SAINT-SULPICE.
29 juin	PROPIERES (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Cantons	M. P. PHILIBERT, Le Bourg Propières, 69790 IRIGNY-DE-VERS.
29 juin	VILLARS-LES-DOBES (Ain)	Festival de la Fédération des Dombes	M. Adrien REGAD, - Le Pasteur -, 01330 VILLARS-LES-DOBES.
1 ^{er} juillet	POLLIAI (Ain)	Festival de la Fédération Bresse-Revermont	M. Gabriel RENAUD, - Les Poulattes -, 01320 POLLIAI.
6 juillet	MIRAMBEAU (Charentes-Maritimes)	Festival	Mme BEZIE, école du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU.
6 juillet	SURGERES (Charentes-Maritimes)	Festival	M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES.
6 juillet	NALLIERS (Vendée)	Festival	M. Rémy GATTEAU, 85370 NALLIERS.
6 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF.
6 juillet	SOMMEDIÈVE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈVE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (29) 57-67-29.
13 juillet	OBERNAUMEN (Moselle)	Festival International de Musique	M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
20 juillet	SOURCIEUX-LES-MINES (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Vallées	M. DUCLAUX - MONTEIL, Soucieux-les-Mines, 69210 L'ARBRESIE.
14-16-17 août	GOMFLANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean ZUTTERLING, 63, rue Principale, 75220 GOMFLANGE.
15 août	ILE-DE-RE - La Flotte (Charente-Maritime)	Festival	M. LABBE, Président, Foularet, 17190 SAINT-GEORGES-D'OIRON.
30 et 31 août	ORANGE (Vaucluse)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale de Chateauguon	M. Henri COURTIL, boulevard Henri-Fabre, 84350 COURTHEZON.
5 octobre	PORCELETTE (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard BOUR, 101, rue de Bouchepon, 57890 PORCELETTE.

STAGES

15 au 26 juillet	SAVIGNY (69)	Stago de Formation U D du Rhône	M. A. VETTARD, Président de l'U D du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
2 au 22 août		(Séjours musicaux de vacances) 13-18 ans - Concert de clôture le 22 août 21 heures, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours (Indre-et-Loire)	M. Roger GUILLET, 71, rue de la Forêt, 41200 ROMORANTIN-LANTENAY.
3 au 24 août	CASTRES	(Séjours musicaux de vacances) 10-14 ans - Concert de clôture le 24 août 15 heures, Gymnase de Salbris (Loir-et-Cher)	Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noëls, 41350 VINEUIL.
28 août au 7 septembre	ROYAN	Harmonie de Chambre - 20 à 25 Instruments à vent - Concerts publics itinérants - Secteur Orléannais-Berry-Touraine. Niveau minimum : Division Supérieure des Examens C.M.F. 18 ans au moins au 18 août 1980	M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1^{er} juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence - Ecrire au Journal sous le N°... - doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal N°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Harmonie Division Supérieure recherche bon trompettiste pour leçons et création Batterie Fanfare. Emploi à envisager. Ecrire au journal sous n° 009.

La Musique de la 54^e Division Militaire à Béziers (34) dispose a/c de mai-juin 80 de postes d'engagés dans les pupitres de trombones à coulisse, saxophones et saxhorn-basses et trompettes d'harmonie. Pour tous renseignements s'adresser à M. le Chef de Musique Caserne Duguesclin 34500 BEZIERES.

Recherche jeune homme ou homme jeune ayant des connaissances dans l'ébénisterie pour fabrication d'accessoires de lutherie. SOCIETE D'IMPORTATION ET DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET D'ACCESSOIRES GEWA FRANCE. MONTHOU-SUR-CHEV 41400 MONTRICHARD Tél. (54) 71-43-26.

VILLE D'ARCACHON recherche Professeur Ecole de Musique pouvant apprendre le solfège, instruments à vent (anches, flûtes, cuivres) et diriger pendant saison d'été concerts de société musicale. Pour tous renseignements (conditions de recrutement, rémunération...) et dépôt de candidature s'adresser à Mairie d'ARCACHON, 33311.

Ville de 35 000 habitants cherche pour remplacement chef de musique capacité solfège, instruments à embouchures et anches, et direction harmonie et fanfare. Emploi agent de ville et logement assurés. Mme S. CORDEL, Présidente J.M.L. Route de Villouxel 88350 LIFFOLLE-GRAND. Tél. (29) 94-61-35 après 20 heures.

Recherche couple pour centre musical. Responsabilité : animation et intendance. Département limitrophe Région Parisienne. Adresser Curriculum Vitae et prétentions au journal sous n° 17.

DEMANDES D'EMPLOIS

Professeur de trompette, Prix International de Genève, cherche cours région parisienne ou province proche. Tél. 873-67-54 ou écrire au journal sous n° 015.

27 ans, 1^{er} prix conserv. flûte, cherche poste enseignement à temps complet ou partiel. Région indifférente. Ecrire au journal sous n° 12.

Professeur en retraite donne des leçons pour clar., sax., flûte à bec et solfège, en région Bas-Rhin Ecrire au journal sous n° 11.

Directeur école de Musique, retraité armée, désire trouver direction Harmonie avec création Ecole de Musique. Violoniste et tuba 15 a. de service en tant que cadre dans une mus. militaire puis responsable d'une formation musicale. Serait disponible en avril 80. Ecrire M. F. DELRIEU Directeur Ecole de Musique 33120 ARCACHON.

Prof. de trompette cherche cours région Paris et province proche. C.V. sur demande. Tél. : 253-35-13, h. de bureau, dem. Mlle SUREAU qui transmettra.

CONCOURS

L'Ecole de Musique de Lisieux (créée 2^e degré) recrute par Concours un adjoint d'enseignement musical classe de piano. Clôture des inscriptions le 15-5-80. Renseignements à l'Ecole de Musique, 6, rue Fleuriot, 14100 LISIEUX. Tél. : (31) 62-00-15.

VILLE DE PAMIEIS recherche par voie de Concours un Directeur d'Ecole de Musique et d'Harmonie Municipale. Emploi à plein temps. Adresser curriculum vitae et photocopie des diplômes à Monsieur le Maire de PAMIEIS 09100 (Ariège).

DIVERS

Vends divers ouvrages musicaux de 1863 à 1929 dont plusieurs méthodes de flûte, ouvrages pianistiques, solfège, partitions d'orchestre et d'harmonie ou fanfare. Pour ouvrages anciens, faire offre ou propositions. Ecrire au journal sous n° 14.

A vendre trompette piccolo Selmor pavillon cuivre rouge 4 pistons état neuf. Prix 2.000 F. Tél. au n° 873-67-54 ou écrire au journal sous n° 016.

Vendons environ 70 tenues avec casquettes. Bon état. Bleu marine. M. S. BESNARD, B.P. 28200 CHATEAULIN. Tél. : (37) 45-11-39.

Cours d'harmonie pratique, préparation aux examens. Cours accéléré. Prix adaptés à chaque formule. Renseignements : Joindre enveloppe timbrée. M. R. SALMON 72, route de Berck 62600 RANG-DU-FLIERS.

Cause changement d'uniforme, à vendre tenues de musiciens comprenant veste tergal bleu foncé avec fourragère blanche, pantalon tergal gris-bleu et casquette de même couleur que le pantalon. Ces tenues sont en parfait état (1/3 sont neuves). Prix à débattre. Quantité : 1 centaine. A céder de préférence en un seul lot. Pour tous renseignements s'adresser à HARMONIE MUNICIPALE DE COMPIEGNE, 2, rue du Grand-Ferré 60200 COMPIEGNE.

L'Harmonie Municipale de Vichy vend 50 tenues de musicien en bon état. S'adresser à M. Jean FONTA, 30 bd de Latre-de-Tassigny 03200 VICHY. Tél. : (70) 98-94-81.

OCCASIONS

Vends trompette COURTOIS 216L UT/Sib état neuf 2 000 F, avec étui. M. CHARLES, La Perrière-sur-Saône 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE. Tél. : (80) 29-09-83.

Chercho anciens becs neufs ou usagés marque VANDOREN, SELMER pour clarinette sib. Ecrire au journal sous n° 13.

Toucy

CALENDRIER DES STAGES AU CNPMAE

Du 13 au 20 avril
Perfectionnement en instruments

• Trompette - Cornet - Bugle
Direction M. Roberts

• Trombone
Direction M. Dalloz

• Tuba - Saxhorns (5 élèves minimum)

Direction M. Gilles Lutmann
Solfège - Musique d'ensemble.

Du 1^{er} au 4 mai

Stage d'Harmonie sous la Direction de Désiré Dondeyne.
Indispensable : connaissance des 4 clés vocales (ut 1^{re}, Ut 3^e, Ut 4^e et clé de Fa 4^e).

Apporter, si possible, le Traité d'Harmonie de Théodore Dubois.

Du 10 au 11 mai

Stage de Méthodes Actives (voir encadré ci-dessous).

Du 15 au 18 mai

Stage d'Harmonie et d'analyse musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

15 au 18 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

20 au 24 mai 1980 (4 jours)

Stage de Chant Choral sous la Direction de Raphaël Passaquet.

24 au 27 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

30 juin au 5 juillet 1980 (6 jours)
Stage de Perfectionnement Instrument de l'Yonne.

7 au 12 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Chefs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémine assisté de Daniel Meret.

13 au 19 juillet 1980 (7 jours)

Stage Harmonie Junior Stadt Haag (Autriche)

20 au 30 juillet 1980 - Toutes les zones

— Direction d'orchestre (limiter le nombre de candidats à 10 maximum)

— Perfectionnement en instruments :

• Flûte

• Hautbois (5 élèves au minimum)

- Clarinette
- Saxophone
- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorns (5 élèves au minimum)

1^{er} au 7 août 1980 (7 jours)

Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain.

10 au 21 août 1980 (12 jours)

Stage de la Fédération du Sud-Est.

24 au 31 août 1980

Stage Départemental de l'Yonne.

Du 1^{er} au 5 septembre 1980

Stage E. Wilhems, J. Chapuis, J. Serry.

6 au 13 septembre (8 jours)

Stage d'Accordéon.

31 octobre au 2 novembre (3 jours)

Stage de Chant Choral.

indispensable : Connaissance des 4 clés vocales (Ut 1^{re}, Ut 3^e, Ut 4^e et Clé de Fa 4^e).

Apporter si possible le Traité d'Harmonie de Théodore Dubois.

Commission Jeunesse

de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à TOUCY.

Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.

Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

Un exemple à suivre...

Il y a quelques jours, la Fédération des sociétés musicales du Midi avait convié la presse à une réception organisée dans les salons de l'hôtel Impérial. Une rencontre qui a permis de faire le point des activités de la Fédération, et ce en présence de MM. Portes, secrétaire général ; Galy, vice-président de la zone B, Miechamp, trésorier général ; Linon, responsable des sociétés musicales de l'Hérault. Avait également répondu à l'invitation, M. Berrut, directeur de l'école de musique.

Premier sujet abordé, le stage de formation pour jeunes musiciens qui s'est déroulé du 24 février au 2 mars et auquel ont participé trois Biterrois. Rappelons pour mémoire que la Confédération musicale de France, reconnue d'utilité publique, actuellement formée de 49 fédérations réparties sur le territoire groupe 6 000 sociétés (harmonies, fanfares, chorales, orchestres, plectres, etc.), soit environ 600 000 musiciens amateurs. Y est bien évidemment affiliée la Fédération des Sociétés Musicales du Midi qui pour sa part regroupe cinq départements, à savoir Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Gard et Lozère.

Cette Confédération musicale de France, a créé à Toucy, pour la formation des cadres indispensables à la vie de ses sociétés, le Centre National de Promotion Musicale « Albert Ehrmann ». De maîtres éminents y prêtent leur concours et des échanges internationaux s'y font chaque année depuis sa création.

Parmi les 32 personnes ayant participé au dernier stage se trouvaient donc trois élèves de l'école

de musique et membres exécutants de la Lyre Biterroise : deux flûtistes, Martin Guillout, 18 ans, et Marc Tolantin, 15 ans, ainsi qu'une clarinettiste, Elisabeth Borras, 18 ans.

Un séjour à les en croire en tous points remarquables malgré un travail intensif — huit heures de musique par jour — ce qui devrait au plan local inciter la Fédération à créer un budget spécial qui permettrait d'envoyer davantage de jeunes à Toucy.

Il est certain que des méthodes d'enseignement différentes, notamment en matière de technique pure et de sonorité, ne peuvent que permettre à des jeunes a priori motivés de faire de rapides progrès.

Notre photo : au premier plan de gauche à droite Elisabeth Borras, Marc Tolantin, et Martine Guillout. Derrière, de gauche à droite, les responsables de la Fédération des sociétés musicales du Midi, MM. Galy, Linon, Portes et Miechamp. (Photo Jean-Marie Pérard).

● A partir du 20 mars 1980, le secrétariat du Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann tiendra à la disposition des stagiaires des fichiers de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande au Centre en même temps que l'inscription.

FORMATION MUSICALE ACTIVE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 1980

Stage ouvert à tous (enseignants - élèves préparant un C.A., etc.).

FLUTE A BEC (soprano et alto)
Dimanche toute la journée dès 9 heures.

Tous degrés
M. Pierre Paubon, animateur, professeur aux Conservatoires de Bourg-la-Reine et Clichy.

PERCUSSION

Samedi après-midi 15 heures et dimanche toute la journée.

Degré : Initiation

M. Daniel François, animateur, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Inscriptions reçues dès à présent au Centre de Toucy. Les inscriptions seront closes dès le quorum atteint.

120 F 3 repas et nuits à l'école pour les membres fédérés.

150 F pour les autres.

Si certains désirent prendre le repas du samedi midi, il sera demandé 30 F.

EDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS — Tél. : 266-62-97 - 266-68-75

EXTRAIT DU CATALOGUE DES ŒUVRES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

A. AMELLER	Croquignoles 1 ^{re} Suite (pour orchestre d'Harmonie et percussion)	523,36 H.T.
	Croquignoles 1 ^{re} Suite - Largo. (pour orchestre d'Harmonie et percussion)	70,09
P. HASQUENOPH	Le papillon qui tapait du pied (pour harmonie) - partition de poche	69,50
M. LANDOWSKI	Le petit poucet (pour harmonie) - partition de poche	62,60
H. SAUGUET	Clochemerle (pour harmonie) - partition d'orchestre	57,50
P. SCIORTINO	Ciels pour d'autres hommes (pour harmonie) - partition d'orchestre	560,75
G. BARBOTEU	Astral (pour quintette de cuivres et métronomes)	95,50
	Caricatures (pour flûte, hautbois clarinette, cor basson)	32,50
	Divertissement (pour tuba basse en Ut et quatuor de cuivres)	50,50
	Prélude et divertissement (pour quintette à vent)	32,50
J.S. BEREAU	Sextuor (pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette) - partition de poche	31,50
J. VOIRIN	Noctilouque - Batifolage (Deux petites pièces pour flûte, hautbois, clarinette, basson)	52,00

Envoi de notre catalogue sur simple demande

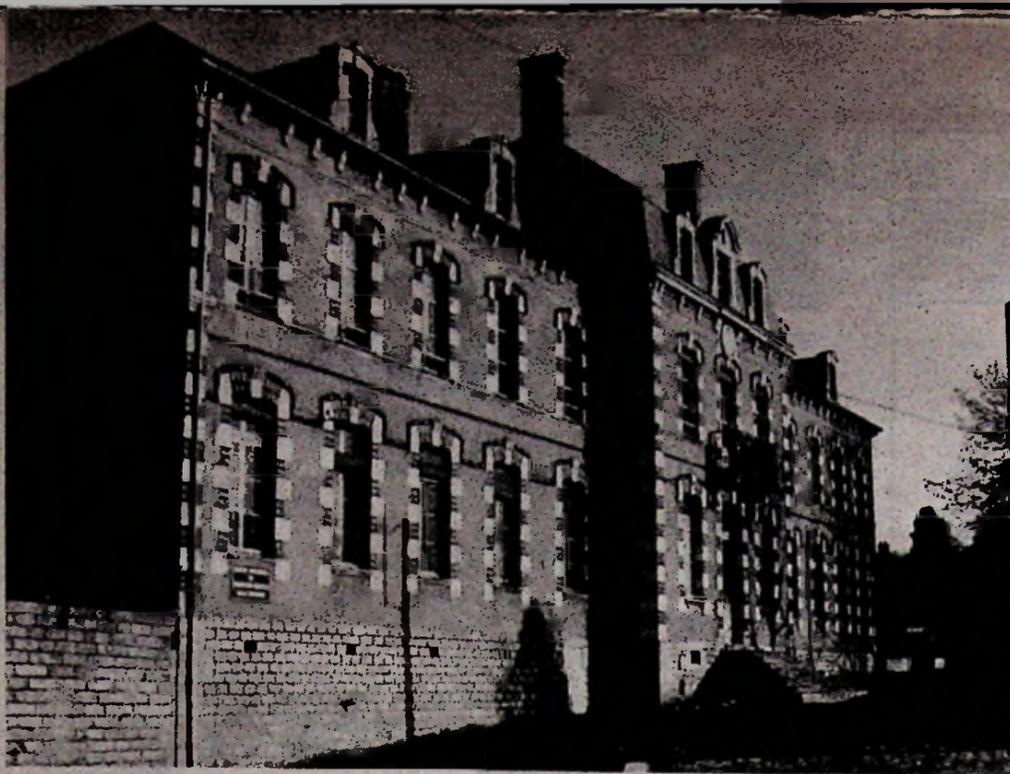


classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74





Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos Sociétés et la chance qui est offerte à chacun de

leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable Temple de la Musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « Maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président

de la Commission de Toucy

Stage du 24 février au 2 mars 1980

(Effectif : 33 stagiaires)

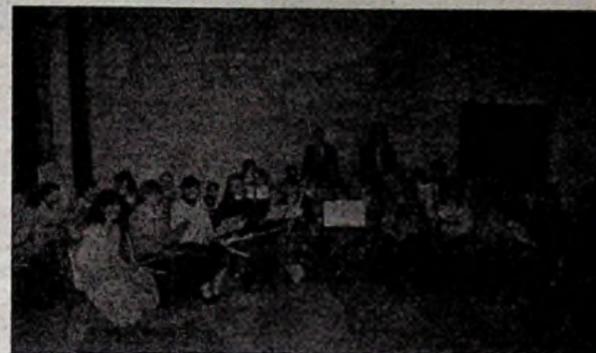
Les élèves venant de la zone C étaient de niveaux différents et l'effectif de 33 élèves a créé quelques difficultés pour la musique d'ensemble. De toute manière, il faut atteindre 45 à 60 stagiaires pour réaliser un très bon stage, et pour les élèves, et pour la marche du centre tout court.

Trois professeurs, M. J.-P. Magnac, pour le saxophone, M. Albert Ehrmann, pour la flûte, et M. Lefevre, pour la clarinette, ont fait travailler intensément ces élèves dans les meilleures conditions possibles.

Le même programme de travail que pour la zone précédente (B) et, en conclusion, un concert qui donna la possibilité de juger du travail des uns et des autres. Avec un en plus cette fois, les professeurs jouant eux-mêmes en solistes ou accompagnant des élèves.

Ce qui donna à tous l'envie et le désir de retravailler ensemble dans un temps futur, souhaité le plus rapproché possible.

La qualité de l'enseignement donnant le goût du travail bien fait, voilà de quoi nous laisser espérer de bons résultats pour l'année 1980.



Stage du 17 au 24 février 1980

(Effectif : 42 stagiaires)

Ce stage de perfectionnement d'instrument, solfège et musique d'ensemble pour les élèves de vacances scolaires de la zone B, s'est déroulé dans les meilleures conditions de travail possible.

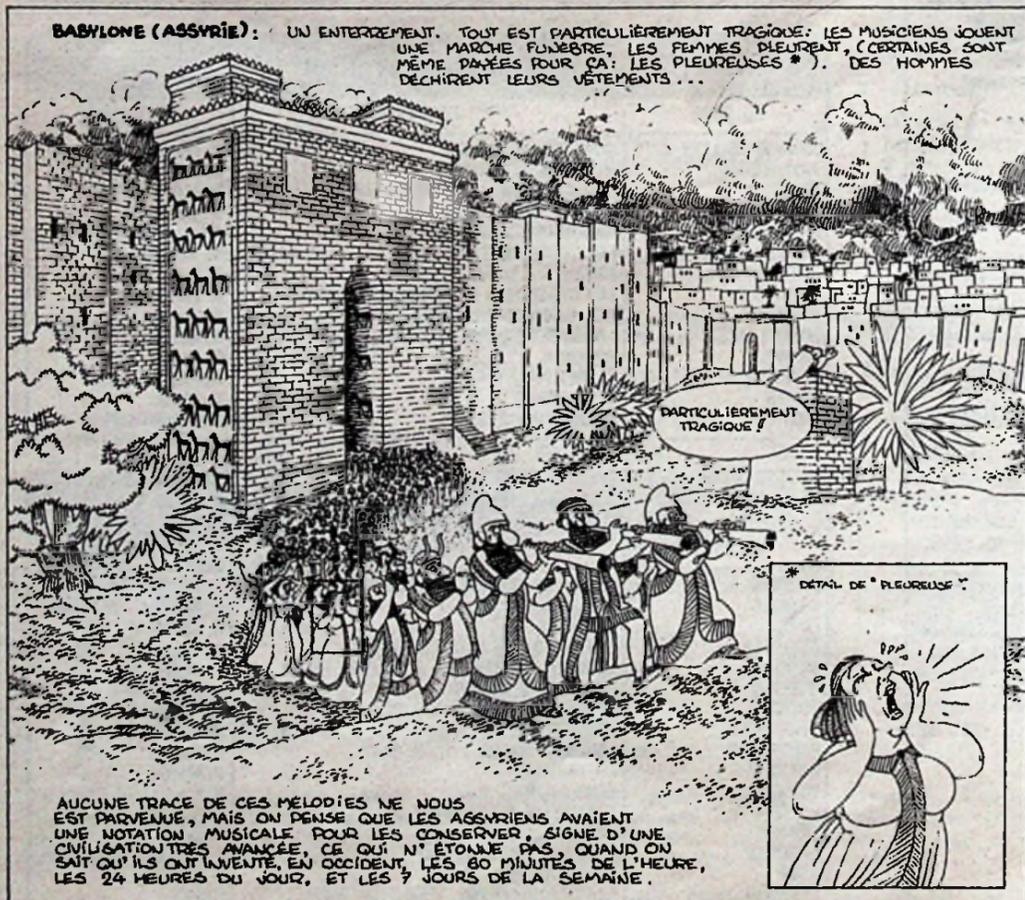
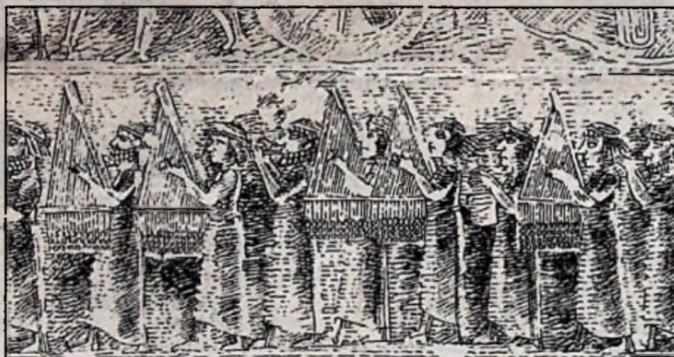
Cinq professeurs ont été nécessaires, la classe de clarinette ayant un effectif de 20 élèves à elle seule : M. Gilbert Flory, de Tours, pour le hautbois, M. Alain Fernandès, de Bar-sur-Aube, et M. Pierre Sachetti, de Troyes, pour la clarinette, M. Hervé Mayery, de Villeurbanne, pour le saxophone, et M. Elie Pelligrino, de Saint-Dizier, pour la flûte.

Comme à l'ordinaire dans ces stages de perfectionnement, la matinée commençait par une heure et demie de solfège. Ensuite du perfectionnement individuel d'instrument. En début d'après-midi continuait le perfectionnement individuel et, après une interruption d'une heure, pour reposer les stagiaires, on pratiquait la musique d'ensemble. Le soir, la répétition d'ensemble instrumental était bien suivie, avec même un grand enthousiasme.

Ceci a permis de mettre au point le programme du concert, juste aboutissement du travail accompli par les maîtres et aussi de l'application apportée par les stagiaires à ce travail intensif d'une semaine.

Chacun s'étant trouvé enchanté du stage, les stagiaires désirent vivement revenir au plus vite. Ce qui est un encouragement certain à nos efforts.

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁴⁾



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75 006 Paris.

guide pratique
du chant choral



GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNEILOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM
PRENOM

VILLE CODE POSTAL

Fanfarses de trompes

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
PERNET	RALLYE-HYMEMEE	R. Martin
FIQUET	SOUVENIR D'IVRY	Champel
GADENNE	LA CHASSE DES DRYADES	Champel
FIQUET	MACEDOINE BEARNAISE	Champel
RAUX	LA MONTAGNE ENCHANTEE	Champel
GOURDIN	RALLYE BOUSCATEL	Champel
GOURDIN	RAYONNANTE IDYLLE	Champel
FERNARD	ROYAL CHASSEUR	R. Martin
GADENNE	NOCE MONTAGNARDE	R. Martin
ANDRIEU	SOIR D'ETE	R. Martin
GOURDIN	CAPRICIOSA	Champel
DUYSENS	LE RALLYE-COR LAVALOIS	R. Martin
WITTMANN	RONCEVAUX	R. Martin
PARIGOT	AU BOIS-GALANT	R. Martin

DIVISION SUPERIEURE

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
DUYSSENS	BERGERS ET BERGERETTES	R. Martin
GADENNE	COREOPSIS	R. Martin
VINEY	ECHOS CHAMPETRES	R. Martin
MERAT	LA JOIE DU CHASSEUR	R. Martin
COURTAGE	LA BICHE D'ARGENT	R. Martin
DECAMP G.	FANTAISIE PASTORALE	R. Martin
MERAT	LA NIÇOISE	R. Martin
JACOB	SOUVENIR DE LA BOURDETTE	R. Martin
GOSSEZ	CLAIRIERE EN FETE	Champel
SCHABAD	SOUVENIR DE SAUMUR	Renato-Deslaurier

PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
LASALMONIE	REVE DE DIANE	Margueritat
ADNO	NOCE BRETONNE	R. Martin
GOURDIN	GAZELLE	Champel
WITTMANN	PLACE AUX JEUNES	Champel
PARIGOT	DANS LA CLAIRIERE	R. Martin
AMBOLET	IDYLLE SARTHOISE	R. Martin
BRANQUART	LE MOULIN DE GRANVILLE	R. Martin
ANDRIEU	LES ECHOS DE CHAMBORD	R. Martin
SCHABAD	LES ECHOS DE GENEVE	Renato-Deslaurier
GADENNE	STATICE	R. Martin

DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
ANDRIEU	VERSAILLES	R. Martin
RITZ	SUR LE LAC	R. Martin
MERAT	UNE FETE AU QUARTIER	R. Martin
CHOLLET	VIVE LE PATRON	R. Martin
FORTER	L'ECHO DES SAPINS	Forter
FORTER	LA VITTELLOISE	Forter
GOURDIN	RALLYE COR (marche)	Champel
HELL	EN CHASSE	R. Martin
VINEZ	CORTEGE LOUIS XV	R. Martin
MERAT	MARCHE DE SAINT-HUBERT	R. Martin
MERAT	POUR TOI PATRIE	R. Martin
GADENNE	SOUS L'ORME	R. Martin

TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
SCHABAD	LES ECHOS DE GRAVILLE	Renato-Deslaurier
SCHABAD	EN FORET DU ROUVRAY	Renato-Deslaurier
SCHABAD	LES BORDS DE MARNE	Renato-Deslaurier
SCHABAD	LE MOULIN CADOUX	Renato-Deslaurier
BRETECHER	LE GAI SONNEUR	R. Martin
GADENNE	HOURRA CHASSEUR	R. Martin
GADENNE	LE CHASSEUR MATINAL	R. Martin
AMBOLET	IDYLLE SARTHOISE	R. Martin
SCHABAD	VENEURS ET LOUVETIERS	Renato-Deslaurier
WITTMANN	MARCHES DES SONNEURS	Champel
HUGON	LES BORDS DE LA DORDOGNE	Champel
ANDRIEU	NEMROD	R. Martin
CHOLLET	MARCHE AUX LANTERNES	R. Martin
FORTER	RALLYE VITTEL	Forter

BATTERIES-FANFARES DE MARCHÉ

(Seul les tambours, clairons, trompettes et trompes sont jugés, et non l'harmonie ou la fanfare qui les accompagne.)

GRUPE 1

Tambours et clairons accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
SEMLER-COLLERY J.	SALUT AU 46°	R. Martin
MEISTER	LE GRENADIER DE CAUCASE	Leduc
RAUSKI	SAMBRE ET MEUSE	G. Besson
CHOMEL	LA VICTOIRE OU LA MORT	R. Martin
CLERISSE	GUYNEMER	R. Martin
PARES	LA GARDE DEFILE	R. Martin
BRUN F. J.	RHIN ET DANUBE	Gras
CLOWEZ	MARCHE DE LA 2° D.B.	R. Martin
MARIN	MARCHE DU 1° ZOUAVES	R. Martin
SEMLER-COLLERY A.	SALUT AU 149° R.I.F.	R. Martin
BOURBIE	MARCHE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE	Champel

Liste officielle des œuvres à choisir pour les concours C.M.F.

BATTERIES-FANFARES

(Suite du dernier numéro)

DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
PHILIBERT M.	LE MONT NOIR	G. Besson
MENICETTI	MARCHE DES TIRAILLEURS	R. Martin
FARIGOUL	PARIS-BELFORT	Leduc
SEMLER-COLLERY J.	BRAVE 95°	Leduc
LIESENFELT	PAVILLON HAUT	Leduc
DUPONT	MARCHE DES LEGIONS	R. Martin
GOGUILLOT	COLS BLEUS	R. Martin
RENAUX	ARTILLERIE DE MARINE	R. Martin
BOYER	LES AFRICAINS	R. Martin
MILLER	MARCHING THRO'GEORGIA	G. Besson
DELLI B.	CONCORDE	G. Besson
TREMINE A.	SAINT-EXUPERY	R. Martin
LIESENFELT	COMMANDOS DU CIEL	R. Martin
WETTGE	DEFILE DE LA GARDE REPUBLICAINE	R. Martin
CAPPE	HYMNE DE L'INFANTRIE DE MARINE	G. Besson
CLOWEZ	DU TCHAD A STRASBOURG	Leduc
SEMLER-COLLERY P.	MARCHE DU 150° R.I.	Champel
DELLI B.	HONNEUR A LA 3° R.A.	G. Besson

TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
DELGIUDICE	HERIOT-MARCHE	R. Martin
COITEUX R. ET TREMINE A.	JEUNE FANFARE	G. Besson
DESSAUT	MARCHE DES ESCARGOTS	Renato-Deslaurier
COITEUX	CLEMENCEAU	G. Besson
LECARLEM PH.	BEARN ET BIGORRE	Margueritat
LOTTERIE	MARCHE DU 151 R.I.	R. Martin
BARAT	NAVARRIE	R. Martin
TOURNEL	NE PAS SUBIR	R. Martin
FARIGOUL	MARCHE DES MOUSSES	R. Martin
HOUZIAUX	BAIONNETTE AU CANON	G. Besson
COULON	GO LA 25	Margueritat
FORET	LES SAPEURS DE LA MARNE	R. Martin
SEMLER-COLLERY J.	LES DRAGONS DE NOAILLES	Leduc
DELGIUDICE	SHAKO ET TWIRLING	R. Martin
MONNIOTTE	VOSGES-ALSACE	G. Besson
MONNIOTTE	MARCHE DU 18° R.I.T.	G. Besson

GRUPE 2

Tambours, clairons, trompettes et cors accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
LIESENFELT	FAIRE FACE	Leduc
MILLOT M.	LOUIS XIV	R. Martin
MILLOT M.	MICHEL STROGOFF	R. Martin
TREMINE A.	LE DEFILE DE NORMANDIE	G. Besson
LOGEART	KELERMANN	R. Martin
GOURDIN	LE FLAMBART	R. Martin
TREMINE A.	TARBES	G. Besson
DELBEQ L.	CALOTS VERTS	R. Martin
DELBEQ-GOUTE	AU PAS MINIRETTES	R. Martin
LASALMONIE M.	HONNEUR ET FIDELITE	R. Martin
LUYPAERTS	TAPTOE MAJORETTES	Libellule

DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
SEMLER-COLLERY J.	CONFEDERAL MARCH	R. Martin
FAYEULE R.	« MIN VIEUX HENIN »	R. Martin
GOUTE R.	BOUTON D'OR	R. Martin
DUCOUSSO	CENTRE AUVERGNE	R. Martin
COITEUX R.	ANGOUMOIS SAINTONGE	R. Martin
SEMLER-COLLERY A.	LES TROMPETTES DE DUPELIX	G. Besson
TREMINE A.	ROYAN	G. Besson
DUPONT P.	LES CHASSEURS AUX POMPONS VERTS	R. Martin
MOUGEOT	LES GARS DE LORRAINE	R. Martin
MILLOT M.	LE DRAPEAU DE LA PAIX	R. Martin
METOT E.	SONORIA	R. Martin
CLERISSE	KLEBER	Renato-Deslaurier
ALLIER	LE LORRAIN	R. Martin
MENICETTI	MARCHE DU TRAIN	R. Martin

TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
DELBEQ L.	DEFILE DE BRESSE	R. Martin
DAYRIES	LES GAIS LURONS	R. Martin
COPET	MEZIERES	R. Martin
CHARTIER	MARCHE DE LA 7° D.M.R.	R. Martin
BESSON	LE MONT CASSIN	R. Martin
BELLION	ATLANTIQUE MARCHÉ	R. Martin
TOURNEL	ALLONS ENFANTS	R. Martin
PERDEREAU	VERS LE BLEU	R. Martin
PERDEREAU	LE GRAND ATLAS	R. Martin
REYBERT J.	EN FANFARE	R. Martin
WATELLE J.	SANS PEUR	R. Martin
COITEUX R.	TROMPETTE DE GLOIRE	R. Martin
CHAMPTEL	PLEIN D'ARDEUR	Champel
MEUNIER	LA « CONCORDE » PASSE	Champel
LOUP	BADEN-BADEN	R. Martin
REYBERT	NOS FIERS ALPINS	Champel

LE PRINTEMPS DES HARMONIES LEUR RENOUVEAU SE TROUVE CHEZ

H.M.M.O.

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 70-79-31

— CURTAIN UP (4) 210,00 F Pot pourri sur les mélodies de Broadway contenant : GIGI, I COULD HAVE DANCED ALL NIGHT, CAN-CAN, etc.	— GRANDS THEMES DE FILMS (3) 210,00 F NICHOLAS ET ALEXANDRA, BORN FREE, BRIAN'S SONG. — LA MUSIQUE DE C. CHAPLIN (4) 210,00 F Pot pourri basé sur des grands succès tels que : SMILE, LIME-LIGHT, etc.	— MY WAY (Comme d'habitude) (3) 72,00 F — AMERICA (West Side Story) (3) 90,00 F — TEA FOR TWO (3) 96,00 F — ESPANA CANI (4) 120,00 F — A NIGHT IN TUNISIA (4) 90,00 F — POPEYE LE MARIN (3) 90,00 F — LET IT BE (Beatles) (2/3) 72,00 F — STORMY WEATHER (2) 60,00 F — NOBODY KNOWS (2) 90,00 F — VOYAGE SENTIMENTAL (2) 80,00 F — SUMMERTIME (2/3) 60,00 F — L'HOMME A LA TROMPETTE (3/4) Trompette solo.4. Accomp. Harmonie-3. 120,00 F	— HOLIDAY FOR WINDS (3/4) 120,00 F — LASSUS TROMBONE (3) 75,00 F — SEPTEMBER SONG (3) 90,00 F — OVER THE RAINBOW (3) 90,00 F — TIGER RAG (3) 96,00 F — HARLEM NOCTURN (3) 90,00 F — THE MUPPET SHOW THEME (3) 90,00 F — JUST THE WAY YOU ARE (2/3) 90,00 F — HIER ENCORE (Aznavour) (2/3) 72,00 F — TENDERLY (2/3) 100,00 F — HELLO DOLLY (3) 60,00 F — BIG BRASS FROM BRAZIL (3) 80,00 F — TUXEDO JUNCTION (3) 72,00 F — SAXES SERENADES 51,00 F Quatuor Saxes (3/4) Accomp. Harmonie (2/3)
— LA MUSIQUE DE Mc CARTNEY (4/5) 210,00 F Pot pourri sur les dernières compositions d'un des musiciens du Groupe Beatles, basé sur : JET, MY LOVE, LET' EM IN etc.	— HOMMAGE A L. ARMSTRONG (3) 175,00 F Pot pourri sur des succès rendus célèbres par ce trompettiste dont : BASIN STREET BLUES, HELLO DOLLY, WHEN THE SAINTS, etc.	— HOLIDAY FOR HORNS 90,00 F Quatuor Cors (3/4) Accomp. Harmonie (2/3)	— VOL DE FLUTES 163,00 F Quatuor de Flûtes (4) Accomp. Harmonie (2/3)
— LE JEUDI SOIR AU CINEMA (3) 175,00 F Pot pourri basé sur les thèmes musicaux des films suivants : VIVRE LIBRE, ODYSSEE DE L'ESPACE, BRIAN'S SONG, etc.	— ROLLING STONES (4) 210,00 F Pot pourri sur les plus grands succès de ce groupe dont : RUBY TUESDAY, BROWN SUGAR, SAFISFACTION, etc.	— PORTAIT D'UNE CLARINETTE 178,00 F Solo Clarinette (3) Accomp. Harmonie (3)	— FLUTE ROYALE 98,00 F Solo Flûte (4) Accomp. Harmonie (3/4)
— ISAAC HAYES EN CONCERT (4) 210,00 F Pot pourri sur les thèmes musicaux des films : SHAFT, THE MAN, TYPE THANG.	— CHANSONS DE S. WONDER (4) 210,00 F Pot pourri de plusieurs succès dont : MY CHERIE AMOUR, TU ES LE SOLEIL DE MA VIE, etc.	— SCENARIO (scherzo) (4) 104,00 F — GIROFLE-GIROFLA (4) 104,00 F Ouverture de Ch. Lecocq.	— VALSE MODERNE (3/4) 85,00 F — LARGO ET BOURREE (2/3) 78,00 F de George Frederick Haendel
— DISCO GOLD MEDLEY (4) 175,00 F Pot pourri basé sur GET DOWN TONIGHT, THAT'S THE WAY, etc.	— POT POURRI DE L'ESPACE (5) 280,00 F Les thèmes musicaux des films : STAR TREK, LA GUERRE DES ETOILES, RENCONTRE DU 3 ^e TYPE.	— L'ETE 42 (M. Legrand) (3) 175,00 F — DEEP PURPLE (2/3) 60,00 F — BRASSMEN'S HOLIDAY 117,00 F Trio trompettes (4/5) Accomp. Harmonie (3/4)	— FEELINGS (3) (Dis-lui) 105,00 F — BEGUINE POUR TROMBONES 66,00 F Quatuor Trombones (3) Accompagnement Harmonie (3)
— RENCONTRE DU 3 ^e TYPE (4) 240,00 F La musique du film.	— LA GUERRE DES ETOILES (5) 240,00 F La musique du film.	— BUNCH O' BONES 129,00 F Trio Trombones (3) Accompagnement Harmonie (3)	— FEELIN' FREE 75,00 F Trio Trompettes (3) Accompagnement Harmonie (3)
— T.V. POLICE MEDELY (4/5) 280,00 F La musique des feuilletons T.V. MANNIX, DROLES DE DAMES, POLICE WOMAN, STARSKY and HUTCH	— NEAL HEFTI PORTRAIT (3/4) 210,00 F Pot pourri basé sur LIL' DARLIN, CUTE ET SUNDAY MORNING.	— WHEN LOVE IS YOUNG 84,00 F Solo de Trombone (3/4) Accompagnement Harmonie (3)	— TURN YOURSELF AROUND 90,00 F Solo de Trombone (4/5) Accomp. Harmonie (3/4)
— GERSHWIN EN CONCERT (3) 192,50 F Un pot pourri contenant les plus grands succès dont : THE MAN I LOVE, EMBRACEABLE YOU IT'S WONDERFUL, etc.	— COLE PORTER EN CONCERT (4) 245,00 F Un pot pourri sur les plus grands succès de ce compositeur dont : NIG IT AND DAY, BEGIN THE BEGUINE, ANYTHING GOES, etc.	— TRUMPETANGO 72,00 F Trio de trompettes (3) Accompagnement Harmonie (3)	— FLAMINGO TRUMPETS 68,00 F Trio de trompettes (3) Accomp. Harmonie (2/3)
— COLE PORTER OVERTURE (3/4) 192,50 F Un pot pourri basé sur : WHAT IS THIS THING CALLED LOVE, YOU DO SOMETHING TO ME, NIGHT AND DAY.	— NO NO NANETTE SELECTIONS (4) 245,00 F Un pot pourri sur la musique de cette opérette.	— PARADE MARCH (4) R. Strauss 117,00 F — COME BACK TO SORRENTO (3/4) 75,00 F — FESTIVAL MARCH (3/4) 180,00 F A. Dvorak	— REVERIE (3/4) Debussy 72,00 F — HOLIDAY ON ICE (3) 66,00 F — PEP RALLY SALUTE (2/3) 75,00 F — ROCK ENCOUNTER (3/4) 163,00 F
— THE SOUNDS OF HOLLYWOOD (4) 240,00 F Pot pourri sur la musique des films : LOVE STORY, ALFIE, etc.	— MANCINI SPECTACULAR (4) 192,00 F Les plus belles mélodies de ce compositeur réunies dans ce pot dont : MOON RIVER, PETER GUNN, BABY ELEPHANT WALK, etc.	— SARAPANDE (2) Haendel 98,00 F — ROCK AWAY (2) 114,00 F — FEELIN FINE (3) 143,00 F — DUKE OF EARL (3/4) 72,00 F — STRING OF PEARLS (3/4) 72,00 F	— PRELUDE ET CELEBRATION (2/3) 146,00 F — LATIN WINDS (2) 130,00 F — THE POWER OF GOLD (4) 90,00 F — POLOVETSSIAN DANCES (4) 120,00 F — BLUES ROCK (2) 72,00 F — LE VILLAGE TRANQUILLE (2) 72,00 F — DROLES DE DAMES (3) 90,00 F — LOVE IS THE MAGIC (3) 90,00 F
— BROADWAY SPECTACULAR (5) 240,00 F La musique de 5 comédies musicales dont : HELLO DOLLY, ANNIE, FIDDLER ON THE ROOF, etc.	— STAN KENTON EN CONCERT (4/5) 300,00 F Un pot pourri basé sur les plus grands succès de ce regretté Géant : ARTISTRY IN RYTHM, EAGER BEAVER, ARTISTRY JUMPS, INVITATION, HERE'S THAT RAINY DAY.	— POLARIS (2) 72,00 F — HOW THE WEST WAS WON (3) 90,00 F — ISN'T SHE LOVELY (3) 90,00 F — BABY WHAT A BIG SURPRISE (3) 90,00 F — NOCTURNE FOR WINDS (2/3) 111,00 F — DEVOTED TO YOU (2) 84,00 F — BELMONT OVERTURE (3/4) 144,00 F — DANCE MACABRE (3/4) 192,00 F — BEGUINE FOR BAND (3/4) 144,00 F — HYMNE POUR BOIS ET PERCUSSION (4) 168,00 F	— HOLIDAY ON ICE (3) 66,00 F — PEP RALLY SALUTE (2/3) 75,00 F — ROCK ENCOUNTER (3/4) 163,00 F — PRELUDE ET CELEBRATION (2/3) 146,00 F — LATIN WINDS (2) 130,00 F — THE POWER OF GOLD (4) 90,00 F — POLOVETSSIAN DANCES (4) 120,00 F — BLUES ROCK (2) 72,00 F — LE VILLAGE TRANQUILLE (2) 72,00 F — DROLES DE DAMES (3) 90,00 F — LOVE IS THE MAGIC (3) 90,00 F — A OLD FASHIONED LOVE SONG (2) 105,00 F — MARCHE GLORIEUSE (3/4) 120,00 F — STATION BREAK (2) 84,00 F — TROIS PIECES POUR BOIS (4) 210,00 F — MARCH ON AN IRISH AIR (3) 144,00 F — JUBILANT PRELUDE (4/5) 168,00 F — SYMPHONIE N° 1 (Finale) de B. Kalinnikov 240,00 F — VARIATIONS FOR BAND (4/5) 240,00 F — FOLK LIEDER FANTASY (3/4) 168,00 F — FLORES DE ESPANA (4) 210,00 F — CARIBBEAN CELEBRATION (4) 144,00 F — SERENADE FOR A PICKET FENCE (4) 144,00 F — PINK PANTHER (2/3) 75,00 F — CHRISTMAS SPECTACULAR (4) 240,00 F
— GLENN MILLER EN CONCERT (3/4) 300,00 F Un pot pourri basé sur : MOONLIGHT SERENADE, AT LAST, LITTLE BROWN JUG, PENNSYLVANIA 6-5000. CHATTANOOGA CHOO CHOO.	— MICHEL LEGRAND EN CONCERT (3) 250,00 F Un pot pourri basé sur LES MOULINS DE MON COEUR, WHAT ARE YOU DOING THE REST OF YOUR LIFE, PIECES OF DREAMS.	— SYMPHONIC PROCLAMATION (4/5) 210,00 F — SCANDIA (4/5) 168,00 F — THE SHOWSTOPPER (3/4) 144,00 F — LA COSTA (3) 111,00 F — RHAPSODY IN BLUE (6) 420,00 F (version intégrale) 2 possibilités d'interprétation : soit piano avec Accompagnement Harmonie, ou Harmonie seule.	— FLAMINGO TRUMPETS 68,00 F Trio de trompettes (3) Accomp. Harmonie (2/3)
— DUKE ELLINGTON EN CONCERT (4) 300,00 F Un pot pourri basé sur les succès suivants : C. JAM BLUES, IN A MELLOW TONE, DON'T GET AROUND MUCH ANY MORE, I GOT IT BAD, DO NOTHIN' TILL YOU HEAR FROM ME.	— COLORAMA (3) 120,00 F Un pot pourri contenant : DEEP PURPLE, AUTUMN SERENADE, ROYAL BLUE, WHITE ORCHIDS.	— NOCTURNE FOR WINDS (2/3) 111,00 F — DEVOTED TO YOU (2) 84,00 F — BELMONT OVERTURE (3/4) 144,00 F — DANCE MACABRE (3/4) 192,00 F — BEGUINE FOR BAND (3/4) 144,00 F — HYMNE POUR BOIS ET PERCUSSION (4) 168,00 F	— REVERIE (3/4) Debussy 72,00 F — HOLIDAY ON ICE (3) 66,00 F — PEP RALLY SALUTE (2/3) 75,00 F — ROCK ENCOUNTER (3/4) 163,00 F — PRELUDE ET CELEBRATION (2/3) 146,00 F — LATIN WINDS (2) 130,00 F — THE POWER OF GOLD (4) 90,00 F — POLOVETSSIAN DANCES (4) 120,00 F — BLUES ROCK (2) 72,00 F — LE VILLAGE TRANQUILLE (2) 72,00 F — DROLES DE DAMES (3) 90,00 F — LOVE IS THE MAGIC (3) 90,00 F — A OLD FASHIONED LOVE SONG (2) 105,00 F — MARCHE GLORIEUSE (3/4) 120,00 F — STATION BREAK (2) 84,00 F — TROIS PIECES POUR BOIS (4) 210,00 F — MARCH ON AN IRISH AIR (3) 144,00 F — JUBILANT PRELUDE (4/5) 168,00 F — SYMPHONIE N° 1 (Finale) de B. Kalinnikov 240,00 F — VARIATIONS FOR BAND (4/5) 240,00 F — FOLK LIEDER FANTASY (3/4) 168,00 F — FLORES DE ESPANA (4) 210,00 F — CARIBBEAN CELEBRATION (4) 144,00 F — SERENADE FOR A PICKET FENCE (4) 144,00 F — PINK PANTHER (2/3) 75,00 F — CHRISTMAS SPECTACULAR (4) 240,00 F
— BENNY GOODMAN EN CONCERT (4/5) 300,00 F Un pot pourri basé sur : ONE O'CLOCK JUMP, SING, SING, SING, STOMPIN' AT THE SAVOY, DON'T BE THAT WAY, MORE THAN YOU KNOW.	— SUITE SYMPHONIQUE (5) 255,00 F Un merveilleux arrangement de W. BAKER sur la musique de ce film.	— NOCTURNE FOR WINDS (2/3) 111,00 F — DEVOTED TO YOU (2) 84,00 F — BELMONT OVERTURE (3/4) 144,00 F — DANCE MACABRE (3/4) 192,00 F — BEGUINE FOR BAND (3/4) 144,00 F — HYMNE POUR BOIS ET PERCUSSION (4) 168,00 F	— FLAMINGO TRUMPETS 68,00 F Trio de trompettes (3) Accomp. Harmonie (2/3)

NOUVEAUTES AVRIL 80 POUR HARMONIE

— EN JOUANT LES AIRS D'HIER (3/4) 280,00 F Pot pourri sur des succès de films dont TIME AFTER TIME, NICE'N' EASY, etc.	DU FILM STAR TREK : 3 arrangements	— VAXUOSITY 168,00 F Merveilleux Solo de Trompette (4/5) Avec accompagnement harmonie (4) 3 mouvements, Slow adagio, Allégro et Valse swing.	— VARIATIONS ET THEME 228,00 F Merveilleux solo de flûte (5/6) Avec accomp. Harmonie (4/5)
— HOMMAGE A R. WIEDOFT 300,00 F Solo de saxo Alto (5/6) Accompagnement Harmonie (3/4) Contenant : Valse Erica, Saxarella, Saxophobia.	— SUCCES DU FILM (3) 156,00 F — SELECTIONS FROM STAR TREK (4) 180,00 F Basé sur les thèmes.	— STARScape 111,00 F Solo de Saxo Alto (2/3). Accompagnement Harmonie (2).	— THE PINK PANTHER (3) 144,00 F Pot pourri du film dont : Inspecteur Clouseau thème et bien sur la fameuse Panthère Rose, etc.
— SUITE SYMPHONIQUE (5) 255,00 F Un merveilleux arrangement de W. BAKER sur la musique de ce film.	— SUITE SYMPHONIQUE (5) 255,00 F Un merveilleux arrangement de W. BAKER sur la musique de ce film.		

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

5 Saxes, 4 Tromp., 4 Tromb., Piano, Drums, Basse, Guitare

DU REPERTOIRE GLENN MILLER	DU REPERTOIRE COUNT BASIE	DU REPERTOIRE D. ELLINGTON	DU REPERTOIRE WOODY HERMAN
— IN THE MOOD (4) 80,00 F	— BIG BROTHER (4/5) 150,00 F	— AZURE (3) 60,00 F	— ADAMS APPLE (4/5) 120,00 F
— LITTLE BROWN JUG (4) 72,00 F	— CATHERINE (4/5) 150,00 F	— CARAVAN (3) 60,00 F	— AJA (5) 120,00 F
— MOONLIGHT SERENADE (3/4) 90,00 F	— FRECKIE FACE (5) 120,00 F	— DON'T GET AROUND MUCH ANY MORE 72,00 F	— ALONE AGAIN (4/5) 120,00 F
— OH LADY BE GOOD (3/4) 101,00 F	— FRONT BURNER (5) 120,00 F	— ECHOES OF HARLEM (3/4) 72,00 F	— BILL BLUES (5) 120,00 F
— STARDUST (2) 60,00 F	— JUMPIN AT THE WOODSIDE (3/4) 63,00 F	— I LET A SONG GO OUT (4) 72,00 F	— BLUES FOR POLAND (5/6) 120,00 F
— STORMY WEATHER (3) 60,00 F	— KID FROM RED BANK (5) 70,00 F	— IN A SENTIMENTAL MOOD (3) 60,00 F	— COME RAIN OR COME SHINE (4/5) 120,00 F
— STRING OF PEARLS (3/4) 45,00 F	— LIL' DARLIN (4/5) 70,00 F	— MOOD INDIGO (1) 60,00 F	— COME SATURDAY MORNING (4/5) 120,00 F
— TUXEDO JUNCTION (3/4) 63,00 F	— ONE O'CLOCK JUMP (4) 90,00 F	— PRELUDE TO A KISS (5) 60,00 F	— EARLY AUTUMN (4) 120,00 F
VARIETES FRANÇAISES	— SASSY (5) 150,00 F	— ROCKIN IN RYTHM (5) 90,00 F	— FOUR BROTHERS (5/6) 120,00 F
— HIER ENCORE (Ch Aznavour) (3) 72,00 F	— SOLT AS A VELVET (4/5) 120,00 F	— SOLITUDE (2) 60,00 F	— I GOT NEWS FOR YOU (5) 120,00 F
— L'ETE 42 (M. Legrand) (4/5) 101,00 F	— TALL COTON (4/5) 120,00 F	— SOPHISTICATED LADY (3) 60,00 F	— LA FIESTA (6) 150,00 F
— LA VALSE DES LILAS (3/4) (M. Legrand) 72,00 F	— THE HEAT'S ON (5) 120,00 F	— THE JEEP IS JUMPIN (5) 84,00 F	— LAZY BIRD (5) 120,00 F
— LES MOULINS DE MON COEUR (3) 72,00 F	— WIND MACHINE (5) 120,00 F	— TRIBUTE TO THE DUKE (5) 120,00 F	— PAVANE (5) 120,00 F

Le chiffre annoté à chaque titre indique le degré des difficultés suivant l'échelle : 1 : Facile - 2 : Assez facile - 3 : Moyen Fac. - 4 : Moyen. - 5 : Moyen avancé. - 6 : Difficile
Envoi de nos catalogues et documents Sonores sur simple demande. ATTENTION n'oubliez pas d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision votre demande ne serait pas prise en considération. N'omettez pas de vous recommander du Journal de la CMF. Envoi d'un disque 30 cm + un disque 17 cm (33 tours) Marching Band pour Harmonie contre 10 francs en timbres postes uniquement.

UN ESPRIT JEUNE, UN SANG NOUVEAU, DES MUSICIENS AU SERVICE DE LA MUSIQUE
HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine 59100 ROUBAIX

Nous informons MM. les Présidents des Fédérations, MM. les annonceurs de publicité ainsi que tous nos lecteurs que les articles, manifestations, publicités et petites annonces doivent impérativement nous parvenir AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDANT LA PARUTION. Les pièces qui nous seraient remises passés cette date ne paraîtront que dans le journal suivant. Nous sommes tenus de respecter cet impératif de date, afin que la distribution du journal soit effectuée au mieux.

LES CONCERTS A VICHY PENDANT LA SAISON THERMALE 1980

Animation musicale par le conservatoire municipal de musique de Vichy, au grand Casino, salle Napoléon-III, à 16 heures (réalisée par André Relin).

Mai : les 20, 27 et 29.
Juin : les 3, 5, 7, 10, 12, 13, 17, 19, 21, 24, 26 et 28.
Juillet : les 1^{er}, 3, 5, 8 et 10.
Août : le 30.
Septembre : les 3, 4, 6, 9, 11 et 13.

Concerts de l'Orchestre symphonique de la ville de Vichy (direction : Jean Fonta et André Relin).

Juillet
Kiosque de la source de l'hôpital à 16 heures : les 19, 20, 23, 26, 27, 29 et 30.
Véranda du grand Casino à 21 heures : le 24.
Août
Kiosque de la source de l'hôpital à 16 heures : les 15, 17, 20, 23, 24 et 27.
Véranda du grand Casino à 21 heures : les 21 et 26.

Concert de l'Harmonie municipale de Vichy (direction : Jean Fonta et Victor Duteriez), au kiosque de la source de l'hôpital.

Mai : dimanche 11, à 16 heures.
Juin : lundis 2, 9, 23 et 30, à 21 heures.
Juillet : lundi 7, mardi 15, lundis 21 et 28, à 21 heures.
Août : mardi 5, lundis 11, 18 et 25, à 21 heures.
Septembre : mardi 2 et lundi 8, à 21 heures.

Concours de la Lyre d'Or de Vichy, les 14 et 15 juin, avec la participation de cinq ou six harmonies internationales.

Festival Lyrique de Vichy au théâtre du grand Casino, pendant la première quinzaine d'août, avec le concours du Grand théâtre de Bordeaux et de l'Orchestre de Rouen.

Communiqué de l'Union Grand-Duc Adolphe

Monsieur le Président,
Nous avons le grand plaisir de vous informer que la fanfare des Jeunes « Prince Henri Luxembourg-Bonnevoie » désire organiser une tournée musicale à travers votre pays, pendant

La Mairie du 6^e arrondissement organise, cette année encore la Foire Saint-Germain du 6 au 18 juin, avec pour thème « Saint-Germain après guerre ».

Les Sociétés ayant à leur répertoire des airs qui étaient à la mode à cette époque d'après-guerre et qui souhaiteraient participer à la Foire St-Germain peuvent contacter : M. Pierre Viennot, Mairie du 6^e, 78, rue Bonaparte, 75270 Paris CEDEX 06, tél. : 329-12-78.

les vacances de Pentecôte 1980.

La fanfare « Prince Henri », qui compte à peu près cinquante membres, est une fanfare d'un excellent niveau, dont le Secrétaire Général est M. André Meyer.

A toutes fins utiles, nous vous saurions gré de bien vouloir informer les sociétés intéressées et d'en faire une publication dans votre journal confédéral.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués. Le secrétaire général, Henri Schumacher.

Le président fédéral, Roger Diederich.

Les Commissions de la Confédération Musicale de France se réuniront le samedi 8 et le dimanche 9 novembre à Toucy.

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous informer que l'université de Paris-Sud XI organise, à la faculté d'Orsay, une académie musicale d'été et un festival de musique, du 3 au 17 juillet 1980.

Musiciens professionnels et amateurs avertis pourront participer quotidiennement aux séances de travail, sous la direction de professeurs de haut niveau, et aux concerts accessibles au public.

Cette manifestation culturelle et artistique originale étant susceptible d'intéresser certains de vos professeurs et élèves, je vous transmets ci-joint quelques affiches et programmes, pour information.

Je suis à votre disposition, ainsi que les organisateurs de cette académie musicale, pour vous donner toutes informations complémentaires et vous adresser un plus grand nombre d'affiches et de brochures, si vous le désirez.

Vous remerciant de l'aide que vous voudrez bien nous apporter en diffusant ces informations,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le directeur du Service Commun pour la Formation Permanente, Université de Paris-Sud XI, F. Girard, Bâtiment 308, 91405 ORSAY cédex, Tél. : 941-78-88

Nous apprenons avec grand plaisir que Mme Danuta Dubois-Skobalo vient de reprendre son poste au ministère de la Culture et de la Communication, après la naissance de son fils, Olivier Stefan. Tous nos meilleurs vœux à bébé et aux heureux parents !

Dans le numéro de décembre 1979 de notre journal, nous avons signalé à votre attention le très intéressant ouvrage de Bertrand Ott : « Listz ou la Pédagogie du piano ».

Cet ouvrage est édité chez E.A.P. (Etablissements d'applications psychotechniques), 6 bis, rue André-Chénier, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. 645.38.12.

RESULTATS DES CONCOURS MILITAIRES QUI SE SONT DEROULES DU 3 AU 14 MARS

A) Concours pour l'admission au stage de formation des chefs de musique des Armées (Commandants).

1^{er} Lieutenant Michel Chopin du C.M.M.A.T.
2^e Capitaine J.-M. Ballada, Musique de l'Air.

B) Concours pour l'admission au stage de formation des chefs de Musique militaire (sous-lieutenant).

1^{er} Adjudant Revoil, Musique des T.D.M.
2^e Adjudant Denis Gennin, Musique du 8^e R.T.
3^e Gérard Doumène, Musique Ple de la 6^e R.M.

C) Concours de sous-chef de Musique (Adjudant).

1^{er} C/C J.-Louis Lafouge, Musique 1^{er} R.A.
2^e Sgt Roger Baquie, Musique 4^e R.I.M.A.
3^e S/C Patrick Havray, Musique 6^e B.C.A.
4^e Adjt J.-Hugues Pastori, Musique Ple T.D.M.
5^e Adjt Michel Delroex, C.M.M.A.T.
6^e S/C Marcel Obringer, Musique Ple T.D.M.
7^e C/C Joël Gaudot, Musique 6^e B.G.A.

AVIS TRES IMPORTANT

Nous avons le regret de vous informer que la hausse importante du prix des décorations nous met dans l'obligation d'augmenter le tarif des médailles. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux prix, qui entreront en vigueur dès la parution de ce journal.

Médaille de bronze : 15 F
d'argent : 20 F
d'or : 24 F
Médaille de vétéran dorée : 25 F
avec étoile : 30 F
avec palme : 35 F
Médaille de chef bronze : 25 F
argent : 30 F
or : 35 F.

Plaquette 50 ans : 50 F
100 ans : 60 F.

Médaille gouvernementale : 35 F.

Barrettes bronze : 10 F
argent : 20 F
or : 30 F.

Les diplômés de la Confédération Musicale de France et d'examen restent au même prix.

Le journal de la Confédération Musicale de France est en vente depuis peu au kiosque situé à l'angle de la rue La Fayette et du boulevard Magenta.

● Nous n'avons pas de nouvelles de M. Chalumeau, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne. Nous espérons qu'il est rétabli et qu'il pourra reprendre ses activités. Tous nos vœux.

● Nous savons que M. Jean-Pierre Malfait va beaucoup mieux et nous nous en réjouissons.

● Les vœux de tous au Président Rolando qui a été victime d'une chute malencontreuse. Nous apprenons avec plaisir qu'il va mieux.

PROCHAINEMENT

Nous vous indiquons ci-dessous la liste des instruments déjà programmés pour les prochains mois :

MAI : la trompette (suite) par Marcel Caens.

JUIN : le saxophone, par Jean-Marie Londeix.

SEPTEMBRE : le tuba-sax-horns, par François Poullot.

OCTOBRE : la flûte, par Albert Ehrmann.

NOVEMBRE : le hautbois.

DECEMBRE : attente de confirmation.

VOS INFORMATIONS

A la suite de l'Editorial du Président Ameller « Concours et Classement » dans notre journal de mars, nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir se reporter au Chapitre 2 du Règlement confédéral des concours de musique. « Concours et Classement » que nous publions ci-dessous in-extenso :

Article 11. — Divisions et Sections

Les sociétés sont classées dans les douze Divisions et Sections énumérées ci-après :

Division d'Honneur
Division d'Excellence : 1^{er} et 2^e Sections
Division Supérieure : 1^{er} et 2^e Sections
Deuxième Division : 1^{er} et 2^e Sections
Troisième Division : 1^{er}, 2^e et 3^e Sections.

Article 12. — Durée de validité du classement

Toute Société désirant participer à un concours devra obligatoirement se faire inscrire dans la Division et la Section auxquelles elle appartient en vertu du classement résultant du dernier concours auquel elle a pris part. Ce classement, ainsi que l'année et le lieu du concours correspondant doit figurer sur le Livret d'identité.

Les Sociétés classées dans les Divisions d'Honneur, d'Excellence et Supérieure restent cinq années sans participer à un concours perdront leur classement.

Article 13. — Epreuves de classement

Les Sociétés ayant perdu leur classement en application de l'article 12, 2^e alinéa, les Sociétés n'ayant jamais concouru, et les Sociétés se croyant dans l'impossibilité de se maintenir dans le classement auquel elles appartiennent, devront, avant de se présenter à un concours, demander à leur Fédération à subir des épreuves de classement, lesquelles devront être mentionnées sur le Livret.

Les Sociétés ne peuvent en aucun cas se déclasser elles-mêmes.

Article 14. — Confirmation du classement

Toute société classée en Division d'Honneur, d'Excellence ou Supérieure ayant obtenu dans un concours au moins un Premier Prix sera confirmée dans son classement pour une nouvelle période de cinq ans à dater de ce concours. Dans le cas contraire, elle ne conservera son classement que jusqu'à l'expiration de la période de cinq ans en cours.

Toute Société classée en 1^{er}, 2^e et 3^e Division ayant obtenu dans un concours, à subir des épreuves de classement, lesquelles devront être mentionnées sur le Livret d'identité. La Fédération intéressée ne pourra, en aucun cas, la rétablir dans son ancien classement.

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

Nous avons le plaisir de vous informer que la Musique de la Police Nationale sous la Direction de M. Pierre BIGOT, vient d'enregistrer dans les studios Pathé-Marconi, un disque intitulé :

MAJORETTES AROUND THE WORLD

Ce disque est actuellement en vente à la F.G.S.P.F.
5, rue Cernuschi, 75017 Paris et à la F.F.T.B.
(Twirling Baton) 14, rue Kleber 93400 Saint-Ouen

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tél. 08.24.87



RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

ALPES-MARITIMES

Dans notre numéro de mars 1980, nous avons fait connaître que huit musiciens de l'Harmonie Municipale Antiboise avaient été l'objet d'un arrêté du Ministre de la Culture et de l'Environnement.

Renseignements pris, il s'agit de dix musiciens faisant partie de la promotion du 14 juillet 1978, du Ministre de la Culture et de la Communication, dont font partie MM. Serge Hocq et Maurice Maire qui s'ajoutent à la liste déjà parue.

La liste complète a paru au Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses du 2 février 1979, page 73.

CENTRE

Informations de la Fédération

Examens des élèves des divisions pré-supérieure et supérieure

Les examens des élèves des divisions pré-supérieure et supérieure auront lieu le jeudi 15 mai, à 8 h 30, au Conservatoire Municipal de musique de Vichy, 96, rue du Maréchal-Lyautey.

Réunion du Comité de Direction de la Fédération

Le Comité de Direction de la Fédération se réunira le jeudi 15 mai, après-midi, au Conservatoire Municipal de musique de Vichy, à la suite des examens des élèves des divisions pré-supérieure et supérieure.

Fête Fédérale

Pour des raisons d'ordre matériel, l'Harmonie Municipale « Lyre Moulinoise » de Moulins ne pourra organiser la fête fédérale le 22 juin prochain, ainsi que cela avait été envisagé.

Cette fête ne se déroulera donc pas cette année.

Le Président Fédéral,
André RELIN

HAUTE-GARONNE

Association Départementale des Ecoles de Musique Assemblée Générale du 3 février 1980

L'Assemblée générale de l'A.D.E.M. 31 s'est tenue le dimanche 3 février 1980 dans la Salle d'honneur de la Mairie de Venerque (Haute-Garonne).

Après quelques mots de bienvenue de M. le Maire de Venerque, la séance est ouverte à 9 h 30 par M. Eugène Boyer, Président de l'A.D.E.M., assisté de MM. Louis Dejean et Jacques Cottenet, Vice-Présidents.

Sont présents les représentants des Ecoles de Musique suivantes : Auterive, Cheminots de Toulouse, Luchon, Blagnac, Tournefeuille, Villefranche de Lauragais, Bazilège, Villemur, Colomiers, Saint-Lys, S.M.C. Balma, L'Union, Fronton, Merville, Aérospatiale, Noé, Gardouch, Cornbarrieu, Plaisance du Touch, A.P.C. Toulouse, Venerque, Le Lherm, Saint-Léon, Saubens, Caraman, A.M.A. Balma, Rével, Eaunes et Aussonne.

M. le Préfet de Région est représenté par M. Lepargneur, Délégué Musical Régional du Ministère de la Culture et de la Communication ; M. le Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées et M. le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne ont demandé chacun à M. Eugène Boyer, Conseiller Régional et Vice-Président du Conseil Général, de les représenter ; M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Maire de Toulouse, M. le Directeur du Conservatoire ont demandé à être excusés.

1 — Rapport sur L'Harmonie-Ecole

Le Président remercie les participants de leur présence et propose l'ordre du jour de l'Assemblée : Il est adopté.

Il donne la parole à M. Dejean pour son rapport sur l'activité de l'Harmonie Départementale des Jeunes. Celui-ci rappelle les différentes manifestations de cette Harmonie au cours de l'année écoulée : anniversaire de la mort du Président Verdier à Saint-Lys le 11 juin ; Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales, le 28 octobre, à Plaisance du Touch, et ce soir, à Venerque pour l'A.G. de l'A.D.E.M. Il signale aussi les journées d'études et les répétitions d'ensemble à Colomiers. De nouveaux morceaux ont été étudiés dont certains seront joués cet après-midi.

Souhaits pour 1980 : que le travail de base soit entrepris dans les E.M. et les secteurs ; que les journées d'étude aient lieu plusieurs fois par an ; que les effectifs de l'Harmonie Départementale aient une certaine stabilité ; que des concerts aient lieu dans chaque secteur du département.

2 — Rapport moral présenté par M. Roger Bernes, Secrétaire Général.

Effectifs : 37 Ecoles de Musique ont renvoyé la « Fiche annuelle de renseignements » : même nombre que l'an dernier. Mais les renseignements sur les effectifs n'ayant pas été fournis par quelques E.M., il est impossible de donner le chiffre exact des élèves : en ordre de grandeur 2 500 élèves-musiciens, 800 élèves-danseurs.

Plutôt que de rappeler les activités passées, le secrétaire général pose à l'Assemblée la question : « Qu'attendez-vous de l'A.D.E.M. pour qu'elle remplisse mieux les objectifs définis dans ses statuts : apporter aux E.M. toute l'aide matérielle, financière, musicale, pédagogique qu'il lui sera possible ? »

M. René Boyer (Blagnac) demande s'il existe des textes précis sur le statut des Ecoles de Musique municipales. Le Président Boyer lui rappelle les termes des instructions ministérielles (de 1971) qui ne font état que des Ecoles de musique contrôlées par l'Etat, ce qui n'est pas notre cas.

M. Carrier (Cheminots) évoque la situation des petites E.M. qui ne reçoivent aucune subvention. L'Assemblée décide de faire étudier les conditions administratives et pédagogiques qui pourraient permettre à certaines E.M. d'être reconnues sur le plan départemental ou régional.

Aide pédagogique : L'Assemblée souhaite que soient organisées une ou plusieurs journées pédagogiques d'enseignement musical et instrumental en collaboration avec des professeurs du

Conservatoire, M. Verdier, directeur de l'I.M.P. de Venerque, indique que son établissement, en week-end, pourrait servir de cadre à ces journées.

3 — Rapport sur les examens fédéraux

M. Cottenet lit le rapport sur les examens fédéraux 1979 qu'il avait déjà développé devant l'Assemblée générale de la Fédération : 714 candidates, nombre en diminution par rapport à 1978, mais ceci était demandé par la commission artistique ; valeur exceptionnelle des jurys ; sérieux des examens ; bon niveau d'ensemble des candidats.

Pour 1980 : dates retenues : dimanche 11 mai, jeudi 15 mai (Ascension), dimanche 18 mai. Des instructions de la Commission artistique seront envoyées aux Ecoles et Sociétés présentant des candidats.

4 — Rapport d'activité de la section danse présenté par M. Albery.

Les examens départementaux de 1979 ont réuni 155 candidats appartenant à 8 des 11 Ecoles de Danse inscrites à notre Association. Ces examens ont eu lieu aux mêmes dates que les examens fédéraux de musique. Les résultats ont été très satisfaisants malgré le niveau assez élevé des épreuves imposées.

Les droits d'inscription aux examens de danse 1980 sont fixés à 5 F par candidat.

M. Jean-Pierre Guérin, professeur de danse au Conservatoire National de Région de Toulouse, a joué un rôle très important dans le déroulement des épreuves. C'est lui qui prend la parole à la suite de M. Albery pour traiter de questions techniques et indiquer les orientations que devrait, d'après lui, prendre l'enseignement de la danse dans nos Ecoles.

M. Guérin souhaiterait que l'on définisse, pour chaque division, le niveau à atteindre : que l'on harmonise le nombre d'heures de cours entre les différentes écoles (base de 10 mn par élève) ; que des stages ou des journées pédagogiques soient organisés au profit des professeurs. Comme il existe une Harmonie-Ecole Départementale, M. Guérin souhaiterait un Corps de Ballet-Ecole Départemental constitué par les meilleurs élèves des divisions « Moyen » et « Supérieur ».

5 — Rapport financier présenté par M. Jean Cols, Trésorier Général.

Les comptes, arrêtés au 13 janvier 1980, font apparaître pour l'année 1979 : 13 483,50 F de Recettes pour 16 362,55 F de Dépenses, soit un déficit de 2 879,05 F. Il faut noter que l'A.D.E.M. n'a pas touché de subvention départementale pour 1979. Une demande présentée par M. le Président Boyer est en instance auprès de l'Administration.

Ce n'est qu'après la réponse à cette demande que pourra être établi le budget prévisionnel pour 1980. Le Conseil d'Administration en est chargé.

La cotisation, comprenant le droit d'inscription aux examens fédéraux de musique est fixée, pour 1980, à 12 F par Candidat.

6 — Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Trois membres sortants : MM. Robert Pailhe ; Jacques Cottenet ; Jean Cols. M. Pailhe ne souhaite pas le renouvellement de son mandat. Une seule candidature nouvelle : celle de M. Jean-Pierre Guérin, professeur de danse au Conservatoire de Toulouse.

MM. Jacques Cottenet, Jean Cols et Jean-Pierre Guérin sont élus pour trois ans membres du Conseil d'Administration de l'A.D.E.M. à l'unanimité des votants.

L'ensemble des rapports, après discussion, ayant été approuvés à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée générale.

Toulouse

Harmonie « La Garonne »

C'est l'Eglise de l'Immaculée-Conception, à Toulouse, qui a accueilli dernièrement l'Harmonie « La Garonne » pour la traditionnelle fête de la Sainte-Cécile.

Une assistance nombreuse assistait à cet office et l'on remarquait particulièrement la présence de MM. Estoumet, Directeur de la Région SNCF de Toulouse et Mme ; Martin, Directeur-Adjoint ; Martin, Chef de la Division du Transport ; Costedoat, Chef de la Circonscription Exploitation de Toulouse-Centre.

La Municipalité de Toulouse était représentée par Mme Barbier et M. Delrieu, et l'U.A.I.C.F. par M. Amigues, Président de l'A.A.C.T. et par M. Labadie, Président de la Section Musicale, Membre du Comité de Réseau.

Au cours de l'office, l'Harmonie a exécuté un programme très éclectique, choisi par M. Arnaud, Directeur, et M. Carrier, Directeur-Fondateur.

En dehors de « Cortège nuptial », de Popy, où une place prépondérante est laissée aux belles sonorités des cuivres, et de « Trompet tune and air » de Purcell, il y a lieu de souligner particulièrement « Sérénité » de Jean Gallon et le célèbre « Adagio » d'Albinoni, dont l'exécution précise et nuancée a mis en valeur toute la palette sonore de l'Harmonie.

A l'issue de la messe, les fidèles ont manifesté leur approbation par des applaudissements chaleureux.

Cette nouvelle prestation de « La Garonne » ne peut que satisfaire amateurs et musiciens, car, malgré l'absence imprévue de deux chefs de pupitre, les jeunes musiciens, de plus en plus nombreux dans les rangs de l'orchestre, ont su montrer qu'ils étaient dignes de leurs aînés. Leur présence assidue, leur excellent travail, confirment que l'orientation de « La Garonne » vers une politique de jeunes est bonne car elle apporte un sang nouveau à l'Harmonie. Et d'ailleurs, ne sont-ce pas ces jeunes musiciens qui assureront la pérennité de la Musique populaire ?

ILE-DE-FRANCE

Essonne

Vigneux-sur-Seine

Distribution des Prix et débuts prometteurs de l'Ensemble Musical de l'Essonne

La salle des fêtes Daniel Ferry à Vigneux-sur-Seine s'avérait trop petite, dimanche 17 février 1980, pour contenir les auditeurs venus nombreux, assister à la remise solennelle des Prix aux Lauréats des Examens Fédéraux, organisée chaque année par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne.

Cette matinée, placée sous le patronage de la Municipalité de Vigneux, était présidée par M. R. Lakota, Président du Conseil Général de l'Essonne, accompagné

de Madame et se déroulait en présence de M. Pierre Costes, Délégué Départemental de la Musique représentant M. le Préfet empêché, M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Ile-de-France, M. Lucien Lagrange, Maire de Vigneux, entouré de nombreux Adjointes, des représentants des diverses Municipalités possédant une Société Musicale, des Présidents et Directeurs de nos Groupements d'amateurs, ainsi que de M. Guy Meissonier, Président de la Commission Artistique et Technique de la Fédération de l'Ile-de-France.

Dès l'ouverture du rideau, M. Gilbert Louet, Président de l'U.D.S.M. 91, souhaite la bienvenue aux lauréats, parents et amis ; il les félicite des résultats obtenus et forme le vœu qu'ils persévèrent afin de devenir d'excellents Instrumentistes, gage certain de la continuité de nos formations.

Il remercia les personnalités présentes de l'intérêt qu'elles portent à tout ce qui touche l'Art Musical et dit combien le Conseil d'Administration de l'U.D.S.M. 91 était fier de pouvoir présenter en seconde partie du programme l'Ensemble Musical de l'Essonne récemment créé avec le concours de musiciens amateurs bénévoles appartenant à toutes les Sociétés adhérentes ; Il souligna que cette création ne gênera en rien le bon fonctionnement des diverses formations du département, étant donné que nous éviterons de nous produire pendant la période où nos musiques d'amateurs sont très sollicitées par les Communes et les Comités des Fêtes. Il rappela à tous les musiciens que, le nombre d'exécutants n'étant pas limitatif, ils peuvent se joindre à cet ensemble qui n'a pour but que de faire de la Musique, et nous nous y employons, de la bonne musique sans vouloir égaler les professionnels qui eux en ont fait leur métier, ce qui n'est pas notre cas.

On passe ensuite à la remise des prix ; à l'appel de son nom, chaque lauréat ayant obtenu une première mention en Solfège et Instrument reçoit une magnifique pochette de disques contenant des enregistrements ayant trait à l'instrument choisi par le candidat.

Cette distribution est entrecoupée par l'audition de Mlle Sylvie Dagorez qui joue à la guitare « La Chaconne » de David Kellmer ; M. Jean-Luc Leneindre qui, accompagné au piano par Mlle Colombi, interprète au saxophone alto « Divertissement Tzanne » d'Antonini. Cette première partie se termine par l'interpréta-

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

LES EDITIONS HEUGEL

(Vente musique imprimée)
(Location orchestre et théâtre)

sont représentées exclusivement
pour le monde entier par

LES EDITIONS ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01 - Tél. 296-89-11

tion du Rondo de la 8^e Sonate - Pathétique - de Beethoven, au piano Mlle Hélène Colombi.

À la reprise, M. Pin, Président Fédéral, tint à souligner la vitalité particulière de l'Union Départementale de l'Essonne et remercia ses dirigeants d'avoir su créer cette solidarité parmi ses adhérents qui fait que cette Union peut se lancer dans des organisations qui obtiennent toujours un franc succès.

M. Robert Lakota, Président du Conseil Général, brossa un tableau détaillé de l'effort accompli par l'Assemblée Départementale pour ce qui est de l'action culturelle et en particulier la Musique; il félicita une fois de plus les dirigeants de l'U.D. et de toutes les formations s'y rattachant en leur disant qu'il suivait de près leurs activités et qu'il reste toujours à leurs côtés pour les aider au mieux.

M. Pierre Costes, Délégué Départemental de la Musique, excusa M. le Préfet et nous assura de la sollicitude de l'Administration et de l'appui inconditionnel de ses Services avec qui nous sommes en contact étroit.

C'est maintenant la seconde partie; M. Jean Massuchetti, Secrétaire Général de l'U.D.S.M. 91, présente l'Ensemble Musical de l'Essonne, orchestre d'harmonie renforcé de quelques cordes qui, fort de ses soixante exécutants et dans un silence religieux, interprète, sous la baguette avisée de son Chef Gabriel Colombi:

- Dans les Jardins d'un Monastère de Kéteibey,
- Poème, de Fibich, dans une transcription de Nasselet,
- Symphonie pour Musique Militaire, de Gossec (trois mouvements, allégo, pastorale, allégo finale).

Une véritable ovation ponctuée d'applaudissements nourris salua les dernières notes de ce premier concert public de l'Ensemble Musical de l'Essonne à la suite duquel de grands projets furent lancés afin que cet orchestre départemental puisse être connu des Essonnais en participant à de nombreuses manifestations.

Cette journée faste pour la Musique en Essonne, se termina par le traditionnel Vin d'Honneur offert par la Municipalité aux artisans de cette matinée que l'on n'est pas près d'oublier.

Paris

Concert de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

L'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. a donné son deuxième concert de la saison 1979-80 le samedi 16 février à la Salle Gaveau, sous la direction de Jacques Mas. Dans la nombreuse assistance on remarquait plusieurs personnalités de la Régie Autonome des Transports Parisiens et de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France.

Le programme débutait par l'Ouverture du Carnaval Romain, d'Hector Berlioz. L'Orchestre en donna une excellente interprétation: le cor anglais de M. Rogne chanta suavement sa douce cantilène, phrase extraite du grand duo d'amour de Cellini et Teresa; et la baguette de Jacques Mas sut entraîner tout l'orchestre dans le tourbillon déchaîné du saltarello final, que, selon Berlioz, le chef d'orchestre Habeneck, non par incapacité mais par malice, n'avait jamais pu faire marcher.

Le Poème pour violon et orchestre, d'Ernest Chausson, terminait la première partie de ce concert, avec Frédéric Jongjeans en soliste. Ce dernier sut parfaitement traduire le sentiment douloureux de cette œuvre, inspirée, exaspération chromatique poussée jusqu'au paroxysme, inquiétude agitée, et pour finir atmosphère d'aspiration mystique à la mort. Le public ne ménagea pas ses applaudissements au chef et au soliste.

La seconde partie était consacrée à la Deuxième Symphonie, en ré majeur, de Brahms. Sous la baguette subtile de Jacques Mas, l'orchestre fit ressortir le caractère des quatre mouvements de cette symphonie qu'on a parfois appelée la Pastorale de Brahms: l'allegro, avec sa danse enjouée et sa coda rêveuse; l'adagio, plus pessimiste, avec la mélodie initiale des violoncelles et les sombres appels des trombones; l'allegretto grazioso, avec sa charmante mélodie du hautbois et sa variation rythmique en 2/4; enfin son finale brillant et joyeux.

La soirée se termina par de nombreux rappels et une ovation bien méritée à Jacques Mas et à ses musiciens.

Un auditeur

Seine-Saint-Denis

Livry-Gargan

Concert en l'église Saint-Michel de Gargan

Dans le cadre de son 20^e anniversaire, l'Harmonie La Livryenne avait organisé le dimanche 27 janvier 1980, en l'église Saint-Michel de Gargan, un concert de trompettes, orgue et chœurs, avec les solistes de la Société et les Chorales du Conservatoire de Livry-Gargan et des C.E.S. Léon Jouhaux et Edouard Herriot. Un très nombreux public s'était déplacé pour venir applaudir cette jeune phalange musicale, composée d'élèves du Conservatoire Municipal, et dirigée si brillamment par M. Jean Dessaint, ancien trompettiste de la Musique des Equipages de la Flotte. Dans l'assistance, nous remarquons la présence de M. Vincent, Maire de Livry-Gargan, de Mme Soulier, et de M. Guichard, Président de la Livryenne.

Le concert débuta avec la Marche Militaire de Schubert. Vint ensuite: El silencio, de Rosso, parfaitement exécuté par un de nos solistes; puis le 1^{er} mouvement (Entrée) de la Messe anniversaire, de Laurent Delbecq, compositeur contemporain qui écrit et arrange beaucoup d'œuvres pour nos sociétés musicales. Et pour terminer cette Première Partie, le Te Deum de Marc-Antoine Charpentier.

La Seconde Partie nous fit apprécier le talent de M. Charpentier, Professeur de musique du C.E.S. Léon Jouhaux, qui a réussi à monter une Chorale de 80 enfants et à mettre sur pied un programme qui fut très apprécié par les Livryens: Ronde, de Jean Abail; Le plus beau gars du monde, de C. Guinot; et le n'aurai pas le temps, de Michel Fugain. Bravo! Il faut beaucoup de courage pour mener à bien cette tâche difficile.

L'ensemble des cuivres de la classe de M. Dessaint, composé des élèves des cours élémentaires, se distingua dans King Arthur, de Purcell. Puis le trio de clarinettes du Conservatoire (Pierre Mourmetas, Françoise Gauthier et Sylvain Pineau) exécuta très brillamment le Trio de Mozart.

Le Concerto pour deux trompettes, de Manfredini, fait partie de la Collection Maurice André; il est joué par les solistes des grandes formations. Laurent Gauthier, élève de M. Dessaint, et Pascal Dupont, élève de M. Caron, soliste de la Garde Républicaine, ont voulu, pour le 20^e anniversaire de leur société, se mettre au travail pour interpréter, avec Mlle Hassler à l'orgue, ce magnifique Concerto de Manfredini.

Vint ensuite la Chorale du Conservatoire de Livry-Gargan, dirigée par M. Beaujard. On entendit successivement: La nuit, de Rameau; L'amour de moy, de G. Aubanel; l'Ave verum, de Mozart; et le Noël allemand Stille Nacht. Cette formation s'affirma à chaque concert et mériterait d'être entendue plus souvent dans la région.

Enfin l'Harmonie La Livryenne clôtura ce concert avec: Fanfare, de M.-R. de La Lande; Arioso, de Telemann; et Concerto pour un été, qui mit en valeur le soliste Gilles Sainty. Et, sous la baguette de M. Beaujard, la Chorale du Conservatoire et La Livryenne réunies terminèrent avec l'Ode à la Joie, de Beethoven, qui dut être bissé.

Félicitons M. Dessaint d'avoir organisé ce beau concert pour le 20^e anniversaire de notre Harmonie. Grâce à l'appui de M. Lucas, Directeur du Conservatoire, grâce au travail de nos jeunes musiciens, qui font deux répétitions par semaine, La Livryenne peut s'enorgueillir d'avoir fait vibrer le 27 janvier le cœur de 700 Livryens.

Nous remercions M. le Maire de Livry-Gargan, Mme Soulier, M. Guichard et tout le Conseil

Municipal de nous aider dans notre tâche difficile, et nous disons aussi merci au Père Sicut de nous prêter sa belle église pour que notre Musique aille au plus profond des cœurs.

Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois

Le Conservatoire fête son 10^e anniversaire

Sous la présidence de MM. Michel Germa, Président du Conseil Général du Val-de-Marne; Louis Bayeure, Conseiller Général du Val-de-Marne et Maire de Fontenay-sous-Bois; Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France; Michel Vergnault, Secrétaire Général de l'Union des Conservatoires du Val-de-Marne, le Concert de Gala, organisé par M. Guy Dinois, Directeur du Conservatoire, et offert aux Fontenayens, s'est déroulé comme suit:

En première partie, M. Dinois remercia la Municipalité, les Parents, les élèves, pour la contribution que chacun apporte pour le développement de la Musique dans notre cité. Puis il invita M. Bayeure, Maire de Fontenay-sous-Bois, à prendre la parole. M. Bayeure remercia M. Dinois et tous ceux qui œuvrent pour répandre la culture, et espère une aide financière, qui permettrait d'aller encore plus loin (il faut dire que pour ce qui concerne notre Conservatoire, seule la ville de Fontenay supporte toutes les charges).

Puis vient le temps des prestations.

Dominique Sevet, pianiste, nous a transportés avec « Fantaisie » de Schumann.

Frédéric Laroque, violoniste, a été sublime dans l'interprétation brillante de « Tzigane », œuvre de Ravel. Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Simone Thomas, professeur au Conservatoire.

Michel Schickler (clarinettiste), Directeur de notre Orchestre d'Harmonie, Martine Bernardi (soprano) et Michèle Legak (pianiste) ont interprété, avec beaucoup de sensibilité, « Le pâtre sur le rocher » de Schubert.

Enfin, pour terminer cette première partie, la classe de Batterie, sous la direction de son professeur Guy Lefebvre, nous a démontré que la batterie était, comme les autres instruments de musique, un élément d'orchestre qui permet d'exprimer l'Art.

Avant l'entracte, M. Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, prit la parole. Il se réjouit des liens étroits et de la bonne entente qui règnent à Fontenay-sous-Bois entre la Société Musicale et le Conservatoire, pour le plus grand profit de la musique. Il remercia le Maire, le Directeur du Conservatoire et M. Charles Mast, Président d'Honneur de l'Harmonie, d'œuvrer dans ce sens et, après avoir souhaité qu'il en soit ainsi partout, il leur remit, en témoignage de gratitude, la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France.

En effet, les mélomanes et les musiciens peuvent rendre hommage à ces trois hommes, car si l'un d'entre eux avait failli, Fontenay-sous-Bois n'aurait pas, en 1980, fêté le 10^e anniversaire de son Conservatoire. « Bravo Messieurs, et merci pour votre action. »

Enfin, une magnifique médaille de vermeil aux armes de la ville a été offerte à M. Dinois par M. Bayeure, Maire de Fontenay-sous-Bois.

C'est l'ensemble à cordes, dirigé par Michel Bricquet (Professeur au Conservatoire et Vice-Président de l'Orchestre d'Harmonie), qui a ouvert la seconde partie par une très belle interprétation de « Concerto Grosso pour la nuit de Noël » de Corelli. Le premier violon était assuré par Philippe Poirat.

Puis, l'ensemble vocal, créé par Guy Dinois et sous sa direction, accompagné au piano par Charles Hervé, professeur au Conservatoire et à la classe claire par Guy Lefebvre, professeur également, nous interpréta des œuvres de R. Capy, H. Nivel et C.M. Schonberg pour le grand plaisir du public.

Editions Georges BESSON
« La Motte » 03300 CUSSET
Tél. (70) 98-39-61 (L.G.)

VENTE EXCLUSIVE DES ÉDITIONS
MARGUERITAT - FRANCE MUSIQUE - LESCHIERA

NOUVEAUTÉS 80

DÉFILÉ DE FAUST

Sur les motifs de FAUST de Gounod
Arrangement de Maurice PHILIBERT

L'ESPAGNE DU NORD

Célèbre paso-doble de Stève NORTIZ

LE MONT NOIR

Pas-redoublé de André TRÉMINE

STEENVOORDE « 160 »

Marche Parade de M. PHILIBERT

NOCES D'OR Valse de M. PHILIBERT
APOLLO XI Marche de Marcel BOUCARD
HELLO BURY British March de J. WELFORD
LE CHALET TYROLIEN Valse de M. MORLAT

Le gros succès de Serge LAMA et Alice DONA

FEMME FEMME FEMME

UNE MARCHÉ ENTRAÎNANTE

**SUR DEMANDE ENVOI GRATUIT
DE NOTRE DOCUMENTATION**

nos précédents SUCCÈS

TROMPET SUPER STAR Fantaisie-Jazz
PARADIS VIENNOIS Suite de Valses
PARADE A CHICAGO Célèbre Défilé
MARCHÉ DES SAPEURS Pas redoublé
PARADE DES MAJORETTES Marche

DÉFILÉ FÉDÉRAL

de A. RELIN Vice-Président de la C.M.F.

**POUR PETITE FORMATION Si b
ÉCOLE DE MUSIQUE ETC...**

NOS RECUEILS DE 16 MORCEAUX

L'instrument SUCCÈS FRANÇAIS 19,50 F
L'instrument ALSACIEN-CHAMPÊTRE 16,50 F

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

Enfin, la réunion du groupe vocal et de l'ensemble à cordes a donné, avec Claire Chardon à la tête solo, sous la baguette de Messieurs Bricquet et Dinoid, quelques excellentes œuvres de Mozart, Fauré et Verdi, que le public réclama plusieurs fois tant l'interprétation fut de qualité.

C'était un concert de haut niveau. Comme on peut le constater, le lien existe entre les musiciens amateurs et les professionnels dans notre localité. Les uns apportent leur concours et leur amitié, les autres, l'amitié et le savoir.

A Fontenay-sous-Bois, la musique n'a pas de frontière...

A l'issue de ce gala, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité.

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale, dans la salle de l'Union des Sociétés Musicales de la Fuye sous la présidence de M. Jean Froidefond et en présence des membres du Comité Directeur de la Fédération.

Dans son allocution, le Président Froidefond souhaite la bienvenue et se félicite de la présence de nombreux délégués de sociétés. Il présente les excuses des personnalités qui n'avaient pu se libérer pour assister à cette assemblée générale.

Le Lieutenant Bailleul, Chef de la Musique de la 13^e Division Militaire, rappelle aux responsables de sociétés ayant des jeunes gens intéressés pour faire leur service militaire dans la Musique de s'adresser à lui pour les dossiers et les auditions éventuelles. Le Lieutenant Bailleul offre la contribution de sa formation pour assurer la partie musicale de fêtes locales, défilés, concerts, etc.

La Fédération compte cette année 96 sociétés dont 56 fanfares, 33 harmonies, 5 batteries-fanfares, une philharmonie et une société d'accordéons, pour un total de 3 217 musiciens. De plus, 73 sociétés donnent des cours de solfège et d'instruments à 2 287 élèves. 47 sociétés ont présenté en 1979, 627 élèves aux examens fédéraux.

M. Marceau Boutet, Trésorier, fit un état détaillé des comptes de la Fédération. Il rappela que les cotisations doivent être versées dès le 1^{er} octobre et au plus tard le 31 décembre.

M. Lhéritier, au nom de la Commission de Contrôle qui s'était réunie le 20 janvier dernier, félicite M. Boutet pour la bonne tenue de ses comptes, qui furent adoptés à l'unanimité.

M. Bernard Coutoux, Secrétaire aux Examens, remercie M. Herzoq, Directeur du Conservatoire, et M. Carrière, Sous-Directeur, d'avoir bien voulu mettre les locaux du Conservatoire à la disposition de la Fédération pour les examens fédéraux. Sur 627 élèves inscrits présentés par 47 sociétés, 557 diplômes furent distribués avec un pourcentage d'ascendance de : Préparatoire : 48 % ; Élémentaire 1 : 30 % ; Élémentaire 2 : 50 % ; Moyen 1 : 21 % ; Moyen 2 : 26 %.

Sur 34 élèves présentés, 18 ont obtenu le Certificat d'Aptitude Musicale. En pré-supérieur, 3 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. En division supérieure : 4 premiers prix, un deuxième prix et un troisième prix.

M. Coutoux rappelle que les examens 1980 de la Fédération auront lieu le 26 avril dans les centres de Tours suivants : Mairie de Tours, Caserne des Pompiers, Caserne Baraguey d'Hilliers, Salle de la Fuye, Conservatoire de Musique ; et le 10 mai au Conservatoire Régional de Musique de Tours.

M. Marceau Boutet, Secrétaire aux Récompenses, donne la liste des diplômes et médailles attribués aux anciens musiciens méritants, cette année : 154.



G. LEBLANC 403, rue des Pyrénées 75020 PARIS (France)

En remplacement de M. Raoul Doussot, excusé, M. Boutet dans son compte rendu indique que sur 96 sociétés, 81 étaient assurées à la C.M.F. Les contrats sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.

M. Naudin donne des précisions sur le Festival Départemental et le Concours de Musique du 1^{er} juin à Azay-le-Rideau. Il invite les sociétés à s'inscrire le plus rapidement possible.

Voici les dates des festivals cantonnaires : Nazelles (Concours National et centenaire), Ligueil le 8 juin ; Beaujardin-Raspail, Maulié-Pont-Pierre-Vernou le 15 juin ; Continvoin le 29 juin ; Monthodon, Reuqny, Bléré-Nouans Savigny-en-Véron le 6 juillet ; Lime-ray le 7 septembre ; La Membrolle le 14 septembre.

Élections au Comité Directeur. Ont été élus ou réélus : MM. Aubert André, Chevallier Claude, Gerbault Raoul, Gilet Jean-Pierre,

Level Charles, Monberger André, Delorme Didier, Plateau François.

A la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité a procédé à l'élection du bureau : Président : M. Jean Froidefond ; Vice-Présidents : MM. André Monberger, Pierre Aymond, Jean Naudin, Gabriel Bonnal ; Secrétaire Général M. Jean Naudin ; Secrétaire Général Adjoint : M. Jacky Berge ; Trésorier Général M. Marceau Boutet ; Trésorier Adjoint : M. Albert Ernou ; Secrétaire aux Examens : M. Bernard Coutoux ; Adjoint : M. Christian Pommard ; Secrétaire aux Assurances : M. André Aubert ; Secrétaire aux Récompenses : M. Marceau Boutet ; Archiviste : M. Joël Maurice ; Membres : MM. Jacques Cartier, Claude Charron, Claude Chevallier, Félix Coffinet, Michel Delguidice, Didier Delorme, Michel Deniau, Henry Gaumé, Raoul Gerbault, Jean-Pierre Gilet, Charles Level, François Plaeau, Jean-Paul Sapiens.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Nécrologie

Nous avons appris avec émotion la mort de M. Georges Narce à l'âge de 58 ans.

Homme de cœur, d'un dévouement exceptionnel, Georges Narce avait mis son enthousiasme au service de diverses associations et surtout aux groupements musicaux où il cumulait les fonctions de Président du Comité Régional de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire et celle de Vice-Président de l'Harmonie S.N.C.F. et de St-Etienne.

Très connu dans notre ville, Georges Narce savait mériter l'estime de tous par les qualités de services et de dévouement dans ses nombreuses fonctions.

A Madame Narce son épouse, à sa fille Maryse, à ses deux fils Georges et Jean-Claude, à toute sa famille, la Fédération Loire et Haute-Loire et l'Harmonie S.N.C.F. et de Saint-Etienne présentent leurs condoléances émues.

MARNE-ET-MEUSE

Commercy

L'Épiphanie à l'Harmonie Municipale

Sur l'invitation du Comité, les membres de l'Harmonie Municipale de Commercy et leur famille, soit environ cent dix personnes, ont tiré les Rois le samedi 5 janvier en soirée dans la salle des réceptions générales (ex-salle du Conseil Municipal dans l'ancien Hôtel de Ville).

Porte-parole du Comité, le Président Jacques André remercia M. François Dosé, Conseiller Général, Maire de Commercy, et M. Marc Sorlot, Adjoint au Maire et Président de la Commission Municipale, d'avoir bien voulu, avec leurs épouses et leurs enfants, honorer de leur présence cette très sympathique manifestation. Il présenta ensuite ses vœux de bonne et heureuse année à tous les musiciens et à leur famille, et félicita au nom de tous le Directeur Honoraire de la Société, M. Edmond Leroy, pour la toute récente décoration qui vient de lui être décernée : la Médaille d'Or Départementale et Communale (la première en Meuse à être décernée à un Chef de Musique).

Après avoir remercié les organisateurs de cette soirée, le Trésorier Michel Picard et le Secrétaire Jean-Luc Stephan, M. André souhaita une excellente année musicale pour le « Cipale ».

Le Directeur de l'Harmonie à l'honneur

Nous apprenons la nomination au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de la Défense, de M. Lucien Leloup.

Engagé volontaire en 1939, M. Leloup, outre la Médaille Militaire et la Croix de Guerre 39/45, obtint quatre citations : deux à l'ordre du Régiment en 1945 et 1948, une à l'ordre de la Division et une à l'ordre de la Brigade en 1954 au Laos.

Depuis son retour à la vie civile, M. Lucien Leloup dirige avec beaucoup de compétence l'Harmonie Municipale de Saint-Mihiel.

La Fédération Musicale de Marne-et-Meuse le prie d'accepter toutes ses félicitations.

MIDI

Ariège

Pamiers

Réunion de la Philharmonique

Au cours de l'Assemblée générale du 1^{er} février, M. le docteur Bernard Laurier, nouveau Président en remplacement de M. Feursinger décédé, a développé les discussions qui ont

fait l'objet de la réunion du Conseil du 18 janvier. Le problème principal a été l'élection du Conseil d'administration et du Bureau de la Société Philharmonique.

La coutume voulait que le conseil soit démissionnaire lors de la première assemblée générale du 1^{er} février. Il était proposé oralement aux sociétaires d'être candidats lors de cette même séance et aussitôt il y avait un vote à main levée.

Le président a émis le souhait, lors de la réunion du bureau, que l'élection se fasse de la façon suivante : Avant toute élection, les Sociétaires doivent prendre connaissance des responsabilités des membres du Conseil, avoir le temps d'y réfléchir chez eux et en discuter entre eux. Ils doivent ensuite proposer leur candidature au Président par écrit, puis, celui-ci doit ensuite envoyer à chaque sociétaire la liste des candidats, quinze jours avant les élections. Les élections ont lieu lors de l'assemblée générale à bulletin secret.

Le président souhaite d'autre part que la bonne marche du conseil, le nombre de membres soit limité, que chacun ait une fonction précise et des responsabilités ; que les statuts soient respectés, que les sociétaires et le président aient le temps de faire connaissance avant toute élection.

Pour ces diverses raisons, M. le Docteur Laurier, propose au conseil de remettre les élections à plus tard. Après vote, le Conseil adopte la proposition et la date des élections est arrêtée à la semaine suivante.

Le Président souhaite vivement que les sociétaires soient présents à chaque répétition et arrivent à l'heure, dans la mesure du possible. Il assistera lui-même aux répétitions autant qu'il le pourra, afin d'encourager les Sociétaires et il serait heureux, en retour, qu'un sociétaire qui ne peut pas assister à une répétition l'en informe ou qu'il s'excuse à la répétition suivante.

Pour clôturer la séance, le Président et le Vice-Président remettent diverses récompenses aux musiciens méritants.

Diplôme musical et médaille de bronze de la F.S.M. du Midi : P. Goux, J. Moine, G. Nicot, Françoise Meric, D. Martinez, O. Sinaud.

Diplôme d'Honneur et médaille dorée F.S.M. du Midi : Claude Soula, J.-Claude Caralp, Claude Mazzoleni.

Médailles de vétéran avec étoile de la Confédération Musicale de France : A. Lagarde, L. Lassaygues, Roger Delpech, Robert Gutermann, Chef de Musique.

Saint-Girons

M. Henri Maurel vice-président de la Fédération Musicale du Midi et fondateur de l'Union Musicale de l'Ariège recevait des mains de M. Jean Hayet Sous-Préfet de St-Girons les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres le samedi 9 février 1980 dans les salons de l'Hôtel de Ville en présence de M. Jean Buffelon, Maire de St-Girons entouré de ses Adjointes et Conseillers Municipaux, M. A. Sagansan, Vice-Président des Sociétés de l'Ariège au sein de la Fédération Musicale du Midi et Directeur de l'Union Musicale de St-Girons, ainsi que les musiciens de l'Estudiantina et de l'Harmonie qui avait donné un concert en l'Eglise de St-Valter dont nous donnons le programme :

Estudiantina : Samson (menuet) d'Haendel, A une amie (pièce romantique de Beethoven, Fandango (danse andalouse de Sentés), Rhapsodie Tzigane de Macchioli.

Harmonie Batterie : Marche des apprentis marins, September song, Dans les steppes de l'Asie centrale, L'or et l'Argent (valse), Entracte pour ensemble de clarinettes et orchestre d'harmonie, Charlie Chaplin, Honneur au 53^e R.I.

Il appartenait à M. le Maire d'adresser à M. H. Maurel les mots de l'amitié qu'il porte à celui qui fait partie de sa génération puisque tous les deux sont nés en 1904. En termes élogieux il retraça la vie musicale de M. H. Maurel, 1^{er} prix de cornet à piston au Conservatoire de Toulouse ainsi qu'une médaille de solfège. Directeur de l'école de musique municipale et Directeur de l'Union Municipale, il créa l'Estudiantina après sa captivité et tout cela fut couronné par la nomination dans l'Ordre des Palmes Académiques. En terminant M. le Maire se réjouit de l'honneur qui est fait à M. H. Maurel distinction qui retombe sur notre ville et sur nos concitoyens.

M. le Sous-Préfet présentait à son tour ses félicitations au récipiendaire. Il retraçait la vie musicale sur le plan Ariègeois de M. H. Maurel, il citait notamment le grand concours International de St-Girons et la création des stages de formation pour les jeunes musiciens de l'Ariège. Stages qui ont été un exemple dans la Fédération Musicale du Midi. M. le Sous-Préfet ne manqua pas de rappeler tous les succès que M. H. Maurel avait fait remporter à l'Union Musicale dans la participation à divers concours. En terminant, M. le Sous-Préfet disait : « c'est le moment de vous dire merci parce que par deux fois vous avez sauvé la musique de notre Ville en 1931 et en 1945 ». Et c'est au nom du Ministre des Affaires Culturelles qu'il épingla sur sa poitrine les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres.

M. H. Maurel étreint par l'émotion remercia M. le Sous-Préfet de toutes les marques de sympathies qu'il avait prononcées à son égard et M. le Maire pour toute l'aide que lui avait apportée sa Municipalité et les Municipalités successives pour mener à bien sa tâche qu'il avait entreprise pour la défense de la Musique à St-Girons et dans l'Ariège. Il indiquait que la musique est une belle chose et qu'elle était pour lui une passion. Il remercia tous les musiciens de l'Estudiantina et de l'Harmonie sans oublier leur Directeur. En terminant, il tint à avoir une pensée pour les compagnons qui l'accueillirent à son arrivée à St-Girons et dont la plupart ne sont plus là. Il rendit un hommage particulier à son aîné en citant M. Pierre Cau de Mauvezin de Prat. Très applaudi, c'est par un vin d'honneur que se clôtura cette manifestation musicale.

Le Président Fédéral et les Membres du Conseil de la Fédération sont heureux de s'associer à l'hommage qui a été

rendu à M. H. Maurel qui pendant 32 ans a assuré la représentation de l'Ariège au sein de la Fédération. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier sa compétence musicale et ses qualités humaines et surtout sa position : toujours défendre la Musique Populaire. Durant son passage à la Fédération il a su trouver les mots qui apaisent les difficultés au sein de notre groupement. C'est pourquoi le Président Fédéral, afin de prouver notre reconnaissance à M. H. Maurel demanda au Congrès Fédéral de lui décerner l'Honorariat de Vice-Président de la Fédération Musicale du Midi.

Gard

Salindres

De nouveaux jeunes à l'Harmonie

Nous avions signalé tout dernièrement que 1980 serait une année faste pour l'Harmonie de Salindres puisque les rangs de celle-ci avaient été rajeunis par l'incorporation en son sein de onze élèves, tous issus de l'Ecole de Musique. Pour les protégés de M. Renard, Directeur, le concert donné début février par notre phalange musicale servait de baptême du feu.

Un batême particulièrement réussi car, si avant que ne retentissent les premières notes, une certaine appréhension se faisait sur les visages de tous ces bleus de la musique, on se rendit rapidement compte dès que fut lancée l'Ouverture de Mozart que l'intégration des onze nouveaux ne faisait pas de doute. Mieux, au fil même de l'audition, l'assurance des promus était au moins égale à celle des anciens. Le public d'ailleurs ne s'y trompa pas en réservant une chaleureuse ovation lorsqu'à la fin du concert, M. Renard, qui est aussi directeur de l'Ecole de Musique présenta ses jeunes élèves aux nombreux auditeurs qui étaient venus encourager l'Harmonie Municipale. Bravo les jeunes et bravo M. Renard.

Les Palmes Académiques pour M. Renard

De l'école de Musique et l'Harmonie Municipale, il est sans aucun doute l'élément moteur. Son dévouement et sa compétence pour l'activité culturelle qu'est la musique, M. François Renard les a mis au service des musiciens, jeunes et moins jeunes depuis 22 ans.

Depuis 1958 date à laquelle il prit la direction de l'Ecole de Musique, chaque fin d'année permet d'apprécier l'excellent travail et la progression des pensionnaires du cours élémentaire au cours supérieur.

Cette progression, cette vitalité sont concrétisées par la formation de plus en plus nombreuse d'instrumentistes assurant le développement de l'Harmonie Municipale que M. Renard dirige depuis 1967. Il y guide admirablement ses musiciens dans chacune des auditions publiques et concerts proposés aux mélomanes locaux.

Déjà titulaire de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales depuis 1960, de la médaille dorée de la Confédération Musicale de France pour 41 ans de service depuis 1968, M. Renard vient d'être nommé par M. le Ministre de l'Education Nationale, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. En cette heureuse circonstance, nous adressons à M. François Renard, nos chaleureuses félicitations pour la distinction qui lui est conférée et qui récompense de nombreuses années de travail au service de la Musique.

NORMANDIE

Mémento

Lundi 21 avril. — 21 h. Caen, Théâtre Municipal : I Solisti Veneti.
Samedi 26 avril. — 20 h 30. Caen, Théâtre Municipal : Cro-

quefer - Les deux aveugles - Pommes d'Apl de Jacques Offenbach.
Dimanche 1^{er} juin. — Lisieux : Festival d'orchestres juniors.
Dimanche 8 juin. — Argentan : Festival de Chant Choral.

Eure

Harmonie de Verneuil-sur-Avre et Ecole de Musique

Le dimanche 13 janvier, l'Harmonie Municipale de Verneuil-sur-Avre donnait son concert sous la direction de Marcel Braudrin, devant un public très nombreux puisque la salle des fêtes était comble et, lorsque l'on connaît la grandeur de la salle on peut facilement comprendre la satisfaction que ressentait le chef et directeur de l'école de musique, ainsi que toute son équipe organisatrice, ses musiciens et les membres du bureau.

De nombreuses personnalités assistaient à ce concert, notamment M. le Conseiller Général - Maire de Verneuil, M. Petit, Président de la Fédération était excusé. La formation Vernollenne est composée en majorité à 95 % de jeunes musiciens qui sont encore en partie élèves à l'école de musique.

Cette école de musique compte actuellement 140 élèves, depuis l'initiation jusqu'à la division supérieure. Cette harmonie, que l'on pourrait appeler orchestre « junior » a interprété le programme suivant parmi lequel se situaient des morceaux d'une certaine difficulté.

En première partie : le Salut au 85^e, l'Or et l'argent, célèbre valse... Caravan - Fantaisie jazz - Jeanne Maillotte, ouverture - Ça ira mieux, comédie musicale, et la grève des Musiciens, morceau de genre comique.

En deuxième partie : Sambre et Meuse, pas redoublé - Les P'tites Femmes de Pigalle, Marche - Cavalerie légère, ouverture - Modern Story, histoire moderne - Fantaisie Ballet, fantaisie - Harlem Harlem, fantaisie jazz, et pour terminer, la Marseillaise.

Il est à noter qu'avant le début de la deuxième partie, s'est déroulée la remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique ayant subi en juin 1979 les examens fédéraux de la Fédération Musicale de Normandie.

OUEST

Comité Directeur à Niort 26 janvier 1980

Le Comité Directeur de la F.S.M.O. tenait réunion à Niort le samedi 26 janvier après-midi.

Etaient présents : MM. Dhumeau, Labbe, Thomas, Lorieau, Thébaud, Bernard, Sauvagnet, Saucède, Chartre, Tarteau, Piérot, Saint-Sulpice, Bart, Jeannier, Videau, de Cock, Jaumain, Allard. Absent excusé : M. Hélène.

Le mot du Président

Ouvrant la séance, 14 h 30, le Président Dhumeau rend tout d'abord hommage à la mémoire de M. Henri Godreau, notre Président de la Commission des Finances disparu fin décembre. Une minute de silence est observée. M. Dhumeau présente ensuite un rapport détaillé sur les questions traitées aux Conseils d'administration de la C.M.F. tenu, le premier à Toucy le 27 octobre, le second à Paris le 19 janvier.

Situation morale - Effectifs

Le secrétaire-trésorier expose la situation d'effectifs. Chaque Société retardataire a été invitée, par lettre, à régulariser sa situation avant le 5 février, les cotisations 1980 devant parvenir à la C.M.F. avant fin février.

A la date du 25 février, la situation est la suivante : cotisants - 183 (Charente-Maritime : 62, Deux-Sèvres : 42, Vendée : 38, Vienne : 41).

Il reste environ 13 Sociétés non à jour.

Nous rappelons que la cotisation doit être versée chaque année avant le 1^{er} janvier.



l'olifant

Ets JEANNOUTOT et FILS
LE SPECIALISTE DE TOUTS LES CUIVRES
ET DE LEURS ACCESSOIRES, A PARIS

Les petits cuivres sont essayés
par Bernard JEANNOUTOT
(Prix International de Genève)

DEPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES
FRANÇAISES et ETRANGERES

Représente les embouchures Bach, Benge, Bush,
Courtois, Denis Wick, Selmer

DEPOSITAIRE EXCLUSIF DES EMOUCHURES
BRUNO TILZ

L'OLIFANT et son Service Après Vente est spécialiste de la recherche sur les montages spéciaux, faits en atelier par Bertrand JEANNOUTOT avec la collaboration des artistes.

EDITIONS FRANÇAISES ET ETRANGERES

Expédition assurée
Le plus large éventail de possibilités de règlement

4, rue du Docteur-Goujon - 75012 PARIS
Tél. : 346-80-53 (lignes groupées)
M^o Daumesnil (Félix Eboué) - Lignes 6 et 8
Autobus : 29 - 46 - 62

Situation financière

Le Trésorier expose le projet de budget de l'exercice. Les deux postes qui attirent l'attention du Comité sont celui de la gestion du Bulletin et celui des Récompenses.

Pour la gestion du Bulletin (voir paragraphe suivant) il y aura lieu de pratiquer une politique d'économies. En ce qui concerne les Récompenses, le chapitre est très nettement déficitaire, déficit causé par l'acquisition de 500 médailles frappées à l'effigie de la F.S.M.O., mais c'est une valeur effective en « marchandise » qui sera valable pour de très nombreuses années.

Compte tenu de ces données, il faut prévoir pour la clôture de l'exercice un avoir limité à 4 000 francs environ.

Etude du projet de Budget 1981

Le Conseil d'administration de la C.M.F. a l'intention de proposer au Congrès une augmentation de la cotisation en 1981, et de la porter de 50 à 60 francs, et le coût de l'abonnement au Journal de 25 à 30 francs.

Le Comité Directeur de la F.S.M.O., après délibération, proposera au Congrès de Dissay une augmentation de 10 francs seulement de la cotisation globale, ce qui la porterait à 230 francs.

En effet, si nous devons subir l'augmentation de 10 francs demandée par la C.M.F., nous ne sommes nullement contraints de souscrire 2 abonnements par Société adhérente. Notre Fédération est l'une des rares, peut-être la seule, à appliquer depuis 15 ans le double abonnement au Journal C.M.F. Un seul abonné (en principe le Directeur) recevrait donc le Journal à partir de janvier 1981. Le double abonnement par société au Bulletin rose de la F.S.M.O. serait maintenu dans le prix de la cotisation.

Cette cotisation de 230 francs serait donc ventilée ainsi : F.S.M.O. : 110 francs. C.M.F. : cotisation 60 francs ; Journal 30 francs. Union Départementale : cotisation 30 francs.

Le Comité proposera cette ventilation à l'Assemblée Générale de Dissay.

Le Bulletin et la publicité

L'imprimeur, par lettre du 10 janvier 1980, propose un nouveau barème pour la confection du Bulletin en 1980. Les augmentations prévues sont de l'ordre de 11 %. D'autre part, le prix de revient de 4 pages publicitaires au tarif quart de page équivaut au montant de la publicité payée par les souscripteurs. Les affranchissements sont très onéreux, mais nous ne pouvons pas obtenir de tarif préférentiel, notre publication ayant un tirage inférieur à 1 000 exemplaires.

Diverses solutions sont examinées pour faire des économies sur ce chapitre du Bulletin. Il s'avère que cela créerait beaucoup de complications pour un résultat aléatoire.

Nous continuerons donc de travailler avec l'imprimerie aux conditions proposées, mais avec une réduction du texte à 16 pages, auxquelles viendront s'ajouter 4 pages de publicité seulement pour un total maximum de 20 pages.

Le Congrès F.S.M.O. à Dissay le 28 septembre 1980

Le Président Dhumeau expose rapidement les conditions d'accueil du Congrès de la F.S.M.O. en 1980. Il se tiendra à Dissay dans la Vienne (localité située entre Poitiers et Chatellerault sur les bords du Clain).

M. Lambert, Président de la Société locale, nous donnera toutes précisions qui paraîtront au Bulletin n° 125 début juin.

Le Congrès de la C.M.F. à Neuilly-sur-Seine

L'Assemblée Générale se déroulera dans les salles de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine les vendredi 7 et samedi 8 mars prochain. Ce Bulletin sera donc



sous presse au moment où se tiendra cette importante réunion.

A l'ordre du jour figurent : les élections du tiers sortant du Conseil d'administration, l'étude et la discussion des divers rapports (moral, financier, journal, administration générale, Toucy, jeunesse et artistique).

Le Calendrier 1980 de la F.S.M.O.

Il est paru dans le Journal de la C.M.F. et au Bulletin n° 123. Aucun concours n'est prévu cette année au sein de notre Fédération. Par contre, en 1981, certains projets se font jour qui seront confirmés en septembre prochain au Congrès de Dissay.

Subventions

Les Conseils Généraux de nos 4 départements ne sont pas motivés de la même façon quant à l'octroi de subventions destinées à encourager l'art musical et surtout la formation des jeunes.

Pour les Deux-Sèvres une subvention d'inscription de 50 francs par élève est accordée aux écoles de musique. En Vendée (voir

Bulletin précédent) cette subvention d'inscription est de 20 francs, mais elle est doublée d'une subvention de qualité pédagogique calculée à partir du nombre total de points obtenus par les élèves présentés aux examens fédéraux de la C.M.F., à raison de 4 francs par point en degré préparatoire, 8 francs en élémentaire, 15 francs en moyen, 40 francs en supérieur.

Pour les départements de la Vienne et de la Charente-Maritime on s'en tient toujours à une subvention globale dont le montant est très différent. Il est à penser que pour la Vienne une étude de modification serait en cours. Pour la Charente-Maritime une action sera menée aussi par le Président et le bureau de l'Union départementale.

Par ailleurs, le Président Dhumeau rend compte de l'action menée par le Groupement des Fédérations Musicales de la région Poitou-Charentes en vue d'obtenir du Conseil Régional de Poitiers une subvention d'équipement pour venir en aide aux Sociétés musicales d'amateurs de la région. Affaire à suivre. (Aux dernières nouvelles, un vote favorable du Conseil Régional est intervenu.)

Récompenses

● Médailles de la Fédération. — Le Comité décide de modifier les conditions d'attribution des récompenses en abaissant l'âge et le temps de service des musiciens par rapport aux données précédentes.

Désormais, les sociétés qui désirent récompenser leurs « jeunes » musiciens peuvent, dès à présent, faire des demandes pour ceux qui ont 12 ans de services et 25 ans d'âge.

● Médailles de la C.M.F. — Il est recommandé aux Présidents de solliciter les formules de demandes le plus tôt possible auprès de M. Paul Jaumain, 1, impasse Michelet, 85100 Le Château-d'Olonne.

Questions diverses

Par suite du décès de M. Godreau, le poste de délégué de l'U.D. des Deux-Sèvres à la Commission des Finances est vacant. Le bureau des Deux-Sèvres propose M. Fournier, de Coulonges-sur-Autize.

Le poste de président rapporteur de cette commission est dévolu à M. Genauzeau de Cour-

çon-d'Aunis qui rapportera en même temps que le procès-verbal de vérification des comptes.

La séance est levée à 17 heures.

Calendrier de la F.S.M.O.

Festival, le 1^{er} juin 1980, à Taillebourg (17), organisé par la Lyre Taillebourgeoise. S'adresser à Mme Deschamps, rue de la Gare, 17350 Taillebourg.

Nécrologie

M. Henri Godreau

Alors que chacun s'apprêtait à célébrer Noël, une bien pénible nouvelle nous parvenait, celle de la disparition de M. Henri Godreau, qui assumait depuis de très nombreuses années les fonctions de rapporteur de la Commission des Finances de notre Fédération.

Ses obsèques eurent lieu à Niort. La F.S.M.O. était représentée par M. Thomas, Président de l'Union départementale des Deux-Sèvres.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à la famille de M. Godreau.

L'Union Départementale de Charente-Maritime éprouvée

Après la disparition de MM. Tonneau, Brûlon et Suire, voici que la Charente-Maritime vient de perdre de valeureux musiciens, défenseurs fervents de la musique populaire :

- M. Patoizeau, Directeur de la Lyre de Saint-Denis d'Oléron,
- M. Fenouil, Trésorier de l'École de musique de Royan,
- M. Raze, Directeur de l'École de musique de Saint-Palais-sur-Mer.

Nos très vives condoléances à leurs familles et leurs sociétés respectives.

Deux-Sèvres

Compte rendu de l'Assemblée Générale Union Départementale des Deux-Sèvres

Le dimanche 16 décembre 1979, les Amis Réunis de La Ferrière accueillirent les membres de l'Union départementale des Sociétés musicales et chorales des Deux-Sèvres, pour l'Assemblée Générale, année 1979-1980.

Le Conseil d'Administration a vu sortir un tiers de ses membres du tirage au sort. Il s'agit de MM. Fournier, Tarteaut, Thomas et Chabot. Ils sont tous candidats et se représentent aux suffrages de l'assemblée. Tous sont réélus.

Questions diverses :

M. Chartre fait part des dispositions prises par le bureau de l'U.D. dans sa réunion du 28 octobre, concernant l'idée émise lors du dernier congrès F.S.M.O. des Sables-d'Olonne, sur la formation de cadres pour nos sociétés.

Une commission composée de MM. Chartre, Sauzède, Tarteaut et Thomas va élaborer un premier projet, conjointement avec les responsables de l'U.D.E.M. M. Chartre donne déjà des précisions sur le sens qu'il envisage pour ce projet et insiste bien sur la nécessité de préparer les éventuels candidats techniquement, pédagogiquement et psychologiquement. D'autre part, il précise bien que les dispositions ultérieurement prises n'auront de chances d'aboutir à des résultats va-

lables que si ces éducateurs se manifestent pédagogiquement — donc, que si les sociétés les sollicitent.

M. Billaud, de La Chapelle-Saint-Laurent, trouve que cette possibilité d'utilisation d'éducateurs spécialisés déchargerait le directeur de la société du travail pédagogique, ce qui le laisserait plus disponible dans son activité de directeur d'orchestre.

Au sujet des batteries fanfares, M. Chartre signale qu'il a été prévu des examens pour tambours et clairons, dans le cadre de la C.M.F. Il engage vivement les responsables de ces formations à prendre contact avec lui pour réaliser ces concours, s'appuyant sur le fait que l'attribution de la subvention par le conseil général sera subordonnée aux résultats d'examen, ce qui constitue un double intérêt à organiser de tels concours.

La séance est levée à 11 h 45.

A l'invitation du maire de La Ferrière, les participants se réunissent autour de la table et échangent, le verre à la main, leurs impressions immédiates. Election du Bureau

A la suite de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le bureau qui se compose de :

Président : M. Raymond Thomas, 17, rue Pluvialut à Niort.

Vice-Présidents : MM. Alexis Tarteaut, Chai des Roches-Neuves, 79240 Cerizay ; André Sauzède, 16, rue de Londres, 79100 Thouars.

Secrétaires adjoints : MM. Daniel Chartre, 40, rue Dabault, Niort ; Jacky Parsonneau, 7, rue J.-Giraudoux, Niort.

Trésoriers adjoints : MM. Roger Fournier, 13, rue de Parthenay, 79160 Coulonges-sur-l'Autize ; Gervais Chabot, 30, rue Routière, Niort.

Le Secrétaire : D.C.

Le Conservatoire Municipal de Musique de Niort agréé par le Ministère des Affaires Culturelles et de la Communication

A la suite d'une inspection réalisée par un représentant du ministère des Affaires Culturelles et de la Communication, le Conservatoire municipal de musique de Niort a été agréé au 1^{er} degré.

Cette reconnaissance de la qualité de l'enseignement dispensé dans cette maison est la récompense des efforts entrepris depuis et pendant de nombreuses années par une « pincée » de Niortais, qui, par leur ténacité, clairvoyance de leurs idées, parvinrent, en 1966, à ouvrir les portes de la première École de musique, avec à sa tête M. Thomas.

Nous ne pouvons pas ignorer, bien sûr, le rôle que joue son actuel directeur M. Rieu, dans le développement impressionnant que connaît le conservatoire. Enfin, il faut associer les professeurs très actifs et très dévoués qui volent ici leurs efforts et leur sérieux payés d'une juste récompense.

Ne doutons pas que cet agrément n'est qu'une première étape de la marche en avant de cet établissement.

L'effectif du conservatoire municipal de musique de Niort, pour cette année 1979-1980, est de 905 élèves en solfège et 300 élèves instrumentistes, soit 1 200 élèves, fréquentant les :

- 45 cours de solfège sur 9 niveaux d'étude,
- 18 cours d'instruments pour 16 disciplines au choix de chacun,
- la classe d'initiation à la direction d'orchestre,
- la chorale d'enfants,
- l'orchestre à cordes des cadets,
- l'harmonie junior,
- l'ensemble instrumental,
- les ensembles de musique de chambre.

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'U.D. 79

Après l'assemblée générale, il convenait de se retrouver pour tracer les grandes lignes d'action pour les prochains mois.

Ce 20 janvier, au palais des congrès de Parthenay, il a été décidé de proposer M. André Sauzède à la présidence d'honneur de l'U.D., lors de la prochaine assemblée générale.

D'autre part, M. Thomas, président de séance, rendit compte des démarches effectuées auprès de l'Association Départementale pour le Développement de la Musique et se félicita de l'oreille attentive que lui prêta Mlle Serpeault, déléguée départementale. Celle-ci s'est attaché les services de notre Président pour les différentes visites qu'elle effectuera dans toutes les sociétés bénéficiant de la subvention du Conseil général.

M. Chartre donne lecture du projet de formation de cadres qu'il a réalisé. Une lecture critique qui amène quelques commentaires et quelques précisions. Le Président se déclare d'accord sur le fond du projet mais émet quelques réserves sur la forme donnée à certains chapitres qui sont alors reconsidérés.

Chaque administrateur est alors invité à réfléchir sur ce projet, particulièrement sur son financement qui reste à définir. Ce document fera l'objet de la même démarche auprès des responsables de l'U.D.E.M. 79.

Enfin, à la suite d'un vœu émis par M. Huvey, de Saint-Maixent, il a été décidé qu'un bulletin de liaison informera désormais chaque société sur les activités de l'Union.

Le Secrétaire : D. CHARTRE

Coulonges-sur-l'Autize Harmonie Sainte-Cécile

La dernière assemblée générale a permis d'établir le bilan de l'année écoulée, année chargée en nombre de sorties ou manifestations locales.

L'ensemble de ces manifestations ou concerts ont été préparés méticuleusement par le dynamique directeur de l'Harmonie et École de musique, M. Gervais Chabot.

Faute de pouvoir détailler, bornons-nous à citer : concert du 11 novembre, de la Sainte-Cécile, remise des prix aux élèves de

l'École de Musique, mais surtout grand Concert de Printemps avec la collaboration de la Chorale des Amis de l'École Normale de Niort.

Et puis, pendant l'été, six sorties ont permis à nos musiciens de côtoyer ceux des sociétés voisines. La Sainte-Cécile de Coulonges a organisé enfin un voyage au magnifique spectacle du Puy-du-Fou, en Vendée.

Le Festival du 21 octobre 1979 rassemblait, en salle, cinq sociétés, et l'expérience de cette journée prouve que l'on peut gagner en qualité. Expérience à renouveler.

Rappelons enfin d'un Festival aura lieu le 3 juin 1980 dans le magnifique Parc de l'Hôtel de Ville de Coulonges-sur-l'Autize.

Vendée

Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales

Samedi 19 janvier 1980 s'est déroulée au Conservatoire municipal de La Roche-sur-Yon la réunion du Comité de l'U.D. de la Vendée.

Étaient présents : MM. Allard, Ardouin, Bart, Berthome, Gateau, Laroche, Lorieau, Pietot, Richard, Saint-Sulpice, Soulard.

Était excusé : M. Jamin.

Il est tout d'abord procédé au remplacement de MM. Bertrand et Micolne par la représentation de l'U.D. de Vendée au sein du comité de la F.S.M.O. Sont désignés : MM. Saint-Sulpice et Bart.

M. Allard donne la liste des sociétés de Vendée auxquelles il a dû envoyer une lettre de rappel pour le paiement des cotisations. Il indique ensuite son intention de proposer au Comité de la F.S.M.O. la suppression des

1/4 de page de publicité du bulletin, leur rapport étant nul et donc l'effort des annonceurs concernés inutile. Un nouvel appel est lancé par M. Allard pour que les sociétés lui fassent part des changements de composition des bureaux ainsi que des changements d'adresse.

M. Lorieau présente alors le programme 1980 qui s'articule sur trois points : le rassemblement des jeunes, les examens fédéraux, le festival de Nalliers.

Le rassemblement des jeunes se déroulera à Luçon le 4 mai 1980 dans le cadre du Jardin Duval. M. Saint-Sulpice se charge d'envoyer une circulaire avec réponse pour le 15 février afin de prévoir l'organisation musicale de la journée, l'organisation matérielle étant prise en compte par la Société Philharmonique de Luçon.

Les examens fédéraux risquant, compte tenu des décisions du Conseil général (voir bulletin précédent), de concerner un plus grand nombre d'écoles de musique, il est décidé d'attendre les inscriptions, prévues pour le 15 février, pour fixer les dates et les centres d'examen. Une réunion aura lieu à cet effet le 21 février aux Sables-d'Olonne.

Le festival de Nalliers se déroulera le 6 juillet 1980. M. Gateau attend la réponse officielle concernant la participation de la musique de la R.A.T.P.

M. Allard propose ensuite de temporiser dans le regroupement des départements en fonction des régions, compte tenu des efforts accomplis par le Conseil général de la Vendée, et du risque de ne pas voir aboutir les démarches au niveau de la région.

M. Soulard, ne pouvant plus assumer comme il voudrait toutes ses activités, informe le Comité de sa démission.

Le Secrétaire : D. BART

RECHERCHE

Nous prions les abonnés dont l'adresse, incomplète ou erronée, figure ci-dessous de bien vouloir nous faire connaître leurs coordonnées exactes, afin que le journal puisse leur être adressé dans les meilleures conditions.

M. Jean-François ANSELME - Chef de Musique au 1^{er} R.I. - 40, avenue Poincaré 57400 Sarrebourg.

M. Yves BLANC - Z.A.C. du Plateau Saint-Jean - Bât. 1, Apt 17, 71100 Chalons-sur-Saône.

M. Gilbert BRUNEL - 32, A bis rue du Dépôt, 01500 Ambérieu-en-Bugey.

Mme Renée BULTEZ - 25, rue Sadi-Carnot, Noyelles-sous-les-Lens, 62430 Sallaumines.

M. CAILLEBOURDIN - Chaon, 41600 Lamotte-Beuvron.

Mlle Béatrice CHEMIT - 11, rue Edouard-Larue, 76600 Le Havre.

M. CHON - rue du Bourg, Chatenoy-le-Royal, 71530 Chalons-sur-Marne.

M. COMBORDE - Philharmonique, 32300 Mirande.

M. Dominique DESCHASEAUX, Ecole de la Maix, 88200 Remiremont.

M. Jacques DESHAYES - 82, quai Claude-Le-Lorrain, 54000 Nancy.

M. Hubert DIAZ - Cité du Pont Neuf, 84500 Bollène.

M. Jean-Pierre DUHAMEL - 50 ter, rue de Lillers, Hurlonville 62190 Lillers.

M. Yves FLOURET - « Bel Horizon », avenue de Nîmes, 07300 Tournon-sur-Rhône.

M. Gabriel GATELET - Les Graviers, 58140 Lormes.

M. Jacques GENETTE - H.L.M. de Presles, bâtiment B, 03300 Cusset.

M. Jean GORA - 47, cité Sainte-Barbe, Biver 13120 Gardanne.

M. Marcel GOURAUD - La Ville-aux-Dames, 37700 Saint-Pierre-des-Corps.

M. GUERIN - 70, rue Seldule, 50500 Carentan.

M. Marcel KLEIN - 58, rue Louis-Jost, Gandrange 57120 Rombas.

M. René LANDRET - 53 bis, rue Thiers, 17000 La Rochelle.

M. Elie LAVIE - Junas, 30250 Sommières.

M. Gilles LEFILLIATRE - 80, quai Alexandre III, 50100 Cherbourg.

Mme Chantal LEMONNIER - 49120 Chemillé.

M. Noël MARCELLIN - avenue de la Gare, 05200 Embrun.

M. René MARTIN - rue Marc-Sangnier, 13200 Arles.

Mme Maryse MARTY - Magnan-Saint-Sulpice et Cameyrac, 33450 Saint-Loubes.

M. Gérard MATHE - Petit Marseille, bât. C 1 n° 2 17300 Rochefort.

M. Marc MOUTH - 2, rue du 25-Août, Bouxwiller, 68480 Ferette.

M. Patrick RICHIER - Midi Route, Bourargues, 34000 Montpellier.

M. Jean RIGAUD - 22, boulevard de la Comtesse, 13012 Marseille.

M. André ROUHAND - 5, rue du Maire de Carel, 14000 Caen.

M. Jacques SIMONI - Les Veyerots, Pin, 70150 Marnay.

M. Daniel THIBAUDET - Z.U.P., bâtiment C n° 78, 71100 Chalons-sur-Saône.

M. Yves TILLY - 43, rue Antoine-Mazier, Cité Cadelan, Ploumagoar, 22200 Guingamp.

M. Alain TOUPENCE - H.L.M. 29, rue d'Auvillers, 45410 Artenay.



INSTRUMENTS DE MUSIQUE MAGASIN SPECIALISE

- Tous instruments à vent. Dépositaire des grandes marques françaises et étrangères.
- Instruments scolaires.
- Batteries.
- Guitares.
- Planos neufs et occasions. Vente et location-vente. Accord.
- Embouchures Courtois, Selmer, Bach, Bush, Denis Wick, Tiltz, etc.

ET TOUS ACCESSOIRES

- Edition française et étrangère.
- Garantie et service après vente assurés.
- Crédit.
- Assurance tous risques (sur option).
- Expédition.

Ouvert du lundi au vendredi (9h30-12h - 14h-18h)

24, rue Etex - 75018 PARIS

Tél. : 229-21-31 - Métro Guy-Moquet

Une date à retenir

Le dimanche 27 avril aura lieu à l'île-d'Elle la manifestation musicale traditionnelle dite « Festival du Sud-Vendéen - Venise Verte », avec la participation d'une dizaine de Sociétés.

Examens fédéraux 1980

La Commission chargée de l'organisation des examens fédéraux en 1980 s'est réunie aux Sables-d'Olonne le 21 février dernier. En application de la circulaire de M. le Préfet relative aux subventions du Conseil Général, elle a enregistré les candidatures des élèves des Ecoles de Musique du département, a procédé à la désignation des jurés, et fixe les centres où seront subies les épreuves.

Voici les dates retenues et les centres d'examen :

- Fontenay-le-Comte : mercredi 7 mai ;
- Montalgu : samedi 10 mai ;
- Luçon : mercredi 14 mai ;
- Noirmoutier : samedi 17 mai.

Une circulaire adressée prochainement aux Ecoles de Musique précisera le lieu et l'heure de convocation de leurs candidats dans les centres ci-dessus, ainsi que les modalités d'organisation.

Vienne

Union Départementale de la Vienne

120 jeunes musiciens et 30 majorettes au C.R.E.P.S. de Boivre les 2 et 3 février, stage clôturé par un Concert public dans le complexe socio-éducatif d'Iteuil sous la présidence de Mlle Klein, déléguée régionale de la Musique représentant M. le préfet de région et de M. Manteau, conseiller régional, maire d'Iteuil.

Objectifs. — Pour les instrumentistes et danseuses, se perfectionner dans leur discipline ; pour les jeunes chefs, parfaire leurs connaissances à la direction d'un orchestre ; comment choisir un programme et préparer un concert.

Sociétés participantes : Harmonies de Buxerolles, Chtellerauld (Harmonie Municipale et La Châtelleraudaise), Chauvigny, Cherves-Maison, Civray, Couhé-Vérec, Lençloître, Lusignan, Neuville-du-Poitou, Saint-Julien-l'Ars, Scorbe-Clairvaux ; Majorettes : Beaumont, La Ferrière (79), Lençloître, Lésigny-sur-Creuse, Saint-Julien-l'Ars.

Animation du stage : MM. Dhumeau (P.), Hélène et Videau (V.P.), Pierre Sabourin (secrétaire général), accompagnés de nombreux présidents de Sociétés.

Les répétitions par pupitre et pour l'ensemble étaient dirigées par les chefs et professeurs de nos formations et de nos écoles.

Composition de l'orchestre. — (120 éléments) : clarinettes, 40 ; saxophones, 19 ; flûtes, 15 ; hautbois, 3 ; trompettes et cornets, 28 ; basson, 1 ; trombones, 4 ; basses, 3 ; contre-basse à cordes, 1 ; batterie, 3 ; percussion, 3.

Programme du concert. — Maria Moréna paso-doble de Juan Portal, dirigé par Noël (de Bonnes) ; Térésina, fandango de Daniel Blandon, dirigé par Laumonier (du C.E. Poitiers) ; Sympho-

nie en ré de Semmartini avec majorettes, dirigé par P. Sabourin (Buxerolles) ; Choral and rock out de Ted Huggens, dirigé par L. Quillet (St-Julien-l'Ars) ; Marche de Rienzl de Wagner, dirigé par C. de Cock (Civray) ; West Side Story de Bernstein, dirigé par G. Ménérol (Chauvigny) ; Vagues du Danube de Llanovici, dirigé par J. Beauvilain (Châtelleraudaise) ; The Wonderful Rock-machine de Van Delft avec majorettes, dirigé par D. Huchet (Couhé-Vérec).

Les jeunes désireux de se retrouver à d'autres occasions ont retenu l'idée d'un festival juniors réservé aux formations de jeunes de nos sociétés, chaque groupe présentant un morceau au choix puis tous les jeunes se retrouvant pour l'exécution du programme du stage.

Ce festival aura lieu le 15 mai (jeudi de l'Ascension) à Chauvigny à partir de 14 h.

Deux morceaux présentés au Concert seront également exécutés à l'occasion du festival départemental le 8 juin à Civray par la formation Junior.

Sarthe

et Mayenne

Musique Municipal de Fresnay-sur-Sarthe

Voici un bref aperçu des activités de la Musique de Fresnay-sur-Sarthe :

Lors du week-end de la Toussaint, la Musique s'est rendue en Allemagne Fédérale, à Bassum, ville avec laquelle Fresnay est jumelée. Un important concert donné devant une salle de 800 auditeurs a permis d'entendre « l'Ernéeenne » de Claude Théroie, « Firenze », « l'Arlésienne », « Vienne reste Vienne », « En tournée avec les Compagnons de la Chanson ». Un « Air varié pour baryton » exécuté par M. René Deval-Destin a obtenu un véritable triomphe, ainsi que le « Concerto pour deux trompettes » de Vivaldi, joué par Jean-Jacques Meunil, et que « Les flots du Danube » et, bien sûr « Vieux Camarades ».

Le 2 décembre 1979, la Musique offrait aux Fresnois le traditionnel concert de Sainte-Cécile, avec sensiblement le même programme que celui présenté en Allemagne.

Le 8 février 1980, l'Ecole de Musique dirigée par Claude Théroie donnait son concert annuel. L'Harmonie des Jeunes, composée de 60 exécutants, dont 18 clarinettes, 2 cors d'harmonie, 4 tubas, etc., jouait des compositions originales et des transcriptions de Claude Théroie. Les élèves pianistes de Mme Chartrain et de Véronique Gonzalez ont réalisé des progrès énormes et nous accordons une mention spéciale à Cécile Damamme.

En deuxième partie, Michel Rouland, flûtiste maintenant professionnel issu de l'Ecole de Musique de Fresnay jouait avec brio une Sonate de Poulenc et un cantabile et presto de Georges Enesco accompagné avec talent par Maurice Selb.

Véronique Théron, élève de Jacques Maffel interprétait au saxophone une pièce en trois mouvements, andante, cantabile et final de Michel Rouland qui, en la circonstance, s'était mis

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS

des prix

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	645	825
CORNET, si b	740	960
BUGLE, si b	855	1 090
ALTO, mi b	1 350	1 740
BARYTON, si b	1 720	2 400
BASSE, si b à 4 pistons	2 300	2 900
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 460	9 200
TROMBONE à coulisse	880	1 165
TROMBONE à pistons	1 700	2 195

LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	2 035
SAXO ALTO, mi b	2 150
SAXO TENOR, si b	2 450
SAXO BARYTON, mi b	4 500
CLARINETTE, si b super ébène	930
GRAND FLUTE argentée plateaux pleins	880

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



au piano. Pièce difficile, d'écriture originale mais malgré tout aux harmonies traditionnelles, cette composition a valu aux deux jeunes interprètes fresnois une ovation énorme.

Pour terminer ce concert, un ensemble de cuivres dirigé par Claude Théroie a interprété des œuvres du XVI^e et XX^e siècles. Ce concert a montré la vitalité d'une Ecole de Musique d'un modeste chef-lieu de canton de 3 000 habitants qui aimerait sans doute être aidé à l'échelle départementale comme tant d'autres sociétés.

SUD-EST

Savoie

Ugine

Concert de l'Harmonie « L'Echo du Mont Charvin »

Pour les musiciens et dirigeants de l'harmonie municipale, dont c'était le premier concert de l'année, ce dimanche 10 février était un jour important, car le souci majeur de tous est de bien faire... ce qui n'est pas toujours facile. D'autre part, il tient quelquefois à peu de chose pour qu'un concert n'obtienne pas le rendu souhaité. Une défaillance passagère, un instrument mal accordé, un public peu réceptif sont des facteurs néfastes à un succès pourtant toujours recherché.

La salle, confortablement remplie était déjà un encouragement et « L'Ouverture fantastique » de Govaert qui débutait le programme, dans une exécution pleine de brio, laissait présager un déroulement tout aussi remarquable. Francis Popy, compositeur lyonnais, est surtout connu dans les petites formations pour ses carnets de danses, sources inépuisables de polkas, mazurkas et autres quadrilles, faisant les beaux jours de nos orchestres champêtres. Dans un style plus recherché « La suite orientale » nous offrait 4 tableaux très imagés, Tour à tour légère, romantique,

gale et brillante (à majorité féminine) et M. L. Bouvier qui assura sa partition de hautbois avec son talent habituel.

Dans le style « kiosque à musique », « Fier postillon », galop de Schultz apporta la note cocardière qui, vers 1900 fit les beaux dimanches de nos villes de garnison.

Spécialité du Châtelet, la musique d'opérette est largement diffusée dans nos bibliothèques musicales. En mettant au programme « L'Auberge du Cheval blanc » de Benatzky, J.C. Minvielle, notre directeur gardait un atout dans sa manche, car ce genre de musique plaît obligatoirement, et lorsque l'interprétation en est bonne, le succès est certain. « Poème » de Z. Fibich plein de romantisme, de douceur, fut la page la plus reposante de ce programme.

Très bien choisie pour terminer ce concert : « Sentimental Rhapsody » de Ruelle, laissa sans aucun doute une forte impression sur le public présent. Composée principalement de 2 mouvements différents, cette œuvre à vocation brillante, demande beaucoup aux petits et gros cuivres, qui se montrèrent à la hauteur !

Pour conclure, un concert qui n'aurait pas déçu, ni le public, ni les musiciens eux-mêmes. Une interprétation pleine de jeunesse, à l'image de notre société où l'effectif se compose à 80 % de jeunes de 12 à 18 ans et où les « Anciens » ne ressentent encore pas le poids des ans sous la direction éclairée du dynamique et sympathique chef : Jean-Claude Minvielle.

P. Balegno

SUD-OUEST

Gironde

Nécrologie

Nous avons appris le décès de M. Pierre Duhart, Président et Directeur de la Société Musicale de Lagorce (Gironde). Serviteur dévoué de la Musique, il fut de nombreuses années à

la tête de sa Société, pour laquelle il se dépensa sans compter.

Aussi, son souvenir restera vivant dans toute la région Libournaise.

La Fédération du Sud-Ouest adresse à la famille de M. Duhart et à l'Union Musicale de Lagorce ses condoléances attristées.

Vayres

Concert au Château de Vayres

Le concert annuel des Musiques Militaires de la IV^e et de la V^e Région Aérienne aura lieu le samedi 28 juin à 21 heures dans le magnifique cadre des jardins du Château de Vayres.

Echos de la Sainte-Cécile

L'Harmonie-Union Musicale a célébré fin décembre sa Sainte-Cécile, sous la présidence de M. Henri Ciran, Président de la Fédération du Sud-Ouest.

A 11 heures : Messe en musique, sous la direction de M. Gilbert Boissou, l'Harmonie interpréta successivement la « Marche religieuse d'Alceste » de Gluck ; la « Prière de Moïse » de Rossini ; le « Panis Angelicus » de César Franck (au trombone-solo : le jeune Dominique Rataud) ; et la « Marche triomphale d'Aïda » de Verdi.

A 12 heures : vin d'honneur. M. Daniel Malville, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, et M. Henri Lesné, Maire, remirent aux 14 lauréats de notre Ecole de Musique les diplômes fédéraux obtenus aux examens de Contrabas. Quelques jeunes musiciens exécutèrent alors plusieurs petites pièces très appréciées.

Puis M. Ciran remit à M. Yves Baudet la médaille confédérale de bronze et à M. André Boissière la médaille confédérale d'argent, récompenses qui honorent deux musiciens dévoués et persévérants.

Enfin, M. Daniel FAIX, qui a pris sa retraite de professeur à l'Ecole de Musique en juin dernier reçut, des mains d'une jeune élève un coffret-souvenir.

CONSORTIUM MUSICAL

EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Tél. : 824-89-24

Jean CALMEL : Le Clarinetiste (Méthode progressive).

NOUVEAUTES pour la Clarinette (ou la Clarinette Basse).

Jean CALMEL : 16 Etudes (degré élémentaire).

Jean CALMEL : 14 Petites études mélodiques (degré préparatoire).

Catalogues : envoi sur demande écrite.

Chefs de musique, faites plaisir à votre public populaire

Après l'immense succès de « LA CHENILLE », nous venons de publier une nouvelle marche-défilé avec clairons et clairons-basses ad libitum :

BECASSINE, C'EST MA COUSINE

sur la célèbre chanson de Jean-Jacques Debout, créée par Chantal Goya (très facile, tarif Bb).

Nous demander le conducteur réclame gratuit

Dordogne

Montignac

16 décembre : fête de l'Ecole Municipale de Musique

La fête débuta par les aubades. Celle destinée au Président-Fondateur de l'Ecole A. Delbonnel devait être annulée à cause du mauvais temps.

L'aubade à M. le Maire et à son Conseil Municipal fut donnée à l'intérieur de la Mairie devant une délégation de Conseillers Municipaux, avec Mme Bidou, 1^{er} Adjoint, à leur tête. M. le Maire s'étant excusé. M. le Maire et Madame étaient cependant présents au concert de l'après-midi, et nous les en remercions.

A 14 heures, le rendez-vous vous de l'Harmonie de l'Ecole à l'église Saint-Pierre : quarante musiciens exécutèrent d'une façon magistrale les morceaux spirituels prévus au programme. Le

Père Exartier ne manqua pas de féliciter ce merveilleux ensemble et son Directeur M. Dieu. 14 heures, le rendez-vous était donné au cinéma Le Vox où, devant une salle complète, le programme, en majorité musical fut une merveille du genre, surtout si l'on considère les solistes mis à l'épreuve qui, par leur jeunesse, ont surpris agréablement le public. Citons entre autres M. Frayasse, Président de l'Harmonie Ste-Cécile de Brive, où il succède au fondateur de l'Ecole Delbonnel, qui en fut pendant la période de 1934 à 1974 Vice-Président et Président.

M. Frayasse, avant de commencer le programme remercia le public d'être venu si nombreux par quelques mots : « Votre présence est un témoignage de l'amitié que vous portez à votre Ecole de Musique, créée en 1975, qui va donc avoir cinq ans et se porte très bien. Pour nous, responsables, le résultat est très positif, vu son jeune âge. Il faut souligner que le travail du professeur Dieu, travail méthodique, bien pris à la

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

base, mais ô combien ardu, porte ses fruits, car la lecture musicale est un travail de patience ; cependant, il ne faut jamais désespérer, mais redoubler d'efforts dans le domaine où nous agissons pour contribuer à maintenir la meilleure entente possible et aider les jeunes à s'épanouir dans leur vocation.

Vous allez dans quelques minutes assister à un concert exécuté par l'Harmonie de l'Ecole renforcée. Les solistes ont pour nom, dans le morceau Danses Norvégiennes : Mlle Ch. Lacon, élève depuis trois ans au saxo-soprano, dans Fantaisie Variée de Brunique, M. Philippe Alibert, élève depuis quatre ans en saxo-alto, dans les Deux Amis de Léon Loge, polka pour deux trompettes, MM. Michel Perrier et A. Dubreuil, également élèves de l'Ecole.

Le Président-Fondateur ajoutait ensuite « J'ai bien dit Harmonie renforcée, car une entente vient d'être conclue verbalement avec Sarlat et Terrasson : nos répétitions se font commun, nous nous rendons nous-mêmes à Sarlat et Terrasson et réciproquement. Nous pensons que l'entente conclue ne peut que s'amplifier, et souhaitons que dans un proche avenir, nous puissions en tirer un avantage certain, tant pour l'encouragement de nos jeunes que pour le nombre de nos concerts publics qui ne peut que s'en trouver augmenté.

Mmes et MM., c'est avec plaisir que je vous fait part de l'ouverture d'une classe de piano de treize élèves, dont le professeur est M. H. Dieu, et d'une classe de guitare de sept élèves, professeur Mme Vabla (dont le mari participe au programme musical), ainsi que d'une classe de tambour et clairon, dont le professeur, M. G. Hissler n'est pas un inconnu du public montignacais : il y a plusieurs années, il avait déjà formé une batterie magnifique et de valeur.

Le Président terminait en souhaitant bonne santé à notre Ecole de Musique pour 1980. Il remercia le Conseil Municipal de faciliter notre tâche, présenta ses meilleurs vœux à tous.

Ce fut alors au tour de M. Dieu, le Directeur, de prendre la bague.

De l'avis unanime des auditeurs, la partie musicale fut une excellente exécution, et nos jeunes solistes reçurent des applaudissements nourris, preuve de leur bonne tenue.

En ce qui concerne les intermèdes, les jeunes Pompiers de Brive ont, par leur exhibition au sol et pyramides diverses, conquis le public montignacais.

C'est un au revoir que nous leur disons, avec nos félicitations au Sergent Bouthier et à sa jeune équipe, nos remerciements au Commandant Moreau.

Quant à la Bourrée Limousine, elle n'était pas inconnue à Montignac et eut sa part d'applaudissements. Merci à cet excellent ensemble et à son Directeur, le Docteur Serre.

Pour terminer, remercions M. Vabla pour son interprétation à la guitare : ce dernier devait se produire avec Mme Vabla en soliste, mais un petit empêchement de dernière heure ne permit pas à Mme de se produire, et elle s'en excusa, à son grand regret.

Nous avons remarqué quelques personnalités dans la salle : M. Cabanel, Maire et Madame, Mme J. Burg représentant M. Burg, Conseiller Général, M. A. Bidou, 1^{er} Adjoint et Madame, M. J.L. Lacomte, Secrétaire Général de Mairie et Madame, M. C. François, Principal du C.E.S. et Madame, M. Lebrun, Directeur de

S.O.M.I.P. et Madame, M. F. Audy, Président des A.C. et Madame, ainsi que plusieurs Conseillers Municipaux.

Et pour conclure, ajoutons que quinze élèves reçurent leur diplôme de fin d'année scolaire. A. Delbonnel

YONNE

Toucy

Congrès du 10 février à Toucy

Notre Président Confédéral remet la Croix de Chevalier du Mérite National au Président Roger Chabrier.

La Fédération de l'Yonne a le privilège de bénéficier de la maison de Toucy. Elle y fait son congrès, les examens de division supérieures, l'harmonie junior y répète tous les premiers dimanches du mois, deux stages y sont organisés, un en juillet, un en septembre.

Cérémonie agréable et combien méritée que la remise, par le Président Ameller de la croix de Chevalier du Mérite national au Président Roger Chabrier.

L'éloge du récipiendaire fut prononcée tour à tour par M. Tonon retraçant les débuts dans la carrière musicale, M. Drugé pour son action à la Fédération de l'Yonne, par le Président Ameller pour sa carrière dans les grandes formations musicales, entre autres la Musique de la Garde Républicaine. Le couronnement de cette longue vie consacrée à la Musique sera certainement la fondation de l'Ecole de Musique Départementale Supérieure de l'Yonne.

C'est ensuite le déroulement du congrès.

1^o Appel des sociétés (très peu sont absentes).

2^o Approbation des statuts de l'Ecole de Musique Départementale.

3^o Rapport du trésorier.

4^o Assurances.

5^o Examens fédéraux.

6^o Festival au Mont Saint-Sulpice pour le centenaire de la fanfare.

7^o Fonctionnement de l'harmonie junior départementale.

8^o Fédération régionale, tirage au sort des sociétés qui bénéficieront de la subvention pour achat d'instruments.

9^o Renouvellement du tiers du comité.

Un vin d'honneur clôtura ce congrès.

EDITIONS ROBERT MARTIN

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR TROMPETTE DE JULIEN PORRET

1^{er} prix de cor et trompette du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris :

METHODE PROGRESSIVE, adoptée dans le monde entier par les Conservatoires et Ecoles de Musique ; cette méthode a pratiquement détrôné toutes les autres méthodes pour débutants 71,50 F

GRANDE METHODE de J.B. Arban, nouvelle édition entièrement remaniée et révisée par Julien Porret, en trois parties :
1^{re} partie (150 pages) 71,50 F
2^e partie (120 pages) 66,00 F
3^e partie (42 pages) : les 14 Etudes Caractéristiques, édition analytique et de travail 44,00 F
Les trois parties prises ensemble 143,00 F

24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES (moyenne force à assez difficile), faisant suite à la Méthode Progressive 55,00 F

MECANISME (moyenne force à difficile), 75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études récapitulatives 23,00 F

MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique 17,00 F

25 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier A), (facile à moyenne force). Préciser l'instrument 24,75 F

24 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier B), (moyenne force à difficile). Préciser l'instrument 24,75 F

12 DIVERTISSEMENTS EN DUOS (facile à assez facile) 26,40 F
6 TRIOS FACILES 26,40 F

12 NOVELETTES (moyenne force à difficile), pour préparer les élèves à la lecture à vue 55,00 F

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR TROMPETTE DE FRANCIS BODET

ex-professeur au Conservatoire de Genève et trompette-solo de l'Orchestre de la Suisse Romande :

EXERCICES JOURNALIERS (facile à difficile) 24,75 F

LA TECHNIQUE DES DOIGTS (facile à difficile), ouvrage destiné à développer la musculature des doigts et à vaincre les difficultés de doigts .. 21,00 F

LA TECHNIQUE DES LEVRES (facile à difficile), 250 exercices pour acquérir l'endurance et la souplesse des lèvres et obtenir belle sonorité et justesse 77,00 F

Tous ces ouvrages conviennent également au cor, au bugle et d'une façon générale à tous les instruments à trois pistons notés en clé de Sol. Ils peuvent être envoyés en communication.

Nous présenterons dans le prochain numéro du journal de la C.M.F. notre collection de musique instrumentale pour trompette et piano.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86